

BIODIVERSITÉ
BIENVEILLANCE
ACCESSIBILITÉ
FIERTÉ
COMMUNAUTÉ
EFFERVESCENCE

• S • T • R • A • T • É • G • I • Q • U • E •

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
1 CADRES DE RÉFÉRENCE	7
1.1 Loi sur l'aménagement et l'urbanisme	7
1.2 Politique nationale d'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT)	9
1.3 Planification sectorielle de la MRC	10
2 PORTRAIT	11
2.1 Localisation et occupation du territoire	11
2.1.1 Localisation	11
2.1.2 Transport actif et transport en commun	12
2.1.3 Organisation du territoire	15
2.2 Milieux naturels	17
2.2.1 Les unités morphologiques	18
2.2.2 Milieux humides et hydriques	20
2.2.3 Milieux forestiers	21
2.2.4 Milieux champêtres	21
2.2.5 Perturbations régionales	22
2.2.6 Changements climatiques	22
2.2.7 Milieux naturels d'intérêt	22
2.3 Profil sociodémographique	25
2.3.1 Évolution de la population et des ménages	26
2.3.2 Projections démographiques	28
2.3.3 Structure de la population par groupe d'âge	29
2.3.4 Structure des ménages et revenu	30
2.3.5 Immigration	31
2.3.6 Le logement	32
2.3.7 La scolarité	34
2.3.8 L'emploi	35
2.3.9 Déplacements domicile-travail	36
2.4 Développement urbain résidentiel	37
2.4.1 Cibles de développement	37
2.4.2 Répartition des logements et des espaces disponibles	38
2.4.3 Enjeux et tendances	39
2.6 Emploi et principales activités économiques	41
2.6.1 Portrait de l'emploi par secteur d'activité	42
2.6.2 Les pôles industriels	43
2.6.3 L'agriculture	48
2.6.4 Le tourisme	53
2.7 Culture et patrimoine	55

2.7.1	Animation culturelle	55
2.7.2	Valorisation du patrimoine	55
3	DIAGNOSTIC ET ENJEUX	58
3.1	Diagnostic	58
3.2	Enjeux	62
4	VISION	63
5	AXES D'INTERVENTION	64
5.1	Milieu de vie inclusif et évolutif	65
5.2	territoire accessible et résilient	66
5.3	Développement agricole, économique et culturel effervescent	67
5.4	Alliée de ses milieux naturels et bienveillante	69
6	CONCLUSION	70
7	RÉFÉRENCES	71
ANNEXE 1	ESPACES DISPONIBLES ET AGRICULTURE	72
ANNEXE 2	COMPTE-RENDU – LAC-À-L'ÉPAULE DU 17 SEPTEMBRE 2022	79
ANNEXE 3	COMPTE-RENDU – TABLES THÉMATIQUES DU 29 NOVEMBRE 2022	83
ANNEXE 4	SONDAGE	94

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - LISTE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES MASKOUTAINS	11
TABLEAU 2 - TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION DANS LES MRC ADJACENTES, 2001-2021	27
TABLEAU 3 - ÉVOLUTION PROJÉTÉE DE LA POPULATION, 2021-2041	28
TABLEAU 4 - ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES D'ÂGE, 2001-2021	29
TABLEAU 5 - MRC DES MASKOUTAINS – REVENUS MÉDIAN ET MOYEN, 2021	31
TABLEAU 6 - PART DU REVENU CONSACRÉE AUX FRAIS DE LOGEMENT, 2021	32
TABLEAU 7 - TYPOLOGIES RÉSIDENTIELLES, 2021	33
TABLEAU 8 - BILAN DES ESPACES DISPONIBLES DANS LA MRC DES MASKOUTAINS	39
TABLEAU 9 - PROFIL DES PARCS INDUSTRIELS DE SAINT-HYACINTHE	46
TABLEAU 10 - DISPONIBILITÉ DE L'ESPACE DANS LES PÔLES INDUSTRIELS (SADR)	46
TABLEAU 11 - ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC PAYSAGER DE LA MRC DES MASKOUTAINS	57
TABLEAU 12 - FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITÉS	59
TABLEAU 13 - MILIEU DE VIE INCLUSIF ET ÉVOLUTIF	65
TABLEAU 14 - TERRITOIRE ACCESSIBLE ET RÉSILIENT	66
TABLEAU 15 - DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL EFFERVESCENT	68
TABLEAU 16 - ALLIÉE DE SES MILIEUX NATURELS ET BIENVEILLANTE	69
TABLEAU 17 - BILAN DES ESPACES DISPONIBLES DANS LA MRC DES MASKOUTAINS, 2017-2022	72
TABLEAU 18 - EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LA MRC DES MASKOUTAINS, 2020	73
TABLEAU 19 - STRUCTURE DE REVENU DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, 2020	74
TABLEAU 20 - RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ANIMALES SELON LA PRODUCTION PRINCIPALE PAR MUNICIPALITÉ, 2020	75
TABLEAU 21 - RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES VÉGÉTALES SELON LA PRODUCTION PRINCIPALE PAR MUNICIPALITÉ, 2020	76
TABLEAU 22 - RÉPARTITION DES PRODUCTIONS ANIMALES POUR L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS – UNITÉS ANIMALES, 2020	77
TABLEAU 23 - RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES POUR L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS – HECTARES, 2020	78
TABLEAU 24 - FORCES ET FAIBLESSES IDENTIFIÉES LORS DU LAC-À-L'ÉPAULE	80
TABLEAU 25 - SYNTHÈSE DES ENJEUX PROPOSÉS LORS DU LAC-À-L'ÉPAULE	81
TABLEAU 26 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ	84
TABLEAU 27 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME CULTURE, LOISIRS ET PATRIMOINE	86

TABLEAU 28 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET VIE COMMUNAUTAIRE	88
TABLEAU 29 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE	89
TABLEAU 30 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME ENVIRONNEMENT	91

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 -	LA MRC DES MASKOUTAINS PAR RAPPORT À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL	8
FIGURE 2 -	LES QUATRE AXES DE LA POLITIQUE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (2022)	9
FIGURE 3 -	SCHÉMATISATION DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE DE LA MRC DES MASKOUTAINS	10
FIGURE 4 -	CARTE DE LA MRC DES MASKOUTAINS	14
FIGURE 5 -	ORGANISATION SPATIALE DE LA MRC DES MASKOUTAINS	16
FIGURE 6 -	L'AGENCEMENT DES FORMES DE RELIEF DANS LA MRC DES MASKOUTAINS	19
FIGURE 7 -	PORTRAIT DU TERRITOIRE – ATOUS ÉCOLOGIQUES	24
FIGURE 8 -	TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION 2001-2021	26
FIGURE 9 -	TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE DE MÉNAGES, 2001-2021	27
FIGURE 10 -	RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2021	29
FIGURE 11 -	COMPOSITION DES MÉNAGES, 2021	30
FIGURE 12 -	ANNÉE DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS, 2021	33
FIGURE 13 -	MRC DES MASKOUTAINS - NIVEAU DE SCOLARITÉ, 2021	34
FIGURE 14 -	MRC DES MASKOUTAINS – TAUX DE CHÔMAGE, D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI, 2021	35
FIGURE 15 -	MRC DES MASKOUTAINS - DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL POUR LA POPULATION ACTIVE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE LIEU, 2021	36
FIGURE 16 -	ÉVOLUTION DES MISES EN CHANTIER RÉSIDENTIELLES DANS LA MRC, 2017-2021	38
FIGURE 17 -	RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ, 2021	42
FIGURE 18 -	NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LA MRC DES MASKOUTAINS, 2020	49
FIGURE 19 -	AXES D'INTERVENTION	64
FIGURE 20 -	SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE VISION PROPOSÉS LORS DU LAC-À-L'ÉPAULE	82

INTRODUCTION

La Municipalité régionale de comté (MRC) des Maskoutains souhaite procéder à la révision de sa vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social élaborée en 2012. Cette révision s'inscrit dans le contexte préparatoire au futur schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC. Elle doit aussi tenir compte de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire (PNAAT), dévoilée en juin 2022 par le gouvernement du Québec, dont le plan de mise en œuvre devrait être complété en 2023. Cette vision stratégique permettra aux membres du Conseil de la MRC d'effectuer la priorisation des thèmes qui seront abordés dans le schéma d'aménagement et de développement, en fonction des besoins et attentes exprimées par les différents intervenants du milieu.

Concrètement, une vision stratégique permet de définir ce que désire devenir une collectivité dans un horizon de planification donné. Elle constitue le fil d'Ariane des actions à mettre en œuvre pour atteindre le changement désiré. De manière générale, l'élaboration d'une vision stratégique s'articule à travers la réponse à quatre questions principales :

- Où sommes-nous présentement?
- Où allons-nous?
- Où voulons-nous aller?
- Comment atteindre ce que nous souhaitons?

Dans ce contexte, le présent rapport contient :

- Une mise à jour du portrait de la MRC réalisé en 2012 ;
- Un diagnostic de la situation ;
- Un énoncé de vision ;
- Des axes d'interventions, sous forme d'orientations et d'objectifs.

1 CADRES DE RÉFÉRENCE

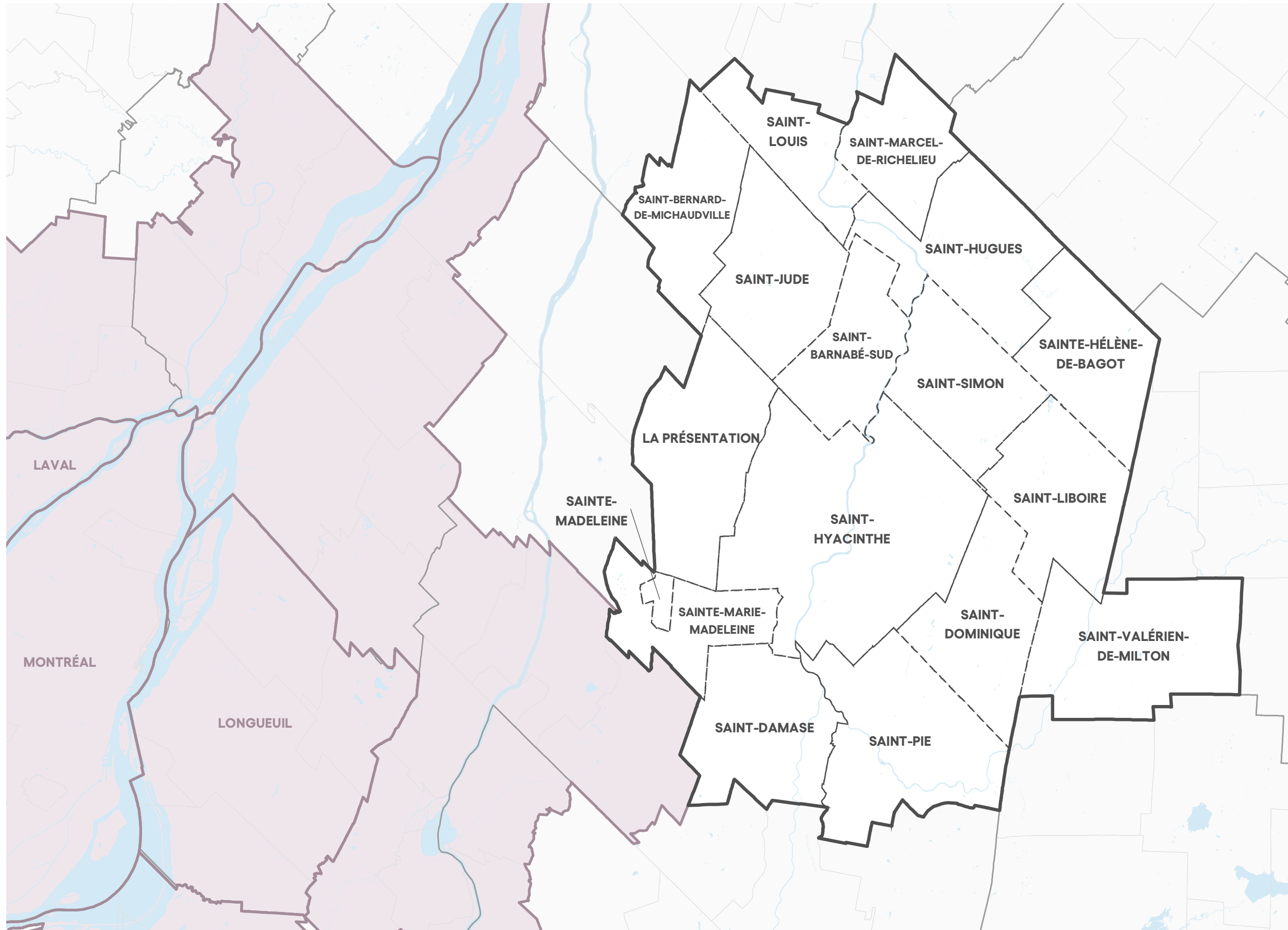
1.1 LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit, pour toute MRC qui n'est pas comprise dans une communauté métropolitaine, l'obligation d'énoncer, dans son schéma d'aménagement et de développement, une vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social, visant à faciliter l'exercice cohérent de ses compétences.

La MRC des Maskoutains, qui doit entamer le processus de révision de son schéma d'aménagement révisé, entend ainsi entreprendre l'élaboration d'une vision stratégique qui permettra aux membres du conseil de la MRC de prioriser les éléments qui seront abordés dans son schéma d'aménagement et de développement, à la lumière des attentes exprimées par les divers intervenants du milieu.

Orientation 10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

En tant que MRC péri-métropolitaine, la MRC des Maskoutains est soumise à l'orientation 10 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui préconise d'« orienter le développement urbain à l'intérieur des périmètres d'urbanisation ».

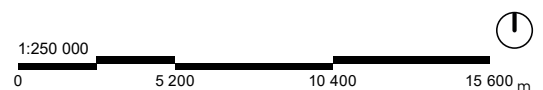


LÉGENDE

- Territoire de la CMM
- MRC des Maskoutains
- Limites municipales

NOTES

Source des données: MERN (2022), RNCAN (2019)



1.2 POLITIQUE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PNAAT)

La Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire (PNAAT) a été dévoilée en 2022 et elle devrait induire des modifications importantes de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que d'autres documents législatifs (*Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*). Son plan d'action devrait être finalisé et mis en œuvre à l'hiver 2023.

Cette démarche devrait conduire à la modernisation des pratiques et des outils de planification en vue de la création de collectivités durables.

La révision des outils de planification des MRC s'effectuant sur des cycles longs, de 15 à 20 ans, il importe de pouvoir répondre aux enjeux de développement des prochaines décennies en concordance avec la PNAAT. De cette manière, la vision stratégique et le schéma d'aménagement et de développement de la MRC resteront pertinents après ce processus majeur de réforme de l'aménagement du territoire mené par le gouvernement du Québec.

Les axes de la PNAAT visent l'amélioration de :

- La qualité des milieux de vie ;
- La vitalité économique ;
- La santé et le mieux-être ;
- La culture et le patrimoine ;
- Les modes de consommation et de déplacement.

FIGURE 2 - LES QUATRE AXES DE LA POLITIQUE NATIONALE D'ARCHITECTURE ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (2022)

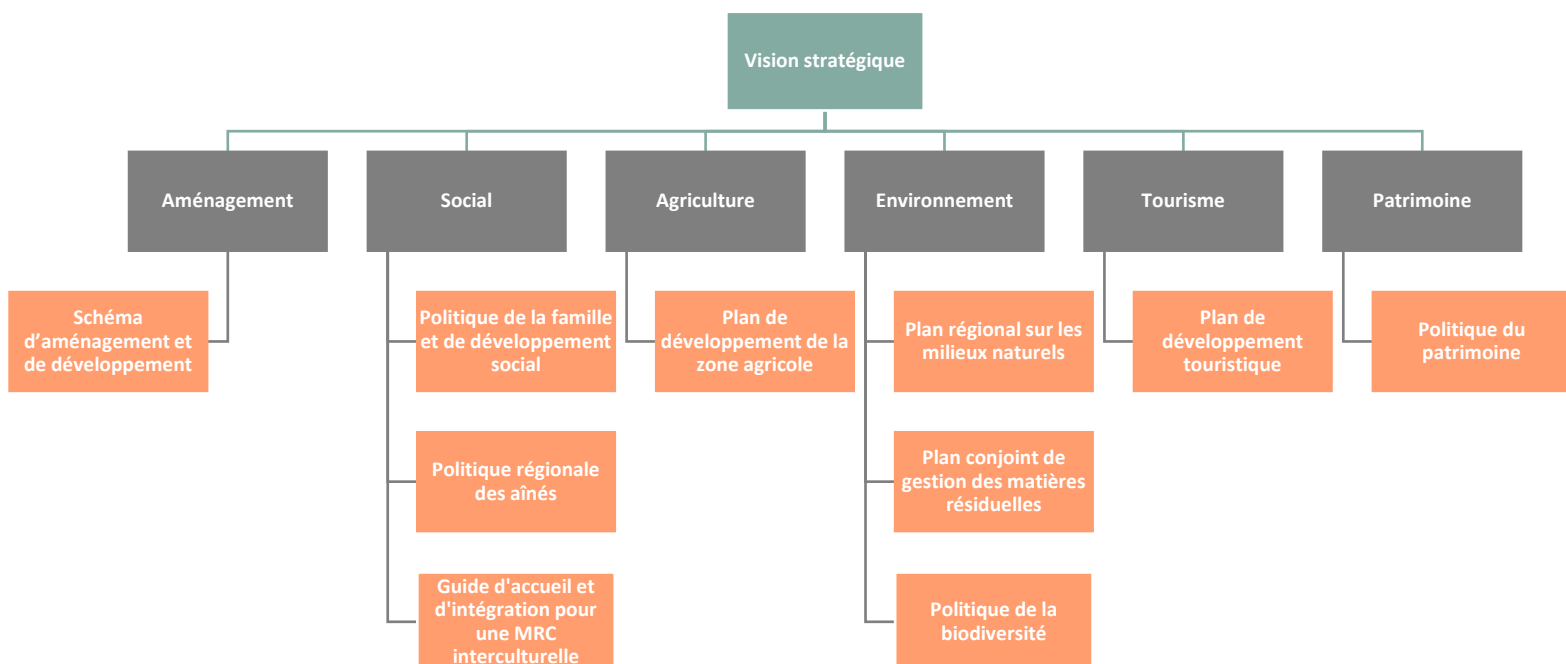


Source : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/architecture-amenagement-territoire>

1.3 PLANIFICATION SECTORIELLE DE LA MRC

Depuis l'élaboration en 2012 de sa vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social, de nombreux documents de planification sectorielle ciblent le développement de la MRC des Maskoutains et de ses collectivités, pensons notamment au plan de développement de la zone agricole (PDZA) et au plan régional sur les milieux naturels (PRMN). L'ajout de ces documents dans la planification régionale a pour effet de modifier les visées et la raison d'être de la vision stratégique révisée. En effet, cette dernière vient dorénavant surplomber et encadrer l'ensemble des documents de planification sectorielle de la MRC, sans toutefois aborder de manière aussi précise que ce fut le cas précédemment les différents thèmes et enjeux soulevés. La figure suivante propose une schématisation de la hiérarchisation entre la vision stratégique, les différentes thématiques de préoccupation pour la MRC et les documents de planification sectorielle s'y rattachant.

FIGURE 3 - SCHÉMATISATION DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE DE LA MRC DES MASKOUTAINS



Portrait du territoire

2 PORTRAIT

Le portrait du territoire de la MRC des Maskoutains présente :

- La localisation et l'occupation du territoire ;
- Les composantes des milieux naturels ;
- Les principales caractéristiques sociodémographiques ;
- Les principales activités économiques et l'emploi ;
- La culture et le patrimoine.

2.1 LOCALISATION ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

2.1.1 Localisation

Située en périphérie de la communauté métropolitaine de Montréal, la MRC des Maskoutains comprend 89 432 habitants (2021). Elle se localise dans la région administrative de la Montérégie. Elle couvre une superficie de 1 312 km² et est traversée par la rivière Yamaska.

La MRC occupe une position stratégique :

- Elle est traversée par l'autoroute 20, qui relie Montréal et Québec ;
- Elle est aussi l'axe principal du corridor ferroviaire Québec-Windsor. Le réseau ferroviaire du Canadien National traverse également le territoire (transport de marchandises et de voyageurs) ;
- Elle se situe à une soixantaine de kilomètres (1 heure environ) du centre de Montréal ;
- Elle est proche des villes de la couronne sud de la région métropolitaine de Montréal (Beloeil par exemple) ;
- Elle se situe au centre d'un réseau de villes de taille moyenne : Sorel-Tracy, Drummondville, Granby.

TABLEAU 1 - LISTE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES MASKOUTAINS

MUNICIPALITÉ/VILLE	
La Présentation	Saint-Louis
Saint-Barnabé-Sud	Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Bernard-de-Michaudville	Saint-Pie
Saint-Damase	Saint-Simon
Saint-Dominique	Saint-Valérien-de-Milton
Saint-Hugues	Sainte-Hélène-de-Bagot
Saint-Hyacinthe	Sainte-Madeleine
Saint-Jude	Sainte-Marie-Madeleine
Saint-Liboire	

2.1.2 Transport actif et transport en commun

Transport actif

Selon le dernier recensement de la population mené par Statistique Canada en 2021, 7 % des déplacements domicile-travail de la population de 15 ans et plus dans la MRC des Maskoutains sont réalisés par le biais du transport actif.

La MRC des Maskoutains comprend un réseau de pistes cyclables sur route, à vocation récréative, qui traversent la plupart des villages du territoire.

Les 403 km du réseau sont composés de pistes cyclables sur voie partagée et sont répartis en quatre parcours (Vallons de la Yamaska, des Grandes Cultures, de l'Entre-Deux-Monts et des Rivières).

Ce réseau entretient peu de connexions avec les autres pistes cyclables montréalaises (route verte) et l'absence de pistes en site propre introduit des enjeux de sécurité.

En 2022, la MRC des Maskoutains a relancé un projet, en partenariat avec les MRC de Rouville et Brome-Missisquoi, pour la transformation d'une emprise ferroviaire abandonnée entre Saint-Hyacinthe et Farnham en piste cyclable à vocation récréotouristique, sur un tronçon de 45 km. Cette piste cyclable en site propre permettrait, entre autres, de désenclaver la grande région de Saint-Hyacinthe en la reliant à la Route Verte située à l'extérieur du territoire de la MRC des Maskoutains, et assurerait un accès cyclable sécuritaire.

Transport en commun

Les déplacements domicile-travail en transport en commun de la population de 15 ans et plus dans la MRC des Maskoutains correspondent à 1,2 % du total de ces déplacements, selon le dernier recensement de la population mené par Statistique Canada en 2021.

Le service dans la MRC

La Ville de Saint-Hyacinthe dispose d'un service de transport en commun urbain opéré par la compagnie Les Promenades de l'Estrie. Celle-ci propose 11 lignes de transport par autobus. Ce service est placé sous la responsabilité de la MRC des Maskoutains, que la Ville lui a confié par entente. La Ville de Saint-Hyacinthe a également lancé un projet pilote de gratuité du transport en commun, et ce durant certaines plages horaires de la journée.

Un service de transport en commun à la demande est également organisé à l'échelle de la MRC des Maskoutains. Il dessert les 17 municipalités et assure des navettes vers et depuis Saint-Hyacinthe. Bien que ce service relie l'ensemble du territoire, la fréquence est faible et peut s'avérer contraignante (personnes âgées, avec enfants en bas âge, etc.).

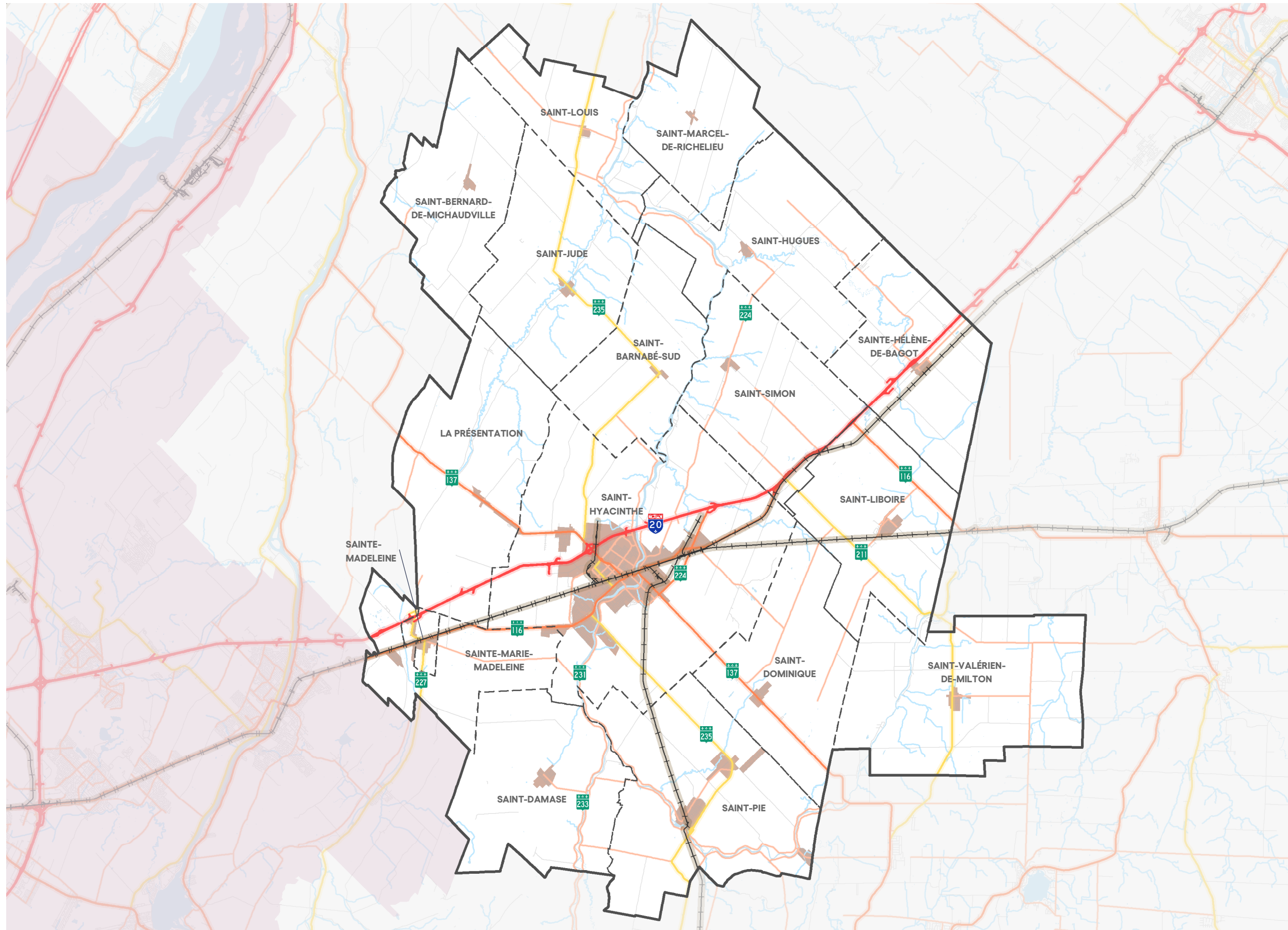
La MRC des Maskoutains organise aussi un service de transport adapté à destination des personnes présentant des limitations significatives et persistantes.

Le service à l'extérieur de la MRC

La MRC des Maskoutains est bien reliée à la région métropolitaine de Montréal. Plusieurs lignes EXO relient Saint-Hyacinthe à Montréal (ligne 200), Longueuil (ligne 300) et Sainte-Julie (ligne 30) et Mont-Saint-Hilaire (ligne 25).

Enfin, la gare de Saint-Hyacinthe se situe sur le parcours ferroviaire opéré par VIA Rail de la ligne Montréal-Québec.

Afin d'optimiser ces différents services, le Programme particulier d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe prévoit de développer une gare intermodale au centre-ville.



LÉGENDE

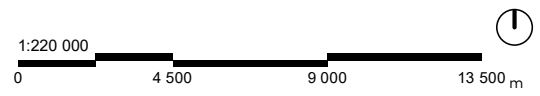
- Cours d'eau
- Territoire de la CMM
- MRC des Maskoutains
- Limites municipales
- Zone blanche
- Voie ferrée

Réseau routier

- Autoroute
- Nationale
- Régionale
- Artère et collectrice municipale

NOTES

Source des données: CMM(2011), CPTAQ(2022), MERN (2022), RNCAN (2019)



2.1.3 Organisation du territoire

La MRC des Maskoutains se caractérise par un territoire organisé autour de l'agriculture et de la filière agroalimentaire. Autour de la ville-centre qu'est Saint-Hyacinthe, gravitent de nombreux pôles villageois aux profils variés. Le schéma d'aménagement révisé de la MRC propose une caractérisation de ces pôles, au vu de différentes variables (emploi, services, nombre de ménages, infrastructures souterraines et de transport, mixité des usages).¹

Saint-Hyacinthe, un pôle urbain régional spécialisé

La Ville de Saint-Hyacinthe est le pôle régional de la MRC. Elle se distingue des autres municipalités de la MRC par son poids démographique, son profil économique et son rôle de pôle d'emplois. Elle se démarque aussi par la diversité, la spécialité et l'envergure de ses services et équipements.

Avec 57 239 habitants en 2021 selon le recensement de Statistique Canada, la Ville de Saint-Hyacinthe concentre 64% de la population de la MRC. Elle génère plus de 60% des déplacements de la MRC en raison de la concentration d'usages attractifs sur son territoire.

Sur le plan économique, la Ville joue un rôle important dans la grappe agroalimentaire du Québec. Cette filière combine industrie, formation et recherche appliquée dans le pôle urbain. En 2002, la Ville de Saint-Hyacinthe a obtenu le titre de technopole agroalimentaire, et sa renommée est internationale.

Saint-Pie et Saint-Damase, pôles secondaires

Saint-Pie et Saint-Damase constituent des pôles urbains secondaires. Peuplés de 5 847 et 2 447 habitants en 2021, les deux localités rassemblent des services publics diversifiés. Il s'agit aussi de pôles d'emplois orientés vers les entreprises et les activités manufacturières.

Des noyaux villageois au cœur d'un territoire agricole

Les 14 autres municipalités de la MRC des Maskoutains ont un caractère rural affirmé et se caractérisent par leurs paysages de grandes cultures (blé, orge, maïs, soya). Ceux-ci sont marqués par les caractéristiques géomorphologiques du milieu, l'évolution des techniques agricoles et des modalités d'implantation humaine.

L'atlas des paysages réalisé en 2012 soulignent des paysages agricoles ouverts, homogènes et harmonieux, offrant des vues panoramiques sur les collines montérégiennes. Les paysages agricoles sont aussi marqués par leurs rivières (Yamaska, Salvail, Noire) ainsi que les arbres, les boisés et les haies brise-vent.

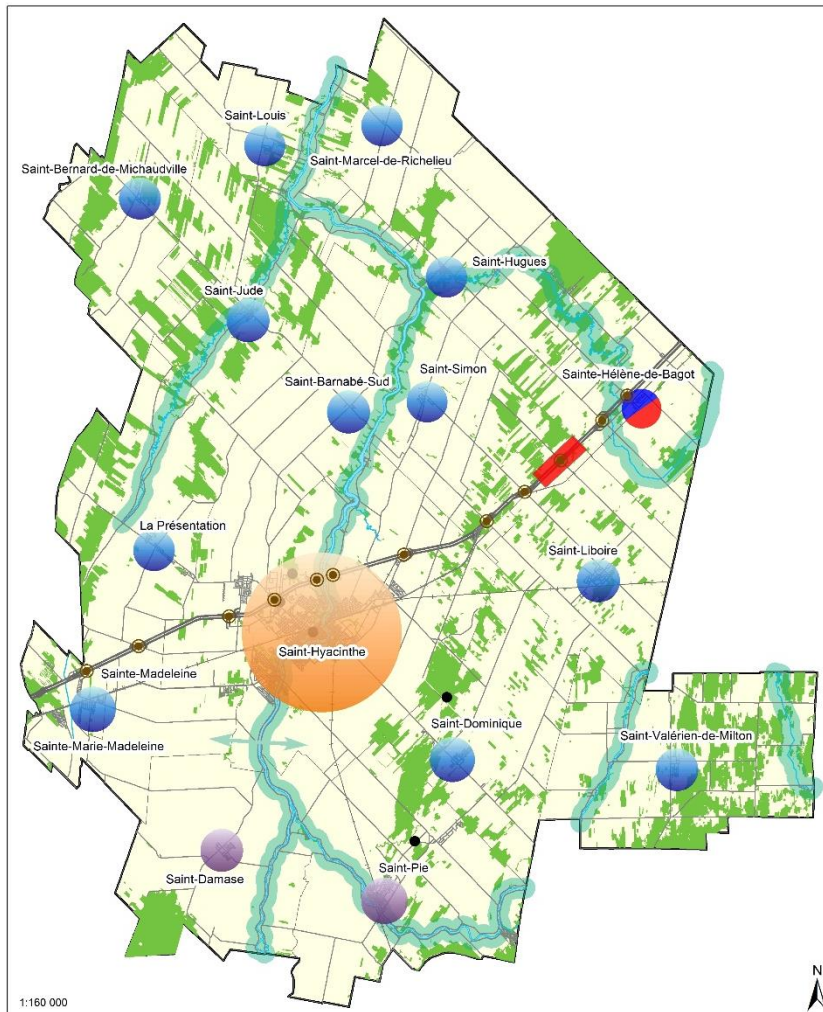
96,5 % du territoire de la MRC des Maskoutains est en zone agricole permanente. Le couvert forestier représente 16,3 % du territoire de la MRC, une proportion qui a légèrement diminué depuis 1994, comme présenté dans la section suivante sur les milieux naturels.²

¹ MRC des Maskoutains. (2003). *Schéma d'aménagement et de développement révisé*.

² PDZA, page 59.

FIGURE 5 - ORGANISATION SPATIALE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Pôle régional	Saint-Hyacinthe
Pôle secondaire	Saint-Pie
	Saint-Damase
Noyau villageois en lien routier avec la CMM	Sainte-Madeleine
	Sainte-Marie-Madeleine
Noyau villageois limitrophe à Saint-Hyacinthe	La Présentation
	Saint-Dominique
	Saint-Liboire
Noyau villageois	Sainte-Hélène-de-Bagot
Autoroutier	
Noyau villageois	Saint-Barnabé-Sud
	Saint-Bernard-de-Michaudville
	Saint-Hugues
	Saint-Jude
	Saint-Louis
	Saint-Marcel-de-Richelieu
	Saint-Simon
	Saint-Valérien-de-Milton



Source : MRC des Maskoutains (2003). Schéma d'aménagement et de développement révisé.

2.2 MILIEUX NATURELS

FAITS SAILLANTS

- En 2022, la MRC des Maskoutains a déposé un plan régional sur les milieux naturels (2022), lequel offre un portrait intégral des caractéristiques et enjeux sur le territoire ;
- Le territoire de la MRC des Maskoutains se compose de cinq unités morphologiques, lesquelles offrent des atouts paysagers variés au territoire ;
- Les milieux naturels sont marqués par des superficies et un nombre de milieux naturels qui se situent sous les seuils minimaux prescrits ;
- Les milieux humides sont marqués par la richesse de leur biodiversité mais aussi par la diminution régulière de leur superficie ;
- Les milieux hydriques, quant à eux, comprennent plusieurs rivières mais présentent de nombreux défis : érosion des berges, protection des bandes riveraines, inondations ;
- Des efforts pour augmenter les superficies forestières devraient être déployés dans le territoire, composé des bassins-versants de la rivière Richelieu et de la rivière Yamaska ;
- Selon le plan régional sur les milieux naturels, une importante carence en milieux champêtres existe dans la MRC, alors même que ces milieux sont riches en biodiversité ;
- Plusieurs perturbations majeures sont observées ou devraient faire l'objet d'une réflexion : la présence croissante d'espèces exotiques envahissantes, les changements climatiques (précipitations intenses, augmentation des étiages estivaux et des températures, diminution de la connectivité écologique entre les milieux naturels et accroître l'isolement des populations fauniques et floristiques) ;
- La MRC compte aussi de nombreux milieux naturels d'intérêt écologique : aires protégées, habitats fauniques, boisés, écosystèmes forestiers exceptionnels, espèces en situation précaire

Dans le cadre de la loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques adoptée en juin 2017, la MRC des Maskoutains a mis sur pied une démarche visant l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

S'étant dotée en septembre 2017 d'une Politique de la biodiversité, et ce afin de répondre aux enjeux de la préservation de la biodiversité et de la lutte aux changements climatiques, la MRC a décidé d'intégrer au PRMHH l'ensemble des milieux naturels.

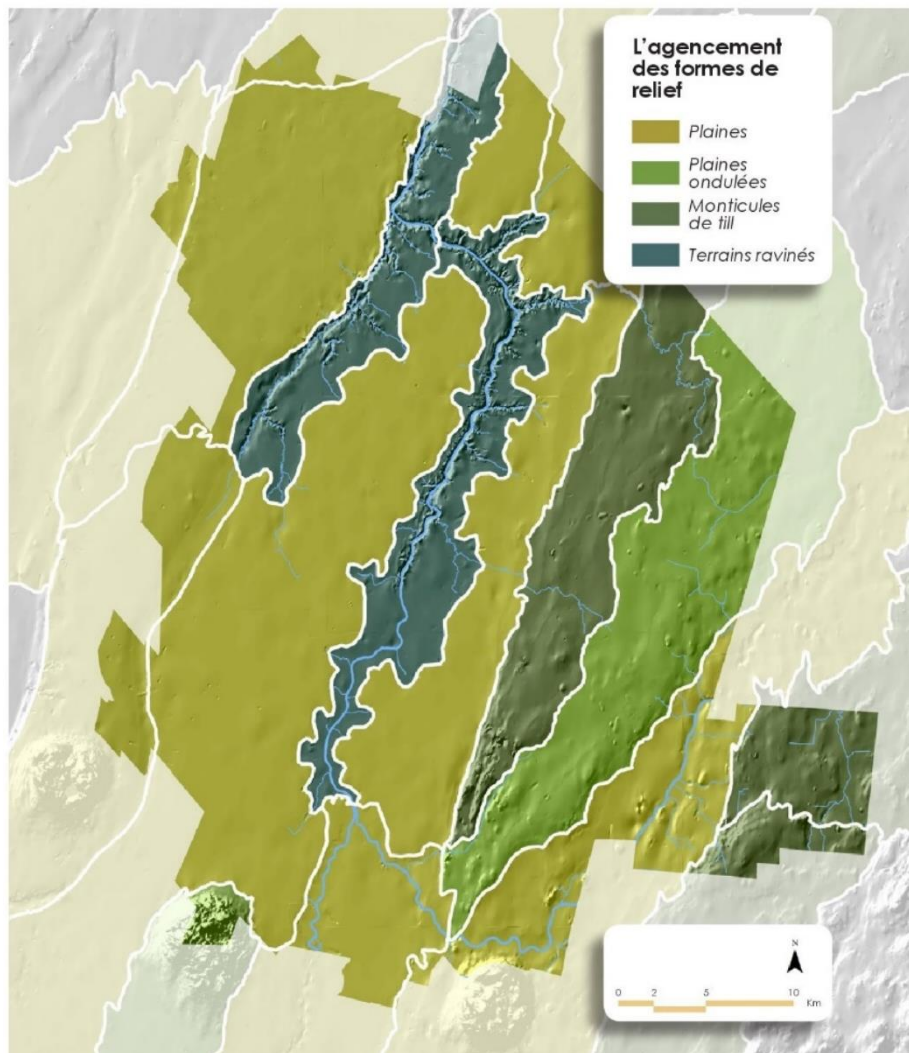
Cette section présente une description synthétique des grandes unités morphologiques ainsi que des milieux naturels et leurs enjeux.

2.2.1 Les unités morphologiques

La MRC des Maskoutains se compose de cinq unités morphologiques. Leur répartition sur le territoire est présentée sur la carte suivante. Le plan régional sur les milieux naturels (2022) en offre une description :

- **Les plaines de sable** : Issues d'une ancienne plage de la mer de Champlain, ces plaines sont composées de dépôts de sable qui reposent sur une couche d'argile. Les terres en culture, dominées par le maïs et le soya, sont entrecoupées de cultures maraîchères. Le long des chemins de rangs, ces terres ouvrent les vues et découpent les boisés, souvent humides et localisés en fond de lots ;
- **Les plaines d'argile** : Composées majoritairement par des dépôts d'argile, ces plaines aux terres fertiles sont dominées par des cultures de maïs et de soya. Présentant des champs de grande taille et une rareté de boisés, elles offrent de larges paysages ouverts permettant d'observer le découpage des terres et l'alignement de l'habitat ;
- **Les terrains ravinés** : En creusant les plaines, les cours d'eau ont rendu les terrains argileux plus sensibles aux glissements de terrain en période de pluie. Ces glissements réguliers ont façonné les ravines caractéristiques des abords des principaux cours d'eau des Maskoutains ;
- **Les plaines ondulées de till** : Les ondulations de cette plaine épousent le socle rocheux qui a été plissé lors de la formation des Appalaches. Des dépôts de till, composés de roches de différentes tailles, affleurent aux sommets boisés des ondulations, alors que des zones de sable permettent la mise en culture des sols sur le reste de ces plaines. En plus d'une agriculture laitière encore présente, plusieurs types de cultures y sont toujours pratiqués ;
- **Les monticules de till** : Les nombreux monticules de till boisés qui ponctuent ce territoire offrent des paysages fermés au relief plus accidenté. Entre les sommets arrondis des monticules, des dépressions d'argile et de sable occupées par l'agriculture ouvrent des vues sur les boisés et sur des champs de petite taille aux cultures diversifiées.

FIGURE 6 - L'AGENCEMENT DES FORMES DE RELIEF DANS LA MRC DES MASKOUTAINS



Source : MRC des Maskoutains (2022). Plan régional des milieux naturels. Document de projet. En ligne : https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/files/uqd/c31e4a_58151fa1e83149edb99e0cbdaf275b7.pdf

2.2.2 Milieux humides et hydriques

LES MILIEUX HUMIDES

La MRC des Maskoutains a recensé 3 426 hectares de milieux humides sur son territoire, soit 2,6% de l'ensemble du territoire. 80,9% de ces milieux humides se localisent dans le bassin versant de la rivière Yamaska et 19,1% dans le bassin versant de la rivière Richelieu.

La majorité des bassins-versants et des sous-bassins-versants du territoire présentent une importante carence en milieux humides par rapport aux superficies recommandées par Environnement Canada (2013). La couverture dans la MRC des Maskoutains se situe en-dessous de 3 % pour la plupart des bassins-versants. La couverture recommandée est de 10 % dans le bassin versant et de 6 % à l'échelle du sous-bassin versant afin d'assurer un niveau minimal de répartition des milieux humides permettant le maintien des fonctions écologiques et hydrologiques clés.

Entre 2013 et 2019, approximativement 97 ha de milieux humides ont été perdus à la suite de diverses perturbations, soit 2,4 % de la superficie.³ Les activités agricoles ainsi que les activités anthropiques (drainage, exploitation des ressources naturelles, etc.) contribuent en grande partie à ces pertes.

LES MILIEUX HYDRIQUES

Près de 2 647km de cours d'eau parcourent le territoire maskoutain. Les plus grandes rivières (140 km, 5,3 % de la longueur totale des cours d'eau), dont la plus imposante est la rivière Yamaska, couvrent une superficie de 871 hectares. La MRC est également parsemée de quelques petits lacs couvrant une superficie totale de 95 hectares.

Sur le plan des ressources en eau, le territoire de la MRC :

- Comprend des secteurs avec risques d'inondation de récurrence 20 ans et 100 ans, notamment dans les municipalités de Saint-Hyacinthe et de Saint-Damase ;
- Est confronté à des problématiques d'alimentation de ses aquifères, partiellement résolus dans les années 1970 (aqueduc). Ces enjeux resurgissent en raison de l'accroissement des besoins des résidents et, surtout, des activités économiques (agriculture) ;
- Est marqué par un indice de qualité des bandes riveraines (IQBR) très faible en raison d'un recouvrement des rives par des infrastructures (en milieu urbain) ou des cultures (en milieu agricole). Leur amélioration représente donc un objectif principal, souligné dans le plan régional sur les milieux naturels ;
- Se situe, pour 2% de sa superficie en zones à risque de glissement de terrain, notamment sur les berges des rivières Delorme, Salvail, Chibouet et Yamaska et leurs affluents ;
- Fait face à un enjeu de qualité des eaux, qu'il s'agisse des eaux superficielles ou des eaux souterraines. La rivière Yamaska représente l'une des rivières les plus polluées de la province. Un même constat a été fait pour le bassin versant de la rivière Richelieu. Les principaux facteurs affectant la qualité de l'eau de ces rivières sont l'agriculture intensive ainsi que le manque de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.

³ Comme indiqué dans le plan régional des milieux naturels (2022), les résultats de cette analyse comportent une certaine marge d'erreur.

2.2.3 Milieux forestiers

Les milieux forestiers représentent 19 373 hectares, soit 14,7 % de la superficie de la MRC. L'érablière couvre une proportion de 61,6 % des milieux forestiers, avec une superficie totale de 11 910 hectares. Un pourcentage non négligeable du territoire, c'est-à-dire 3,6 % (4 791 ha), est occupé par des groupements d'essences non identifiés.

Parmi les principaux enjeux, le plan régional sur les milieux naturels souligne :

- La faible couverture du territoire en milieux forestiers par rapport aux seuils recommandés par Environnement Canada pour maintenir la richesse de la biodiversité et la viabilité des systèmes aquatiques (30% à 40% des bassins-versants) ;
- La perte de milieux forestiers au cours des dernières années ;
- La fragmentation des milieux forestiers sur le territoire.

Des efforts pour augmenter les superficies forestières devraient être déployés dans le territoire, composé des bassins-versants de la rivière Richelieu et de la rivière Yamaska.

2.2.4 Milieux champêtres

Selon le plan régional sur les milieux naturels, une importante carence en milieux champêtres est observée dans la MRC des Maskoutains :

- Cette situation est problématique dans la mesure où ils abritent une biodiversité riche, voire supérieure à celle des milieux forestiers ou de certains milieux humides ;
- On assiste actuellement, par la succession naturelle de la végétation ou les activités de reboisement, à une fermeture de la canopée ;
- Ces milieux sont visés par la mise en place de projets de compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques, les pertes forestières ou la compensation carbone, ce qui conduit à leur diminution.

Par ailleurs, les superficies en prairies agricoles du territoire ont diminué au cours des trente dernières années, et ce en réponse à une tendance plus large d'évolution des marchés et des techniques de production :

- Elles ont été progressivement remplacées par des cultures annuelles (maïs, soya) ;
- Cependant, les prairies agricoles jouent un rôle important en offrant des habitats pour de nombreuses espèces et en contribuant ainsi à la biodiversité et à la connectivité écologique sur le territoire ;
- À ce titre, le plan régional sur les milieux naturels suggère le maintien d'une matrice agricole dominée par les cultures pérennes (fourrages et pâturages) dans les régions où ce type de culture est encore présent, le maintien des prairies agricoles existantes et la restauration des parcelles de prairies agricoles.

2.2.5 Perturbations régionales

Le territoire de la MRC des Maskoutains fait face à la présence croissante d'espèces exotiques envahissantes (végétaux, animaux, micro-organismes), introduites hors de leur aire de répartition naturelle, avec des impacts environnementaux, économiques et sociaux majeurs :

- 12 espèces exotiques envahissantes (11 floristiques et 1 faunique), sont recensées à travers 131 signalements sur le territoire de la MRC ;
- Dans un rayon de 15 km autour de la MRC, on note également une pression d'envahissement ;
- Ces données sont encore partielles et une acquisition de connaissances quant à cet enjeu grandissant serait nécessaire dans l'objectif d'identifier des mesures efficaces pour le contrôle de ces espèces.

2.2.6 Changements climatiques

Le territoire de la MRC des Maskoutains est marqué par les impacts des changements climatiques. Selon le plan régional sur les milieux naturels :

- Les événements de précipitations intenses, dont la recrudescence est prévue, pourraient provoquer des inondations dans les zones minéralisées ;
- Les étiages estivaux seront plus longs et plus importants, avec des problèmes d'approvisionnement en eau potable, avec des impacts pour les résidents et les activités économiques (agriculture notamment) ;
- L'augmentation des températures pourrait favoriser la présence accrue d'insectes ravageurs, de parasites et d'espèces exotiques envahissantes, avec une menace pour les productions agricoles et les espèces indigènes locales ;
- Les changements climatiques pourraient aussi diminuer la connectivité écologique entre les milieux naturels et accroître l'isolement des populations fauniques et floristiques.

2.2.7 Milieux naturels d'intérêt

La MRC des Maskoutains comprend plusieurs milieux naturels d'intérêt, présentés de manière détaillée dans le plan régional sur les milieux naturels déposé en 2022.

AIRES PROTÉGÉES

112 hectares de terres privées bénéficient d'un statut de protection légale au Registre foncier du Québec dans un but de conservation à long terme ou à perpétuité des caractéristiques naturelles qui les composent. Les propriétaires sont des personnes morales ou physiques telles que les organismes de conservation, les fiducies foncières, les organismes à but non lucratif, les individus et les municipalités.

HABITAT FAUNIQUE

La MRC des Maskoutains reconnaît dans son schéma d'aménagement régional ainsi que dans sa Politique de la biodiversité les espèces fauniques et les habitats qui leur sont essentiels comme un patrimoine biologique important à conserver dans toute sa richesse et sa diversité. Notamment, l'habitat des 35 espèces

de poissons recensées dans les rivières Yamaska et Noire ainsi que l'aire de confinement du cerf de Virginie identifiée sur le territoire sont identifiées dans le Plan des milieux naturels.

BOISÉS

Le territoire comprend plusieurs grands boisés dans lesquels l'agroforesterie et l'acériculture sont pratiquées : les boisés de Saint-Louis, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude et La Présentation, les boisés de Saint-Hugues, Sainte-Hélène-de-Bagot et Saint-Liboire, le boisé de la crête Saint-Dominique, le boisé de Saint-Valérien, les versants des monts Rougemont et Yamaska.

La MRC des Maskoutains comprend aussi plusieurs boisés en milieu urbain utilisés comme parcs, à des fins récréatives et des boisés devenues des réserves naturelles protégées tels que le Boisé-des-Douze, le Mont-Yamaska, le Mont Rougemont, et le Boisé-des-Blouin.

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS (EFE)

La MRC des Maskoutains comprend, sur le territoire des municipalités de Saint-Pie, Saint-Jude et Saint-Damase, une forêt ancienne, trois forêts rares (dont l'une est aussi une forêt refuge) et quatre forêts refuges.

CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Les principaux axes de connexion écologique du territoire identifiés en 2017 sont les suivants :

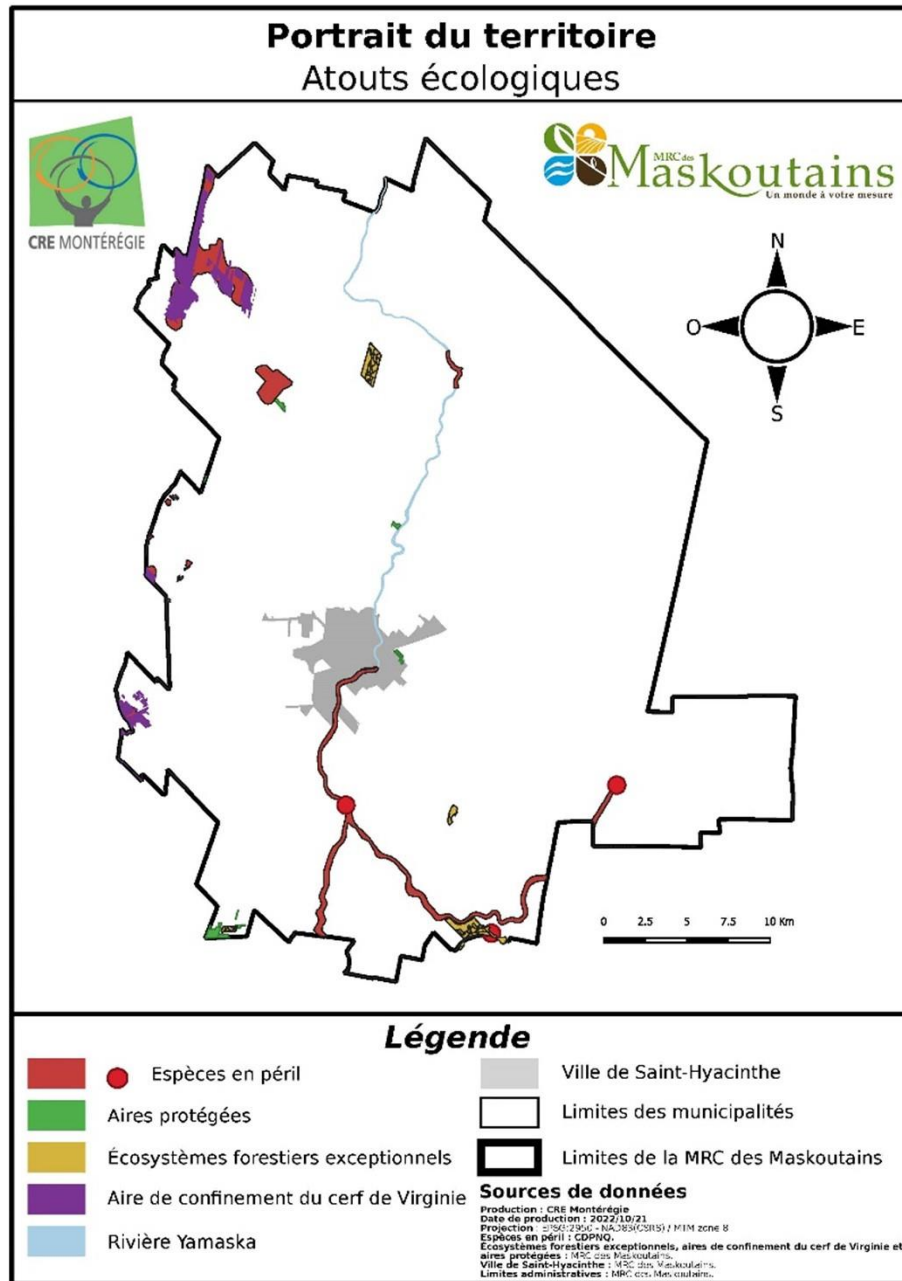
- Boisés et marécages des plaines sableuses de Saint-Bernard-de-Michaudville ;
- Boisés des terrains ravinés de Saint-Jude ;
- Monticules de till de la crête Saint-Dominique ;
- Monticules de till de Saint-Valérien-de-Milton.

ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), la MRC des Maskoutains ainsi que les organismes locaux recensent 78 espèces, soit 28 fauniques et 50 floristiques, en situation précaire sur le territoire de la MRC et sa proche périphérie. La plupart de occurrences ont été recensées dans les montérégiennes, soit les monts Yamaska, Rougemont et Saint-Hilaire.⁴

⁴ Les occurrences d'espèces à statut particulier sont liées au relevé réalisé par les acteurs locaux. Certains milieux naturels peuvent abriter de telles espèces sans que celles-ci n'aient encore été répertoriées.

FIGURE 7 - PORTRAIT DU TERRITOIRE – ATOUTS ÉCOLOGIQUES



Source : MRC des Maskoutains (2022). Plan régional sur les milieux naturels, 494 p. En ligne : https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/_files/ugd/c31e4a_58151fa1e83149edb99e0cbdaf275b7.pdf

2.3 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

FAITS SAILLANTS

- La MRC des Maskoutains compte une population de 89 432 en 2021, en croissance de +13,3 % entre 2001 et 2021;
- Elle comprend 39 340 ménages en 2021, en augmentation de +25,1 % entre 2001 et 2021, majoritairement concentrés à Saint-Hyacinthe;
- L'Institut de la statistique du Québec prévoit une croissance de la population de la MRC de l'ordre de +14,2 % entre 2021 et 2041;
- La part du groupe d'âge des 65 ans et plus a connu une croissance de +58,1 % entre 2001 et 2021, alors que celle du groupe d'âge des 15 à 24 ans a diminué de -26,9 % sur la même période;
- La MRC des Maskoutains est composée d'une forte proportion de ménages d'une ou deux personnes, de l'ordre de 71,8 %, tout particulièrement à Saint-Hyacinthe;
- Les ménages possèdent des revenus totaux médian (78 128 \$) et moyen (89 358 \$) inférieurs à ceux de la Montérégie et du Québec;
- 5,4 % des résidents de la MRC des Maskoutains sont issus de l'immigration et 1,7 % sont des résidents non permanents. Plus de la moitié (51,3 %) de la population immigrante est arrivée au Canada entre 2011 et 2021;
- La part des ménages qui consacrent 30% et plus de leur revenu aux frais de logement (14%) est comparable au Québec (16%) et à la Montérégie (14,5%);
- Les deux principales typologies de logement dans la MRC sont la maison unifamiliale isolée et les appartements dans un immeuble de moins de cinq étages;
- Le niveau de diplomation des habitants de la MRC est plus faible que celui de la Montérégie et du Québec. 24 % de la population n'a pas de diplôme ou de grade d'études secondaires. Toutefois, 20 % de la population est diplômée d'un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers;
- Le taux de chômage s'établit à 5,6 % en 2021 dans la MRC. Il est légèrement plus faible que celui de la Montérégie et du Québec, malgré certaines disparités au sein de la MRC. En avril 2022, le taux de chômage de la Montérégie avait chuté à 3,9 %;
- Les déplacements domicile-travail ont lieu à 53 % dans la municipalité de résidence, à 22 % dans une municipalité différente dans la MRC et à 25 % hors de la MRC. Ces taux s'expliquent notamment par le fait que Saint-Hyacinthe représente 85 % du total des déplacements, et que 73 % de ceux-ci sont réalisés dans la ville.

L'analyse du profil sociodémographique de la MRC des Maskoutains présente les principaux éléments de :

- L'évolution de la population et des ménages;
- Les projections démographiques;
- L'évolution de la population par groupes d'âge;
- La structure et le revenu des ménages;
- Le logement (périodes de construction des logements, typologies, état des logements et mode d'occupation);
- Le niveau de scolarité;
- Les indicateurs liés au marché de l'emploi (taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi);

— Les déplacements domicile-travail.

2.3.1 Évolution de la population et des ménages

En 2021, la MRC des Maskoutains compte 89 432 résidents. L'évolution de la population se caractérise par :

- Une croissance démographique de +13,3% dans la MRC entre 2001 et 2021;
- Une croissance inférieure au Québec (+16,8%) et à la Montérégie (+23,5%) au cours de la période;
- Un maintien de la croissance dans la MRC (+6,2%) entre 2011 et 2021;
- Un ralentissement de la croissance au Québec et en Montérégie par rapport à la période précédente;
- Des MRC adjacentes plus dynamiques sur le plan démographique;
- Des MRC adjacentes dont la croissance a ralenti au cours des 10 dernières années.

Le dynamisme démographique n'est pas homogène sur le territoire. Sept municipalités, dont Saint-Hyacinthe, connaissent une croissance supérieure à celle de la MRC. Les autres connaissent une croissance plus modeste, voire une diminution de leur population entre 2011 et 2021.

FIGURE 8 - TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION 2001-2021

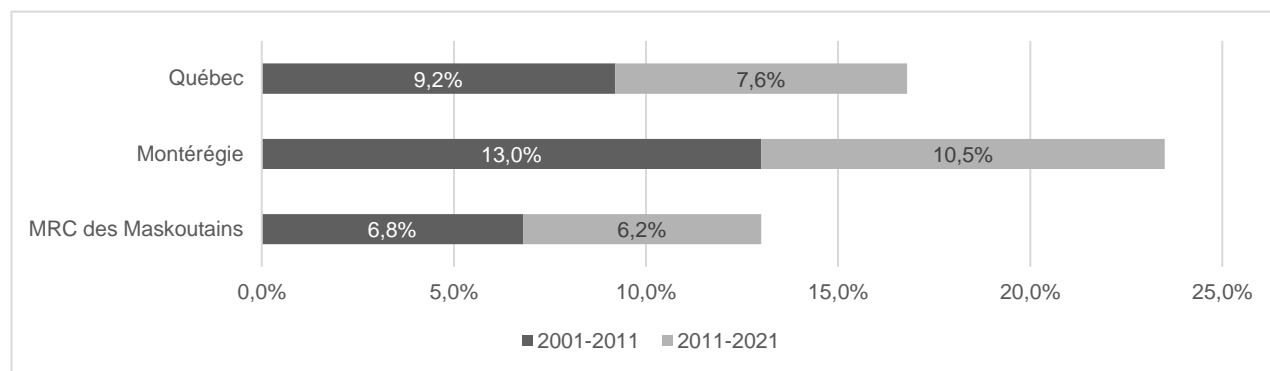


TABLEAU 2 - TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION DANS LES MRC ADJACENTES, 2001-2021

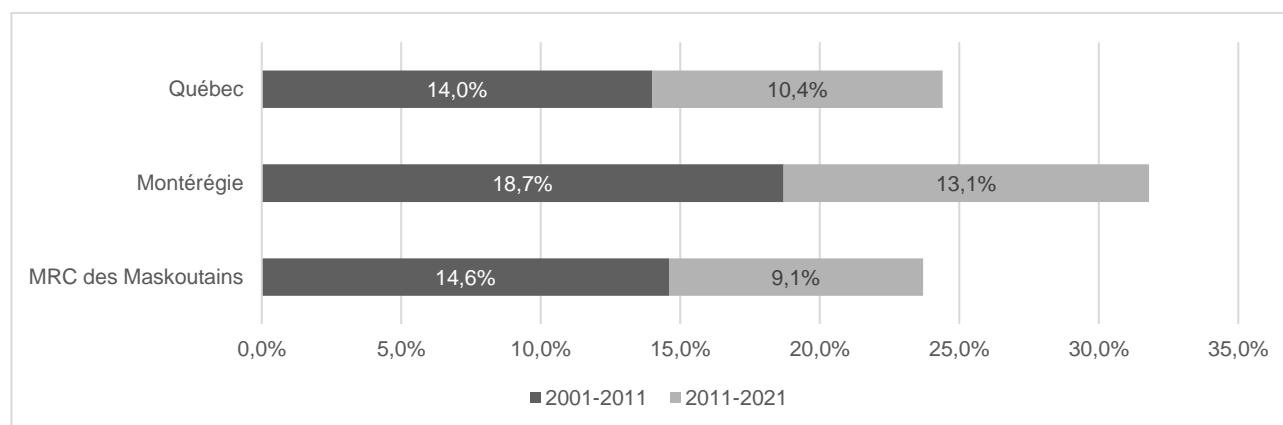
TERRITOIRE	2001	2011	2021	2001-2011	2011-2021	2001-2021
MRC d'Acton	15 167	15 381	15 654	1,4 %	1,8 %	3,2 %
MRC de Drummond	87 808	98 681	107 967	12,4 %	9,4 %	23,0 %
MRC de La Haute-Yamaska	79 175	85 042	92 796	7,4 %	9,1 %	17,2 %
MRC des Maskoutains	78 917	84 248	89 432	6,8 %	6,2 %	13,3 %
MRC de Pierre-de-Saurel	50 081	50 900	51 843	1,6 %	1,9 %	3,5 %
MRC de Rouville	29 980	35 690	37 889	19,0 %	6,2 %	26,4 %
Montréal	1 276 397	1 442 433	1 591 620	13,0 %	10,3 %	24,7 %
Québec	7 237 479	7 903 001	8 501 833	9,2 %	7,6 %	17,5 %

Source : Statistique Canada. Recensements de 2001, 2011, 2021.

En 2021, la MRC des Maskoutains compte 39 340 ménages. Leur évolution se caractérise par :

- Une croissance de +25,1% dans la MRC entre 2001 et 2021 ;
- Une croissance comparable au Québec (+25,9%) et inférieure à la Montréal (+34,9%) ;
- Un ralentissement de la croissance du nombre de ménages entre 2011 et 2021 (+9,1%);
- Une concentration accrue à Saint-Hyacinthe, avec 67% des ménages en 2021 (64% de la population) ;
- Une évolution du nombre de ménages plus rapide que celle de la population.

FIGURE 9 - TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE DE MÉNAGES, 2001-2021



Source : Statistique Canada. Recensements de 2001, 2011, 2021.

2.3.2 Projections démographiques

Selon les projections de l'institut de la Statistique du Québec (ISQ), la population de la MRC des Maskoutains devrait atteindre environ 100 900 personnes en 2041.

La croissance démographique devrait donc être de +14,2 % entre 2021 et 2041 sur le territoire de la MRC. Cette croissance est supérieure à celle attendue dans l'ensemble du Québec (+11,6 %), mais légèrement inférieure à celle projetée pour la Montérégie (+15,4%).

TABLEAU 3 - ÉVOLUTION PROJÉTÉE DE LA POPULATION, 2021-2041

TERRITOIRE	2021	2041	VARIATION 2021-2041
MRC des Maskoutains	88 366	100 925	14,2%
Montérégie	1 593 605	1 838 196	15,4%
Québec	8 501 833	9 485 356	11,6%

Source : Institut de la Statistique du Québec, Projections démographiques 2020-2041.

La population projetée pour Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Marcel-de-Richelieu n'a pas été incluse (moins de 500 habitants).

2.3.3 Structure de la population par groupe d'âge

- Les personnes âgées de 65 ans et plus (22,3%) sont plus représentées qu'au Québec (20,6%) et en Montérégie (20,3%) en 2021;
- Les 25 à 44 ans (24,4%) sont moins représentés qu'au Québec et en Montérégie;
- À Saint-Hyacinthe, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (26,1%) est supérieure à la MRC;
- L'accroissement de la part des 65 ans et plus depuis 2001 (+58,1%) est inférieur à la Montérégie mais plus marqué qu'au Québec;
- La diminution de la part des 15 à 24 ans depuis 2001 (-26,9%) est plus marquée qu'en Montérégie et au Québec;
- Ces deux tendances se sont accentuées entre 2011 et 2021.

FIGURE 10 - RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2021

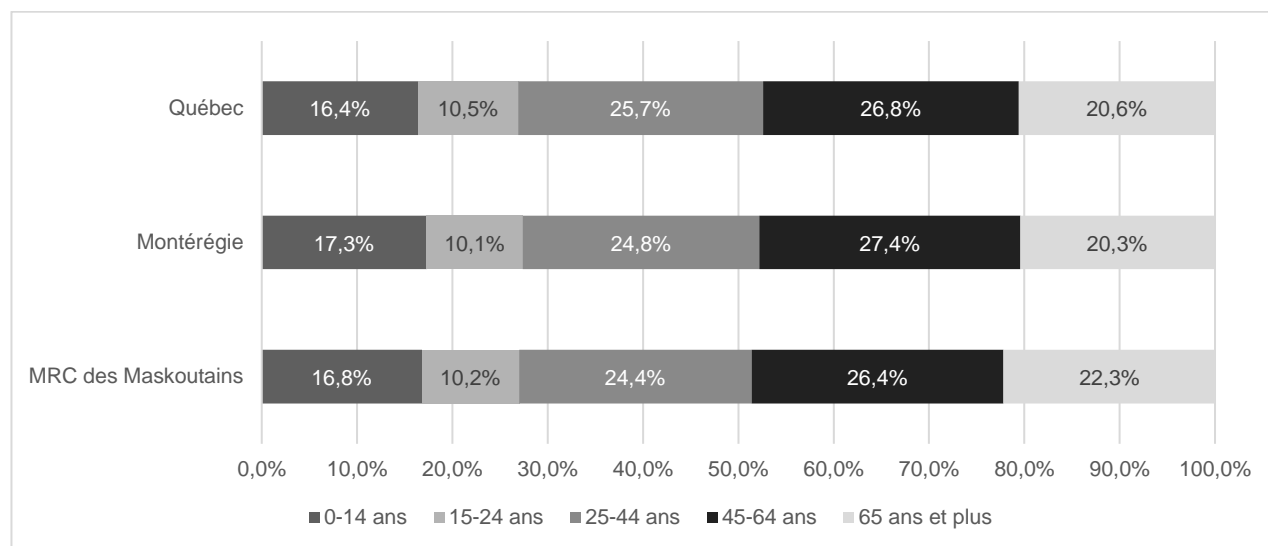


TABLEAU 4 - ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES D'ÂGE, 2001-2021

2001-2021	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
MRC des Maskoutains	-6,7%	-26,9%	-13,7%	2,9%	58,1%
Montérégie	-9,9%	-22,1%	-16,1%	2,9%	74,3%
Québec	-8,1%	-20,0%	-14,1%	3,7%	55,3%

Source : Statistique Canada. Recensements de 2001, 2011, 2021.

2.3.4 Structure des ménages et revenu

Structure des ménages

- Les ménages de 1 à 2 personnes (71,8%) sont plus représentés qu'au Québec (66,4%) et en Montérégie (69,7%);
- Cette proportion est accrue à Saint-Hyacinthe : 76 % des ménages, soit 3 ménages sur quatre, comptent 2 personnes ou moins;
- Cette distribution particulière tient à la concentration d'institutions d'enseignement (étudiants) et de services et résidences pour personnes âgées dans la principale ville de la MRC;
- Certaines municipalités présentent un profil familial. La part des ménages de 4 personnes atteint 22,5%, soit 5 points de plus qu'au Québec, à La Présentation, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Dominique, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Simon, Saint-Valérien-de-Milton et Sainte-Marie-Madeleine.

Revenus

- La MRC des Maskoutains présente un revenu médian (78 128,00 \$) et un revenu moyen (89 358,54 \$) par ménage inférieur à celui de la Montérégie et du Québec en 2021;
- Il existe de fortes disparités entre les municipalités. La Ville de Saint-Hyacinthe présente un revenu médian (66 441,75 \$) et un revenu moyen (87 600 \$) inférieurs à la moyenne de la MRC;
- Saint-Simon, La Présentation, Saint-Liboire, Saint-Damase, Sainte-Madeleine et Sainte-Marie-Madeleine présentent un revenu moyen et médian supérieur à celui de la MRC.

FIGURE 11 - COMPOSITION DES MÉNAGES, 2021

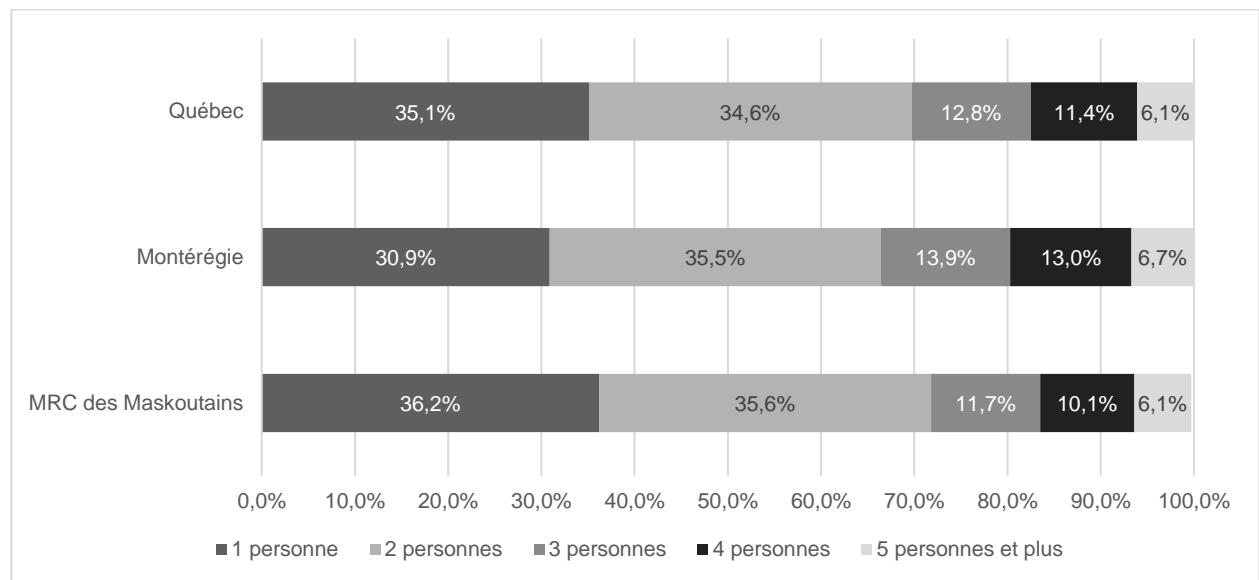


TABLEAU 5 - MRC DES MASKOUTAINS – REVENUS MÉDIAN ET MOYEN, 2021

TERRITOIRE	REVENU TOTAL MÉDIAN	REVENU TOTAL MOYEN
MRC des Maskoutains	78 128,00 \$	89 358,54 \$
Montérégie	86 030,35 \$	100 212,75 \$
Québec	79 294,60 \$	93 095,20 \$

Source : Statistique Canada. Recensement de 2021.

2.3.5 Immigration

- En 2021, 5,4 % des résidents de la MRC des Maskoutains sont issus de l'immigration et 1,7 % sont des résidents non permanents;
- Plus de la moitié (51,3 %) de la population immigrante dans la MRC est arrivée au Canada entre 2011 et 2021;
- La population immigrante dans la MRC provient à 40 % d'Afrique (Algérie, République démocratique du Congo et Maroc) à 31,9 % des Amériques (Colombie, Haïti et Mexique), à 19,4 % d'Europe (France) et à 9,2 % d'Asie (Syrie et Chine);
- Les immigrants résidents dans la MRC et étant arrivés au Canada entre 2016 et 2021 proviennent principalement de Côte-d'Ivoire, de Colombie, de Syrie, de France, de République démocratique du Congo, du Cameroun et d'Algérie.

2.3.6 Le logement

Part du revenu consacrée aux frais de logement

- Dans la MRC des Maskoutains, la part des ménages qui consacrent 30% et plus de leur revenu aux frais de logement (14%) est comparable au Québec (16%) et à la Montérégie (14,5%);
- La situation diffère selon les municipalités. Les taux les plus élevés sont enregistrés à Saint-Hyacinthe (16%), Saint-Jude (16%) et Saint-Marcel-de-Richelieu (16%);
- La valeur des logements dans la MRC (300 000 \$) est inférieure à celle de la Montérégie (352 000 \$) et comparable à celle du Québec.

TABLEAU 6 - PART DU REVENU CONSACRÉE AUX FRAIS DE LOGEMENT, 2021

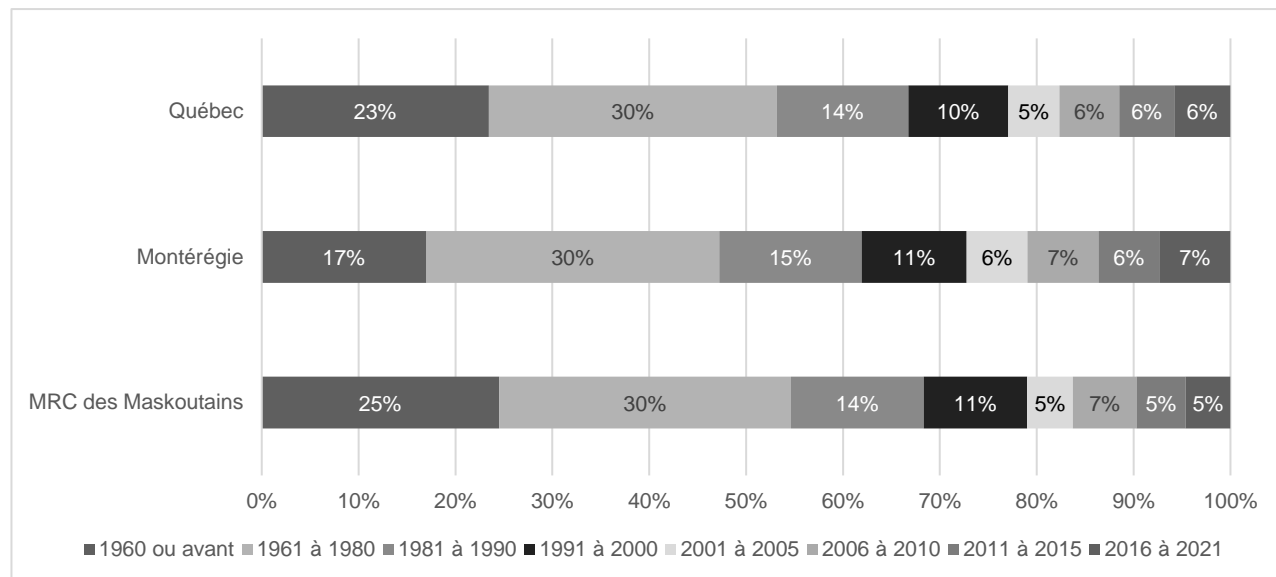
TERRITOIRE	30 % OU PLUS DU REVENU EST CONSACRÉ AUX FRAIS DE LOGEMENT	VALEUR MÉDIANE DES LOGEMENTS (\$)
MRC des Maskoutains	14%	300 000 \$
Montérégie	14,5%	352 000 \$
Québec	16%	300 000 \$

Source : Statistique Canada. Recensement de 2021.

Logement : état, occupation, typologies

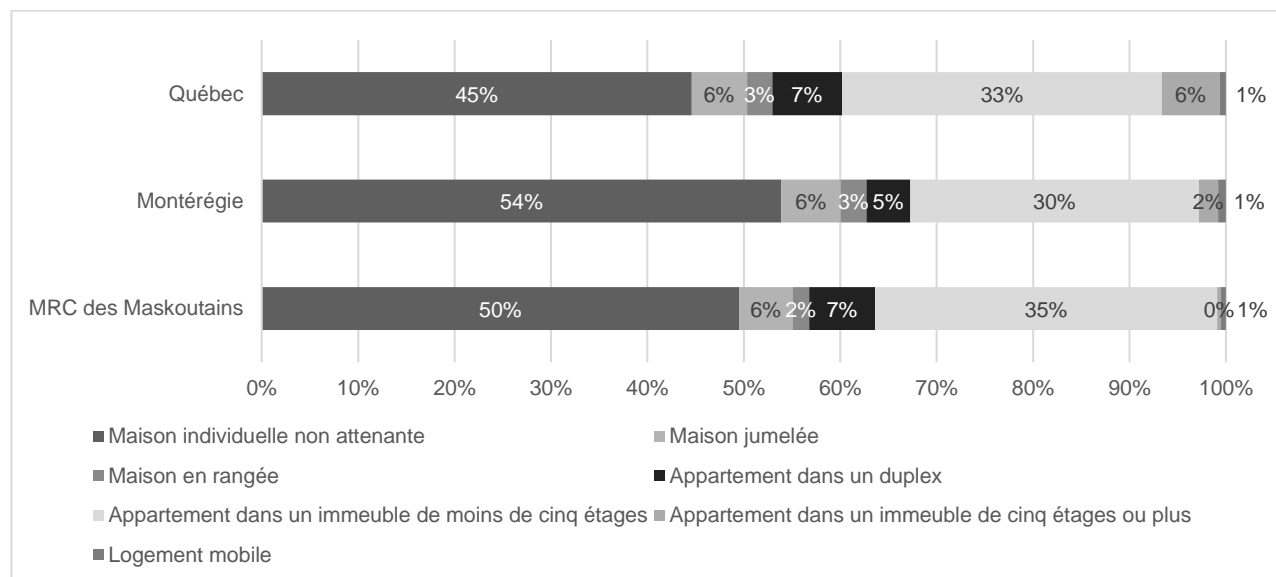
- Plus du quart des bâtiments résidentiels de la MRC a été construit avant 1960, une part comparable à celle du Québec (23%) et supérieure à celle de la Montérégie (17%);
- Dans la MRC des Maskoutains, 5% des logements requièrent des réparations majeures, un taux comparable à celui du Québec (6%) et de la Montérégie (6%);
- La situation diffère selon les municipalités. À Saint-Barnabé-Sud (10,1%), Saint-Bernard-de-Michaudville (10,4%) et Saint-Louis (9,4%), la part des logements nécessitant des réparations majeures est plus élevée;
- Dans la MRC des Maskoutains, les logements sont occupés à 58% par leur propriétaire et à 42% par des locataires;
- Il existe une différence importante entre Saint-Hyacinthe, où la part des propriétaires occupants s'établit à 48,6%, et les autres municipalités où, en moyenne, cette proportion est de l'ordre de 79,9%;
- Enfin, la typologie des logements est dominée par la maison individuelle non attenante (49,5%) et les appartements dans un immeuble de moins de cinq étages (35,5%), une part comparable à celle du Québec (44,6% et 35,5%);
- Saint-Hyacinthe se distingue des autres municipalités : la part des maisons individuelles non attenantes atteint 34,3% et celle des appartements dans un immeuble de moins de cinq étages s'établit à 47,6%. La part des duplex est plus élevée (8,9%) que dans la MRC (6,8%);
- Dans les autres municipalités, le paysage est dominé par la maison individuelle non attenante (85,4%). À Saint-Hugues, la part des appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus atteint 1,9%, un record pour la MRC.

FIGURE 12 - ANNÉE DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS, 2021



Source : Statistique Canada. Recensement de 2021.

TABLEAU 7 - TYPOLOGIES RÉSIDENTIELLES, 2021

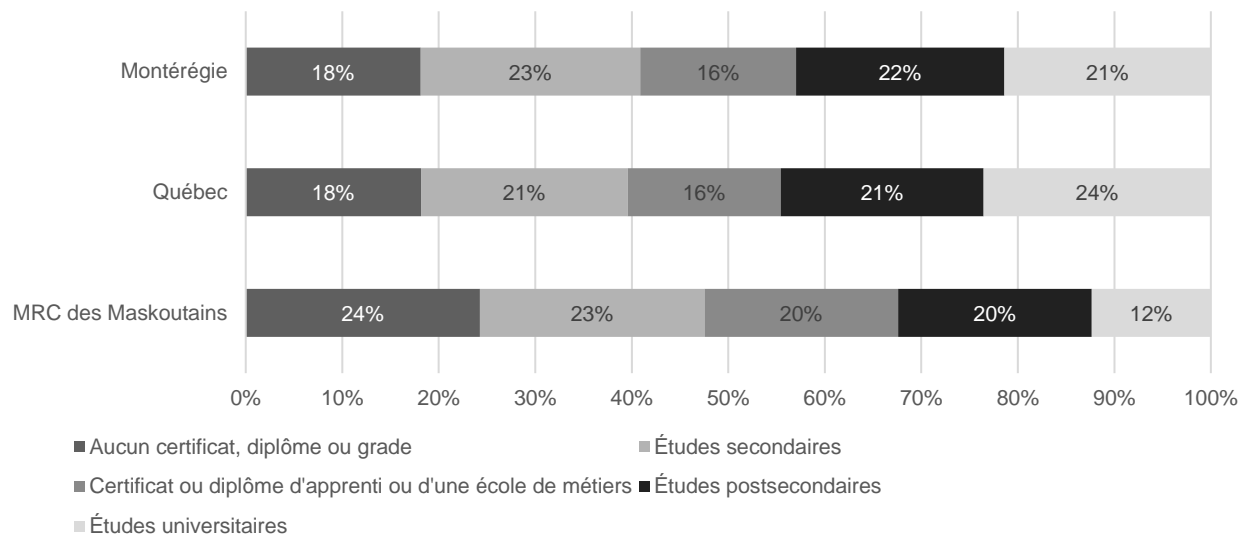


Source : Statistique Canada. Recensement de 2021.

2.3.7 La scolarité

- Dans la MRC des Maskoutains une part plus importante de la population ne dispose d’aucun certificat, diplôme ou grade (24%) par rapport au Québec (18%) ou en Montérégie (18%);
- Cette part est beaucoup plus élevée dans certaines municipalités comme Saint-Bernard-de-Michaudville (36%), Sainte-Hélène-de-Bagot (30%), Saint-Jude (32%), Saint-Louis (41%) et Saint-Marcel-de-Richelieu (39%);
- En revanche, la part des personnes qui disposent d’un certificat ou diplôme d’apprenti, ou d’une école de métiers (20%) est plus élevée que dans les régions de référence (16% au Québec et 16% en Montérégie);
- Une part moins importante de la population dispose d’un certificat ou diplôme universitaire. De fait, la part de la population des Maskoutains (12%) est de plus de 12 points inférieure à la moyenne québécoise (24%).

FIGURE 13 - MRC DES MASKOUTAINS - NIVEAU DE SCOLARITÉ, 2021

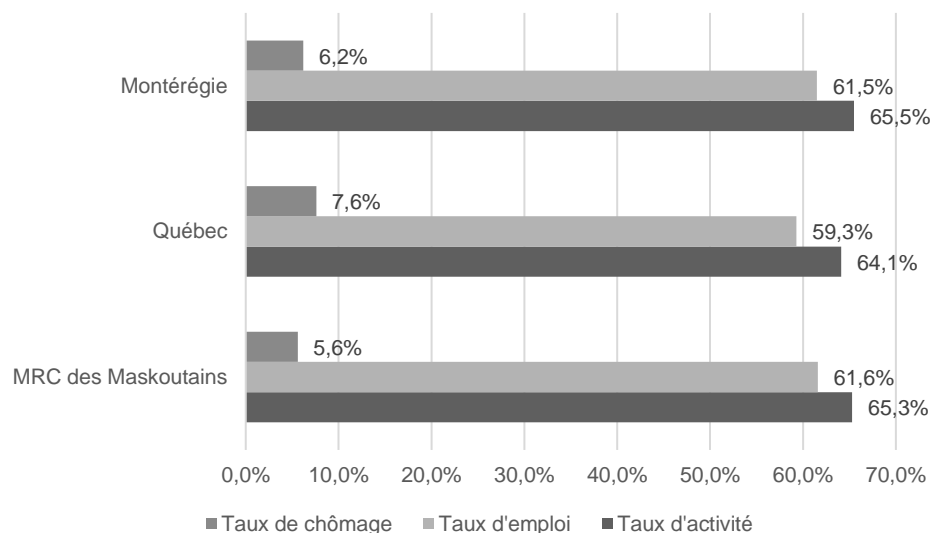


Source : Statistique Canada. Recensement de 2021.

2.3.8 L'emploi

- En 2021, la MRC des Maskoutains présente une répartition comparable à celle du Québec et de la Montérégie en termes de taux de chômage (5,6%), d'activité (65,3%) et d'emploi (61,6%). Pour l'activité et l'emploi, ces taux sont même un peu supérieurs à ceux du Québec;
- Les données du recensement ont été complétées par l'examen des bulletins du marché du travail les plus récents. En avril 2022, le taux de chômage de la Montérégie avait chuté à 3,9% et le taux d'activité avait connu une très légère augmentation (61,9%);
- Dans certaines municipalités, comme Saint-Marcel-de-Richelieu, le taux de chômage est plus marqué et dépasse 12%, ce qui équivaut au double de la moyenne de la MRC.

FIGURE 14 - MRC DES MASKOUTAINS – TAUX DE CHÔMAGE, D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI, 2021



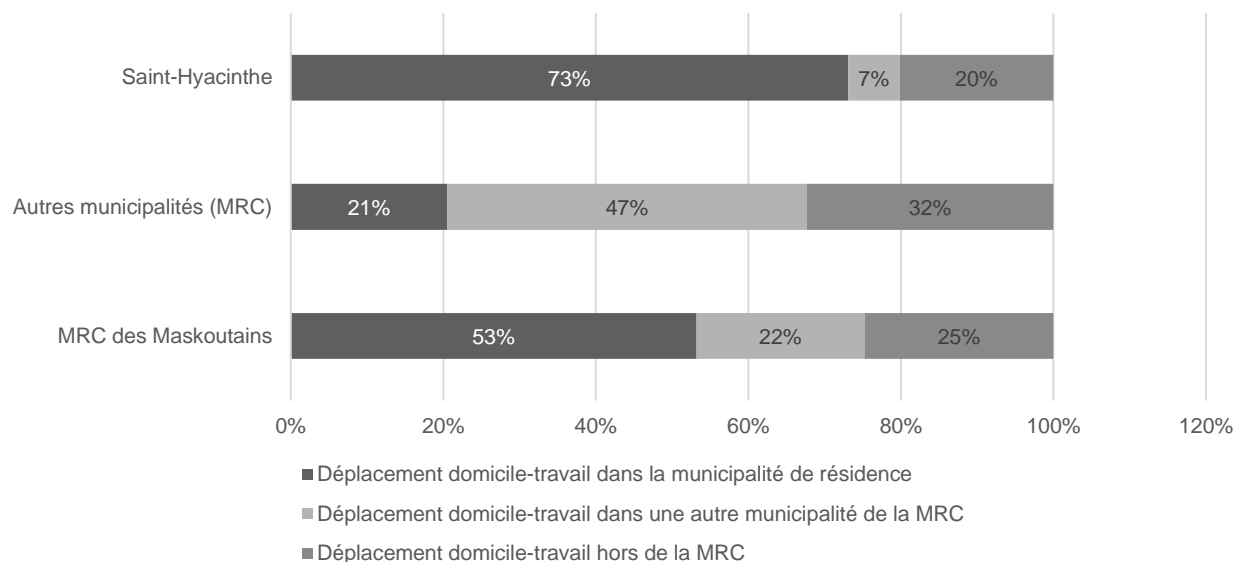
Source : Statistique Canada. Recensement de 2021.

2.3.9 Déplacements domicile-travail

L'examen des déplacements domicile-travail pour la population active âgée de 15 ans et plus met en évidence que, en 2016 :

- Plus de la moitié de ceux-ci (53%) se déroulent dans la municipalité de résidence;
- Les 47% restant se répartissent entre les déplacements dans une municipalité différente de la MRC (22%) et dans des territoires hors de la MRC (25%);
- Cette répartition peut s'expliquer par le fait que Saint-Hyacinthe représente 85% des déplacements domicile-travail enregistrés pour la MRC;
- À Saint-Hyacinthe, 73% de ces déplacements sont effectués dans la municipalité de résidence;
- En revanche, dans les autres municipalités, ce type de déplacement ne compte que pour 21%;
- Dans les autres municipalités, le type de déplacement domicile-travail prédominant est celui qui est réalisé dans une municipalité différente à l'intérieur de la MRC.

FIGURE 15 - MRC DES MASKOUTAINS - DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL POUR LA POPULATION ACTIVE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE LIEU, 2021



Source : Statistique Canada. Recensement de 2021.

2.4 DÉVELOPPEMENT URBAIN RÉSIDENTIEL

FAITS SAILLANTS

- Entre 2017 et 2022, 48 hectares ont été consommés sur les 315,6 hectares disponibles dans la MRC, soit 25,44% des superficies prévues pour la période 2015-2031;
- Entre 2017 et 2022, 2 952 nouveaux logements ont été créés, soit 71% du nombre de logements prévus pour la période 2015-2031;
- Si elle poursuit sa trajectoire, la MRC accueillera davantage de nouveaux ménages que prévu au cours de la période 2015-2031;
- La ville de Saint-Hyacinthe, qui a accueilli 81% de la croissance entre 2017 et 2022, fait preuve de dynamisme sur le plan du développement résidentiel et concentre la majorité des espaces disponibles;
- Or, cette perspective soulève aussi des préoccupations relatives à la capacité des municipalités à offrir des services de qualité (infrastructures, transport en commun, etc.);
- La trame commerciale et de services est vigoureuse, quoique concentrée à Saint-Hyacinthe;
- Le service de soutien au développement économique récemment créé à l'échelle de la MRC aidera les entrepreneurs, fragilisés par la pandémie, à faire face à la concurrence externe et à répondre aux besoins de la population.

2.4.1 Cibles de développement

Tel que mentionné précédemment, l'orientation 10 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* encadre les activités associées au développement, en orientant celui-ci dans les centres urbains déjà équipés en infrastructures et services.

Pour cette raison, la MRC a effectué un inventaire des espaces disponibles pour le développement sur son territoire, et ce afin d'évaluer sa capacité à soutenir un développement en adéquation avec l'orientation 10.

Elle a aussi estimé le nombre de ménages qu'elle accueillerait entre 2015 et 2031, ainsi que les superficies nécessaires à cet accueil.

- Nombre de ménages attendus entre 2015 et 2031 : 4 144;
- Superficies requises pour accueillir les nouveaux ménages : 182,70 hectares (0,04 hectare par ménage).

L'examen des espaces disponibles pour le développement met en évidence que :

- Entre 2017 et 2022, 48 hectares ont été consommés sur les 315,6 hectares disponibles dans la MRC;
- Cette superficie correspond à 25,44% des superficies prévues pour la période 2015-2031.

Sur le plan de l'accueil des nouveaux ménages :

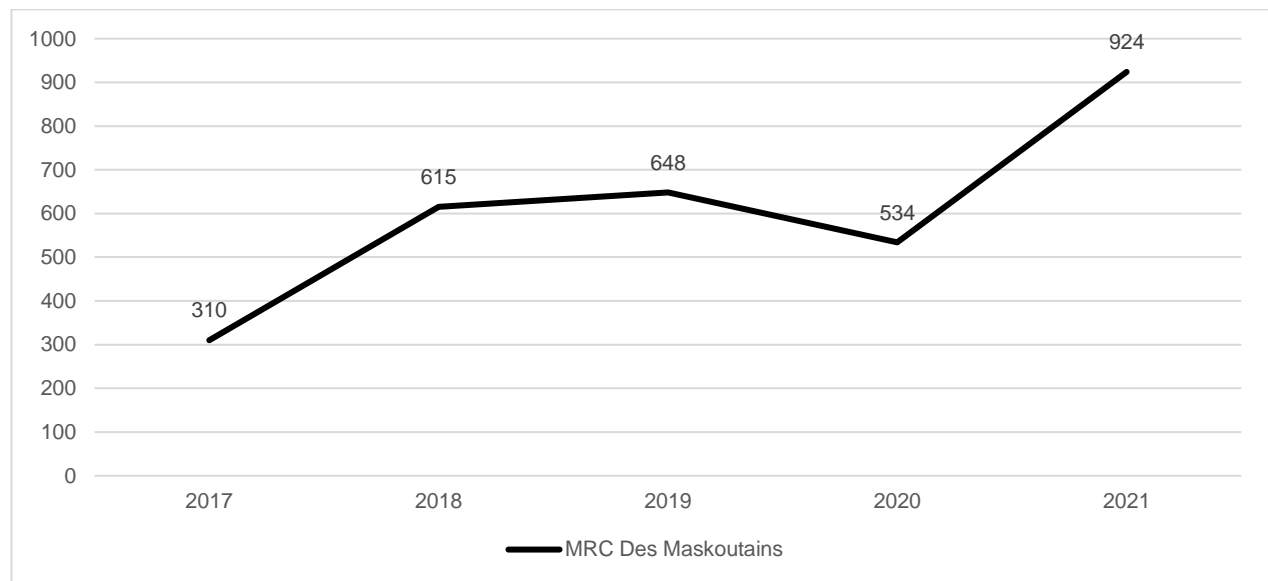
- Entre 2017 et 2022, 2 952 nouveaux logements ont été créés sur les 4 144 logements projetés;
- Ce nombre de logement correspond à 71% du nombre de logements prévus pour la période 2015-2031.

2.4.2 Répartition des logements et des espaces disponibles

Les logements construits au cours de la période 2017-2022 sont inégalement répartis entre les municipalités :

- Saint-Hyacinthe a accueilli 81% de la croissance des ménages de la MRC entre 2017 et 2022;
- En 2022, près de 33 développements résidentiels totalisant plus de 5 000 logements étaient en construction ou en projet à Saint-Hyacinthe;⁵
- Saint-Pie, Sainte-Hélène-de-Bagot ainsi que Saint-Dominique concentrent l'essentiel des autres mises en chantier enregistrées dans la MRC depuis 2017;
- Alors qu'en 2017, on comptait 310 unités mises en chantier dans la MRC, ce nombre n'a cessé d'augmenter pour atteindre le nombre de 924 en 2021.

FIGURE 16 - ÉVOLUTION DES MISES EN CHANTIER RÉSIDENTIELLES DANS LA MRC, 2017-2021



Source : MRC des Maskoutains, 2022.

L'espace disponible pour l'accueil potentiel de futurs nouveaux ménages est abondant et inégalement réparti sur le territoire :

- En 2022, la MRC dispose encore d'un total de 269,12 hectares d'espaces disponibles sur son territoire, composés principalement de lots vacants de type résidentiel et mixte (84%) et de lots à requalifier;
- Près de 60% de ces espaces se localisent principalement à Saint-Hyacinthe. Le reste des espaces disponibles se concentre principalement à Saint-Pie, Saint-Dominique, Saint-Liboire, Saint-Bernard-de-Michaudville et Saint-Louis;
- Les périmètres urbains de certaines municipalités sont saturés : Saint-Damase (pôle secondaire), Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Simon, La Présentation, Saint-Hugues.

⁵ Plusieurs des développements résidentiels étaient en projet et le nombre d'unités prévues n'était pas encore documenté par la MRC.

TABLEAU 8 - BILAN DES ESPACES DISPONIBLES DANS LA MRC DES MASKOUTAINS

LOTS VACANTS RÉSIDENTIELS ET MIXTES (HECTARES)			LOTS À REQUALIFIER (HECTARES)			TOTAL (HECTARES)		
Superficies vacantes en 2017	Superficies vacantes en 2022	Bilan des superficies vacantes consommées entre 2017 et 2022	Superficies à requalifier en 2017	Superficies à requalifier en 2022	Bilan des superficies à requalifier consommées entre 2017 et 2022	Superficies disponibles en 2017	Superficies disponibles en 2022	Bilan des superficies disponibles consommées entre 2017 et 2022
227,36	182,63	44,73	88,24	86,49	1,75	315,6	269,12	46,48

Source : MRC des Maskoutains, 2022.

2.4.3 Enjeux et tendances

L'examen combiné de l'accueil de nouveaux ménages dans la MRC des Maskoutains et des espaces disponibles pour le développement met en évidence que, si elle poursuit sa trajectoire, la MRC accueillera davantage de nouveaux ménages que prévu au cours de la période 2017-2031.

Or, cette perspective soulève des préoccupations relatives à la capacité des municipalités à répondre aux besoins de leurs résidents et à leur offrir des services de qualité :

- La capacité des infrastructures actuelles (aqueduc, égout, électricité, services publics) est limitée;
- La desserte en transport collectif est déficiente, notamment hors de la ville-centre;
- Certaines municipalités expérimentent une pénurie de la ressource en eau;
- Le contexte post-pandémique est marqué par le taux de vacance élevé d'espaces commerciaux et de bureaux (8%). Cela suscite des interrogations quant à la réutilisation adaptative de ces locaux pour une autre fonction.

Le développement résidentiel dépend aussi de la capacité de la MRC à fournir des services et des commerces pour satisfaire les besoins de la population :

- En 2021, près de 2 000 établissements commerciaux étaient recensés sur le territoire de la MRC des Maskoutains et près de 75% d'entre eux se localisaient à Saint-Hyacinthe (1 482);
- Ces établissements, d'une superficie totale de 6,5 millions de pieds carrés, présentent un profil diversifié dominé par le commerce et la restauration (3,8 millions de pieds carrés) et les bureaux (2,6 millions de pieds carrés);
- La superficie vacante a augmenté avec la pandémie. En 2021, les 521 027 pieds carrés vacants se répartissent presque également entre le commerce de détail et les bureaux;

- Le secteur employait un peu plus de 20 000 personnes. En 2021, près de 33,1 millions de dollars avaient été investis dans le secteur.

Le secteur commercial est néanmoins confronté à la concurrence de places commerciales et d'affaires localisées dans les villes voisines, plus proches de la Communauté métropolitaine de Montréal. Il est aussi confronté au changement des tendances, comme l'essor du commerce en ligne. Le secteur bénéficie néanmoins de la création récente d'un service de développement commercial pour l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains.

Pistes de solution

Des pistes de solution ont été partagées par les principaux acteurs de l'aménagement de la MRC pour résoudre les enjeux de déficit d'espace disponibles et de fourniture de services lors d'une rencontre tenue le 31 août 2022 :

En dehors des périmètres d'urbanisation :

- Municipalités en manque d'espace : exclusion (Rappel Projet de Loi 103);
- Demande à portée collective (art.59 de la Loi sur la protection et du territoire et des activités agricoles).

Dans les périmètres d'urbanisation :

- Densification et intensification;
- Revitalisation et requalification des espaces centraux;
- Cohabitation des usages;
- Augmentation de l'offre de logements abordables;
- Conversion de locaux commerciaux et d'immeubles de bureaux.

2.6 EMPLOI ET PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

FAITS SAILLANTS

- Dans la MRC, les activités économiques sont dominées par la filière agroalimentaire, laquelle repose sur deux principaux piliers : la production agricole intensive et la fabrication industrielle.
- Cette filière a un impact sur la répartition des emplois :
 - La part des emplois du secteur primaire (7%) est supérieure à la Montérégie et au Québec;
 - Le portrait de l'emploi est également marqué par les activités liées à la fabrication (18%). La MRC compte 308 industries, qui rassemblent 13 349 emplois en 2021;
 - La majorité de la population est néanmoins employée dans les services (68%).
- La filière agroalimentaire, de rayonnement international, rassemble à elle seule 120 entreprises et plus de 8 000 emplois manufacturiers, de services, de recherche et d'enseignement. L'intégration de la grappe à l'échelle de la MRC allie le potentiel productif du territoire et le savoir des experts dans une vaste gamme d'entreprises, d'exploitations et d'institutions de soutien;
- L'agriculture rassemble 1 114 exploitations de production animale ou végétale, qui génèrent 9% de la richesse agricole québécoise;
- Les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux) ainsi que l'élevage des bovins laitiers, des porcs et de la volaille dominent le panorama économique de la MRC.

- La MRC est confrontée à des enjeux de développement variés :
 - **Sur le plan industriel**, la saturation des espaces industriels existants représente un enjeu majeur pour la croissance du secteur d'activité. Cette situation se couple aussi à un déficit de l'offre résidentielle, de commerces et de services pour de potentiels nouveaux employés, ce qui aggrave la pénurie de main-d'œuvre;
 - **Sur le plan agricole**, la MRC est confrontée à un enjeu de relèbe important, particulièrement marqué dans le domaine des grandes cultures et des grandes exploitations animales. La diversification des activités et la résilience dans un contexte de concurrence internationale sont des sujets de préoccupations. Des discussions sont en cours concernant l'adoption de pratiques agroenvironnementales pour maintenir la capacité du territoire à soutenir l'activité.

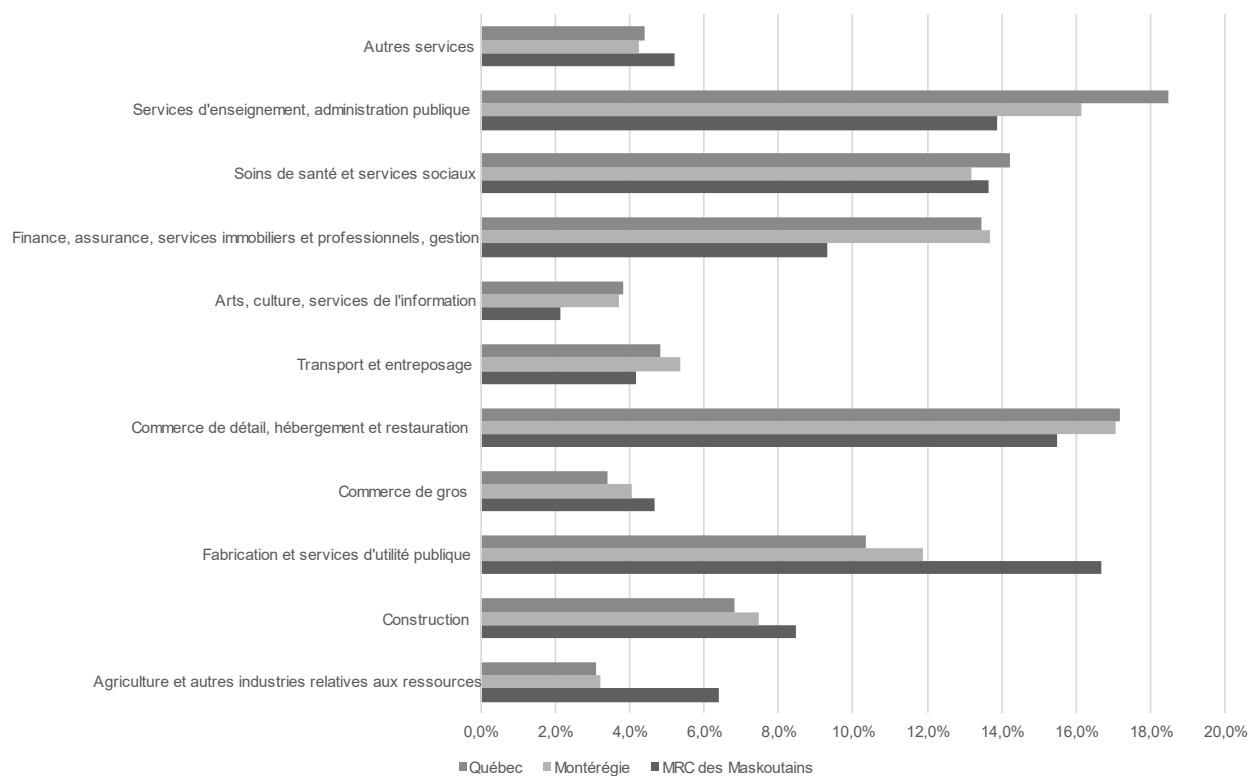
- L'activité touristique connaît un essor après la pandémie, la MRC retrouvant son attractivité sur le plan du tourisme d'affaires. Elle développe le soutien à l'agrotourisme avec un plan de développement de ce créneau;
- La culture et le patrimoine sont florissants et font l'objet de politiques de soutien et d'inventaire.

2.6.1 Portrait de l'emploi par secteur d'activité

Le portrait de l'emploi par secteur d'activité s'appuie sur les données du recensement de 2021. Il est complété par de l'information récente issue du bulletin économique régional Le Technopolitain (2021). La répartition de la population par secteur d'activité est constante dans la MRC des Maskoutains, et ce depuis 2006 :

- Le secteur primaire (6%) est surreprésenté par rapport à la Montérégie (3%) et au Québec (3%);
- La part de la fabrication se situe à 17%, une proportion supérieure à celle de la Montérégie (12%) et du Québec (10%). L'activité marque un léger recul par rapport à 2006 (21%);
- La majorité de la population est employée des services (68%).

FIGURE 17 - RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ, 2021



Source : Statistique Canada, 2021.

2.6.2 Les pôles industriels

L'industrie, notamment dans le secteur des biotechnologies et de l'agroalimentaire représente une activité-phare dans la MRC des Maskoutains. Cependant, la faible disponibilité des espaces pour le développement, la pénurie et le vieillissement de la main-d'œuvre spécialisée ainsi que le déficit de services pour attirer de nouveaux employés font peser des interrogations sur le devenir de ce secteur d'activité.

Emploi

L'activité industrielle occupe une place prépondérante :

- En 2021, les 308 entreprises manufacturières du territoire comprenaient 13 349 employés. Entre 2020 et 2021, 795 nouveaux emplois ont été créés dans les industries de la région;⁶
- L'industrie emploie surtout une main-d'œuvre résidente de la MRC. En 2016, 18% de la population active étaient employée dans l'industrie (8 095 emplois en 2016), une proportion supérieure de 7 points au Québec. Les données de navettage montrent que les résidents travaillent surtout dans la MRC;
- En 2021, plus de 269 millions de dollars ont été investis dans l'industrie dans la MRC, un accroissement de +47% par rapport à 2020 et un investissement record depuis 2012.

Depuis plusieurs années, l'industrie maskoutaine fait appel à des travailleurs étrangers temporaires pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre. En 2022, l'entreprise Olymel a employé 1 200 personnes issues de l'immigration temporaire⁷.

Filières et répartition spatiale

LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE

La MRC des Maskoutains se caractérise par la présence d'une filière agroalimentaire de calibre international, et dont les principales installations se concentrent à Saint-Hyacinthe.

Elle compte environ :

- 120 entreprises de transformation, de fabrication d'équipement, de distribution et de services spécialisés en agroalimentaire (pharmaceutique, vétérinaire, agroenvironnement, semences, textiles techniques, matériaux composites);
- Plus de 8 000 travailleurs impliqués dans des activités aussi diversifiées que la recherche, le développement, le support technologique, la distribution, l'entreposage, les services professionnels, etc.

La filière concentre aussi 68% des investissements manufacturiers réalisés dans la MRC.

⁶ Saint-Hyacinthe Technopole (2021). *Le Technopolitain*. Édition spéciale / rapport d'activité et bilan économique 2021, 28 p.

⁷ Le Courrier de Saint-Hyacinthe. (2022). *Pénurie de main-d'œuvre – Des bras et des toits*. Récupéré de <https://lecourrier.qc.ca/des-bras-et-des-toits/>

La filière s'appuie sur un espace agricole riche et très productif (voir section « L'agriculture ») et des industries de haute technologie. Ses activités se concentrent autour de la biotechnologie, la préparation des viandes, des produits laitiers et la transformation des fruits et légumes.

La force de la filière repose notamment sur :

- Une faculté d'enseignement et de recherche vétérinaire au fort rayonnement dans les Amériques;
- Le plus important centre de recherche et de développement en transformation des aliments au Canada;
- 21 unités et chaires de recherche liées au bioalimentaire et au vétérinaire;
- 18 organismes de soutien au développement et à l'innovation pour les entreprises bioalimentaires, dont trois centres collégiaux de transfert technologique (CCTT);
- 200 chercheurs permanents de réputation mondiale dont les travaux sont dédiés à la filière;
- Une école de niveau technique dédiée à la transformation alimentaire et la production agroalimentaire;
- Plus de 500 diplômés chaque année seulement dans le secteur agroalimentaire;
- Un complexe de plus 25 000 m² d'espaces locatifs pour l'incubation d'entreprises innovantes;
- Une expertise de chef de file en traitement de résidus agroalimentaires (usine de biométhanisation);
- Une dizaine de partenariats internationaux avec d'autres pôles technologiques et de recherche.

Le pôle présente des avantages compétitifs très attractifs pour les industries spécialisées :

- Bassin de main-d'œuvre qualifié;
- Proximité des sources d'approvisionnement;
- Présence d'un écosystème des savoirs et de la connaissance ainsi que d'entrepreneuriat;
- Avantages financiers à l'implantation;
- Présence d'une économie circulaire;
- Qualité de vie dans la région;
- Noyau d'entreprises de grand calibre;
- Principe des grappes industrielles.

LES PARCS INDUSTRIELS

La MRC des Maskoutains compte trois principales concentrations industrielles sur son territoire. L'occupation des espaces industriels est importante (91,9%) et a eu tendance à s'accroître au cours des dix dernières années. Cette situation est particulièrement cruciale pour la Ville de Saint-Hyacinthe, dont les espaces disponibles dans les parcs industriels sont presque complètement comblés.

- **Saint-Hyacinthe**, pôle régional avec 90% des affectations à vocation industrielle, soit plus de 588 hectares. Une part importante de ces superficies est consacrée à du commercial (entreposage et distribution). Les quatre parcs industriels sont occupés à plus de 97%;
- **Saint-Pie** : la municipalité de Saint-Pie comprend 39,7 hectares de superficie industrielle, laquelle est occupée à 93%. Elle concentre de nombreuses entreprises du secteur de l'ameublement de bureau et du travail du bois;

- **Saint Damase** : la municipalité comprend un parc industriel d'une superficie de 30,23 hectares. Le taux d'occupation du parc était de 69,9%, avec 9,09 hectares vacants. La municipalité accueille notamment l'entreprise Exceldor. Celle-ci cherchait à se relocaliser à Saint-Hyacinthe en 2022.

D'autres localités de la MRC accueillent aussi ces activités dans une moindre mesure : Saint-Dominique, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Simon et Sainte-Hélène-de-Bagot. Ces différents pôles ne sont pas en compétition les uns avec les autres. Leur vocation respective est variée.

TABLEAU 9 - PROFIL DES PARCS INDUSTRIELS DE SAINT-HYACINTHE

PÔLE INDUSTRIEL	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOYÉS	ACTIVITÉS	SUPERFICIE (HECTARES)
Olivier Chalifoux	63	4 584	Agroalimentaire Faible incidence environnementale	258,18
Théo-Phénix	45	1 155	Agroalimentaire Produits métalliques Machinerie / Équipements Distribution	131,27
Camille-Mercure	6	293	Produits métalliques Bois	70,34
Cité de la biotechnologie	35 15 institutions	1 498 2 598 (recherche/institution)	Agroalimentaire Biotechnologies	128,95

Source : Saint-Hyacinthe Technopole, 2022.

TABLEAU 10 - DISPONIBILITÉ DE L'ESPACE DANS LES PÔLES INDUSTRIELS (SADR)

PÔLE INDUSTRIEL	SUPERFICIE DE L'AFFECTATION (HECTARES)	ESPACE DISPONIBLE EN 2014 (HECTARES)	ESPACE DISPONIBLE EN 2022 (HECTARES)	TAUX D'OCCUPATION (%)
Olivier Chalifoux	258,18	33,21	9,06	96,5%
Théo-Phénix	131,27	13,62	0	100,0%
Camille-Mercure	70,34	0	0	100,0%
Cité de la biotechnologie	128,95	15,54	10,4	91,9%
Sous-total Saint-Hyacinthe	588,74	62,37	19,46	97,1%
Saint-Pie	39,68	0,76	2,76	93,0%
Saint-Damase	30,23	9,09	9,09	69,9%
Total MRC	658,31	72,22	31,31	91,9%

Source : MRC des Maskoutains, 2022.

Diagnostic et enjeux

Enjeux et tendances

Il existe de fortes interrogations sur les conditions du développement industriel dans la MRC, et ce alors même que le secteur est l'un des moteurs de la vitalité économique de la région.

Tout d'abord, la MRC s'interroge sur la saturation des parcs industriels et la réponse à la demande future :

- 63% des lots vacants ont été développés depuis 2015, excluant ceux de la Cité de la biotechnologie;
- Les besoins en espaces industriels pour la période 2015-2031 ont été évalués à 108,5 hectares;
- Ils sont supérieurs à la superficie des espaces disponibles, évaluée à 98,45 hectares;
- 33 % de la superficie estimée pour répondre aux besoins entre 2015 et 2031 a été comblée (uniquement les lots vacants et excluant les terrains de la Cité de la biotechnologie).

À ce déficit d'espace, se combinent d'autres contraintes:

- Les espaces disponibles sont contraignants pour la construction ou la réutilisation;
- Certains secteurs non-desservis et localisés hors des périmètres urbains présentent un fort potentiel. Cependant, l'orientation 10 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* contraint la MRC à diriger le développement à l'intérieur des périmètres urbains et des secteurs déjà desservis en infrastructures;
- La desserte en infrastructures (égout, aqueduc, électricité, transport en commun) est parfois déficiente, tout comme cela a été indiqué pour le développement résidentiel.

Enfin, la MRC est confrontée à des menaces externes de diverses natures :

- La pénurie de main-d'œuvre est expérimentée par les entreprises de la région;
- La pénurie de logements abordables accroît cette situation;
- La tendance à la centralisation des activités industrielles vers de plus grands pôles industriels conduit au départ d'entreprises, et ce en contexte de croissance;
- La MRC des Maskoutains se trouve potentiellement en compétition avec les parcs industriels voisins : Drummondville dans la MRC de Drummond, Saint-Bruno-de-Montarville.

Pistes de solution

Plusieurs pistes de solutions ont été amenées par les acteurs de l'aménagement du territoire lors d'une rencontre tenue le 31 août 2022. Certaines d'entre elles portent sur :

- L'agrandissement de secteurs industriels existants, avec demande d'exclusion de la zone agricole;
- La création de nouveaux secteurs industriels en zone non agricole (concordance avec le schéma d'aménagement et de développement et l'orientation 10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme);
- Le redéveloppement des parcs et zones industriels, avec :
 - La réduction des usages non-industriels;
 - Mise en place de mesures incitatives au développement des terrains vacants industriels;
 - Développement de mesures de densification et d'intensification;
 - Requalification de sites industriels (39,36 hectares) et de secteurs industriels anciens.

2.6.3 L'agriculture

Le secteur agricole et agroalimentaire de la MRC est dominé par les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux) et par l'élevage. En raison de ses synergies avec l'industrie agroalimentaire, il s'agit d'un secteur moteur sur le territoire de la MRC, autant du point de vue des superficies occupées que des emplois et entreprises concernés.

Dans son plan de développement de la zone agricole, la MRC a formulé sa volonté d'« être le pôle de développement agricole et agroalimentaire par excellence au Québec et un territoire et un milieu de vie dynamique et attirant, profitant pleinement de ce développement ». Néanmoins, le secteur est confronté à de nombreux enjeux, liés à la cohabitation avec les autres activités (résidentiel), à la diversification de sa production, à la nécessité de se démarquer à l'échelle internationale et au soutien à la relève.

Emploi

- La MRC des Maskoutains comprend plus de 2 500 emplois agricoles en 2021. Avec les autres activités d'exploitation des ressources naturelles, le secteur représente 6% des emplois, davantage qu'en Montérégie (3%) et au Québec (3%);
- Le secteur repose principalement sur les activités de 1 114 exploitations végétales et animales, localisées sur les meilleures terres du Québec;
- Ces entreprises rapportent environ 9% des revenus agricoles de la province (839 millions de dollars sur 9,6 milliards de dollars en 2020);
- On constate une tendance à l'expansion des entreprises agricoles, avec une diminution de leur nombre mais un maintien, voire une expansion de la superficie cultivée;
- Le secteur agricole a enregistré des investissements de près de 29 millions de dollars en 2021 (contre 21,4 millions de dollars en 2020), ainsi que la réalisation de 135 projets d'expansion.⁸

Les employés relèvent, dans leur immense majorité, de la main-d'œuvre familiale (90%). Ce taux se maintient depuis 2010 (89,2%). De la main-d'œuvre non familiale est utilisée dans les grandes cultures (céréales, protéagineux, oléagineux) ainsi que les productions animales (porcs, bovins laitiers, poulets et dindons).

Néanmoins, un nombre croissant d'entreprises agricoles fait aussi appel à des travailleurs étrangers temporaires pour combler les besoins en main-d'œuvre. En 2022, ces travailleurs agricoles se chiffraient à moins d'une centaine⁹.

Le secteur expérimente actuellement un enjeu de relève. 27% des exploitations agricoles dont la vente est prévue entre 2020 et 2025 n'ont pas de relève. Ce taux est supérieur à celui de la Montérégie (24%). Cette situation est plus marquée pour les grandes cultures (céréales, protéagineux, oléagineux) : plus de la moitié des exploitations dont la vente était prévue dans les cinq prochaines années en 2020 n'avaient pas de relève.

⁸ Saint-Hyacinthe Technopole (2021). *Le Technopolitain*. Édition spéciale / rapport d'activité et bilan économique 2021, 28 p.

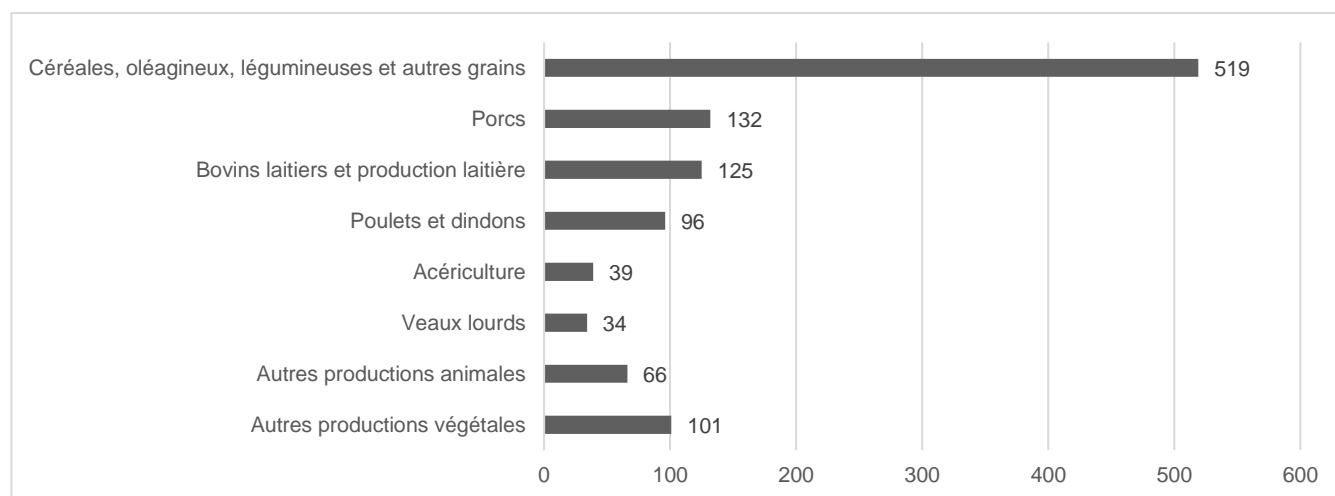
⁹ Le Courrier de Saint-Hyacinthe. (2022). *Pénurie de main-d'œuvre – Des bras et des toits*. Récupéré de <https://lecourrier.qc.ca/des-bras-et-des-toits/>

Productions et espaces

En 2020, les 1 114 exploitations agricoles de la MRC des Maskoutains se répartissent comme suit :

- 458 exploitations animales, soit 41% du total;
- 654 exploitations végétales, soit 59% du total.

FIGURE 18 - NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LA MRC DES MASKOUTAINS, 2020



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2020). *Portrait statistique agricole – MRC des Maskoutains*.

Sur le plan des revenus bruts générés par l'agriculture dans la MRC :

- 70% de ces revenus proviennent des exploitations animales (469 millions de dollars). L'élevage de porcs, de bovins laitiers / production laitière et de poulets et dindons rapporte 55% des revenus agricoles annuels dans la MRC des Maskoutains;
- Les céréales, les oléagineux, les légumineuses et les autres grains représentent ensuite la production la plus lucrative, avec 23% du revenu brut généré par l'activité dans la MRC des Maskoutains (203 millions de dollars). Cette production représente 80% des revenus bruts des exploitations végétales;
- La structure des exploitations agricoles montre que les exploitations agricoles prospères sont surreprésentées dans la MRC des Maskoutains (voir tableau en annexe) :
 - 48% d'entre elles génèrent 250 000 \$ et plus de revenu (538 exploitations). Cette part s'élève à 39% en Montérégie et 34% au Québec;
 - 30% des exploitations ont un revenu brut supérieur à 500 000 \$ contre 24% en Montérégie et 19% au Québec;
 - 30% des exploitations ont un revenu inférieur à 100 000\$ contre 42% en Montérégie et 50% au Québec.

Sur le plan des superficies et de la qualité des terres agricoles :

- La MRC des Maskoutains se caractérise par la qualité élevée de ses terres agricoles. 30% d'entre elles sont en classe 2;¹⁰
- Une part élevée des exploitations et de la zone agricole est mise en culture :
 - 96,5% du territoire est en zone agricole permanente, soit 125 776 hectares;¹¹
 - 73,5% est en culture en 2015, un taux plus élevé qu'en Montérégie (57,9%) et au Québec (33%);
 - De manière générale, les exploitations agricoles sont presque complètement cultivées (86,5%).
- 84,5% des superficies de production végétale, soit 80 839 hectares, sont voués aux grandes cultures;
- 9% de la superficie de production végétale sont consacrés au fourrage animalier;
- Les 6% restants, soit 6 057 hectares, sont partagés par toutes les autres cultures;
- La superficie moyenne des exploitations était de 77 hectares en 2015.¹²

Les municipalités présentent des profils variés :

- Saint-Hyacinthe concentre les exploitations, les superficies et les revenus liés à l'agriculture. La Ville présente la plus forte concentration d'exploitations agricoles animales et végétales du territoire., il s'agit du principal pôle de la MRC en production animale (12% des exploitations animales de la MRC), avec 58 exploitations spécialisées (élevage bovin laitier, porcine et volaille). La Ville concentre aussi 86 exploitations végétales (13% de la MRC). La moitié se consacre aux céréales, oléagineux et protéagineux et exploite la quasi-totalité des 13 271 hectares de productions végétales;
- Saint-Valérien-de-Milton et La Présentation présentent une forte concentration d'exploitations agricoles animales, avec, respectivement, 48 et 47 établissements. La première municipalité se spécialise dans les bovins laitiers et les porcs, avec 18% des unités porcines de la MRC. La seconde, dans les bovins laitiers (14% des unités bovines laitières de la région) et la volaille;
- Saint-Pie accueille le deuxième plus grand nombre d'exploitations agricoles de la région, avec 105 établissements. La municipalité concentre 10% des unités animales porcines de la MRC ainsi que près de 10% de la superficie en céréales, oléagineux et protéagineux.

Enjeux et tendances

Le Plan de développement de la zone agricole de la MRC des Maskoutains (2015) souligne que le secteur présente de nombreuses forces. Celles-ci incluent un entrepreneuriat local fort, un milieu agricole de plus en plus sensible à l'impact de l'activité sur le plan environnemental et la forte expertise des acteurs du territoire.

Cependant des enjeux de nature variée pèsent sur le dynamisme et la prospérité de l'activité.

¹⁰ Selon la classification de l'inventaire des terres du Canada (ITC), la classe 2 désigne des sols présentant des limitations modérées qui restreignent la diversité des cultures ou nécessitent des pratiques de conservation ordinaires (in : MRC des Maskoutains (2015). Plan de développement de la zone agricole, p.44).

¹¹ MRC des Maskoutains (2015). Plan de développement de la zone agricole, 149 p.

¹² MRC des Maskoutains (2015). Plan de développement de la zone agricole, p. 41.

Sur le plan environnemental, la MRC des Maskoutains répond à plusieurs des défis auxquels elle était confrontée en mettant en œuvre certaines actions de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA), et ce depuis 2015. Parmi les initiatives les plus est confrontée à de nombreux défis :

- L'érosion hydrique, accrue par certaines pratiques agricoles, ainsi que les zones inondables et à risque de glissement de terrain compromettent la qualité de ses sols à long terme;
- La qualité des eaux est soumise à des pressions importantes. Des services de soutien pour maintenir les activités des différents comités de bassin versant actuels et ceux qui seront mis en place éventuellement ont été développés, et ce dans la perspective d'améliorer et de protéger l'eau des rivières Yamaska et Richelieu. Ces efforts se sont traduits par une amélioration des indicateurs;
- L'approvisionnement en eau potable atteint la limite de capacité des infrastructures. Dans le cadre des changements climatiques, la demande devrait s'accroître et aggraver le problème. Des actions sont en cours pour assurer l'accès à une eau de consommation de qualité, en quantité suffisante ;
- La réduction des superficies boisées fait peser une menace significative sur la biodiversité. Un inventaire a été mis en place pour mieux connaître cette ressource naturelle et la protéger ;
- Des actions sont en cours pour soutenir le développement en zone agricole dans une perspective de développement durable et en concertation avec les acteurs du milieu.

Sur le plan social et économique :

- L'enjeu de la relève agricole, mentionné précédemment, est présent dans les réflexions sur l'avenir du secteur. Selon une étude sur la valeur des terres agricoles au Québec menée par AGECO et la Financière agricole en 2014, la valeur des terres agricoles en Montérégie Ouest a triplé entre 2003 et 2013. Cette situation, qui se poursuit en 2023, accroît les enjeux associés au soutien à la relève agricole dans la mesure où les investissements requis sont majeurs, avant même tout achat d'équipement. De nombreuses actions ont été mises en place depuis 2015 dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole, et ce afin de favoriser le soutien aux plus jeunes agriculteurs et soutenir le processus de transfert de ferme ;
- La diversification de la production agricole par le recours à des activités non conventionnelles est perçue comme une stratégie pour accroître la valeur ajoutée des activités d'exploitation et améliorer la résilience du secteur d'activité face à la concurrence internationale. La vente en kiosque se répand progressivement. Elle est pratiquée par 7% des exploitations de la MRC. Cependant, les autres pratiques sont beaucoup plus limitées et sont recensées dans 1% (agrotourisme, production certifiée biologique) à 4% (transformation à la ferme) des exploitations. Sur la base du PDZA, les acteurs du milieu ont mis en place des actions destinées à faire rayonner les productions et le patrimoine agricole ainsi que le terroir ;
- Enfin, plusieurs initiatives en lien avec le recyclage, l'économie circulaire et la consommation locale (circuits courts) ont été développées, en partenariat avec les institutions de la région (SADC Maskoutains/Acton).¹³

¹³ Saint-Hyacinthe Technopole (2021). *Le Technopolitain*. Édition spéciale / rapport d'activité et bilan économique 2021, 28 p.

Pistes de solution

- Des recommandations en matière de pratiques agroenvironnementales (conservation des sols et réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires) ont été énoncées dans le PDZA, en accord avec le Plan d'agriculture durable 2020-2030 du Québec;
- Par ailleurs, 10 comités de bassin-versant sont actifs dans la MRC des Maskoutains et veillent à l'amélioration de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des paysages ruraux par des mesures préventives. L'enjeu du financement de ces organisations et de leurs projets est toutefois un frein important à l'atteinte de leurs objectifs de protection;
- Le Plan de développement touristique 2021-2025 devrait permettre aux exploitations de mieux faire connaître leur activité, de diversifier les revenus et de valoriser l'image moderne de la filière agroalimentaire dans la région;
- Le plan régional des milieux naturels (PRMN), déposé en 2022, comprend le plan régional sur les milieux humides et hydriques (PRMHH) et un volet sur les milieux naturels. Parmi les outils disponibles, on compte aussi la Politique de biodiversité de la MRC. Le diagnostic que posent ces documents devrait permettre de prioriser les efforts à réaliser pour protéger les milieux naturels.

En plus de ces pistes de solutions, il existe d'autres initiatives pertinentes à la thématique :

- L'ARTERRE favorise le maillage de producteurs agricoles sans relève apparentée à des aspirants-agriculteurs ;
- Le projet Signature Innovation développé autour de la thématique « La MRC des Maskoutains : Berceau de traditions et d'innovations agroalimentaires » vise à développer des marqueurs territoriaux, des circuits thématiques, des événements agroalimentaires, et un volet éducatif (voir ci-après).

2.6.4 Le tourisme

L'activité touristique dans la MRC des Maskoutains est étroitement liée à la structure économique de la région et s'organise autour de deux grands types d'activités :

- Le tourisme d'affaires : animé notamment par le centre des congrès de Saint-Hyacinthe;
- L'agrotourisme : élément fort du positionnement régional, soutenu par le Plan de développement touristique 2021-2025 de la grande région de Saint-Hyacinthe.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

En 2021, le tourisme génère 958 emplois directs dans la MRC des Maskoutains. La région comprend 204 entreprises touristiques et 494 unités d'hébergement.¹⁴

L'activité a été fortement touchée par la pandémie mais elle a pu s'appuyer sur un réseau institutionnel et promotionnel puissant et résilient :

- Avec la réouverture du Jardin Daniel A. Séguin et le retour d'évènements comme l'Expo agricole, les Vieux Mercredis et le Poutinefest, le nombre total de visiteurs de la région pour les attraits et événements majeurs a augmenté de +135%, par rapport à 2020, avec un achalandage de plus de 112 000 personnes;
- Le taux d'occupation hôtelier maskoutain s'est établi à 39% pour la saison estivale de 2021 (plus du double de 2020). Il se situait à un niveau supérieur de cinq points par rapport à celui enregistré pour la Montérégie. Sur l'ensemble de l'année, le taux d'occupation moyen a crû de +10% pour se fixer à 34%;
- L'activité a généré 4,2 millions de dollars d'investissement dans les entreprises touristiques en 2021;
- Les dépenses directes reliées aux événements majeurs de tourisme d'affaires étaient évaluées à plus de 9,5 millions de dollars en 2022, battant le précédent record de 7,3 millions de dollars en 2019.

La hausse de ce dernier indicateur a aussi été soutenue par la reprise des activités en matière de tourisme d'affaires, pratiquement à l'arrêt depuis le début de l'année 2020.

LE TOURISME D'AFFAIRES

La MRC des Maskoutains dispose d'une structure d'accueil du tourisme d'affaires concentrée à Saint-Hyacinthe. Elle évolue en synergie avec les activités économiques associées à la grappe agroalimentaire.

En 2021, le Centre de congrès et l'Espace Saint-Hyacinthe ont accueilli 519 réunions, congrès, événements d'affaires et sportifs pour un total de 64 207 participants en 2021 :

- En 2021, 44 congrès et événements d'affaires de 40 nuitées et plus se sont tenus sur le territoire maskoutain, principalement à partir de la levée de certaines limites d'occupation des salles en juin 2021. C'est près du double de ce qui avait pu être réalisé l'année précédente;
- Ces événements ont généré près de 6 000 nuitées dans les établissements hôteliers et des dépenses directes de l'ordre de 2 millions de dollars;

¹⁴ Saint-Hyacinthe Technopole (2021). *Le Technopolitain*. Édition spéciale / rapport d'activité et bilan économique 2021, 28 p.

- En 2022, les structures devraient accueillir six nouveaux congrès et événements d'affaires majeurs avec une estimation d'un potentiel de 1 651 nuitées dans les installations hôtelières et de 300 000 dollars en dépenses directes des visiteurs et congressistes.

L'AGROTOURISME

Outre les activités agricoles non conventionnelles mentionnées dans la section « L'agriculture », la MRC des Maskoutains s'est dotée d'un Plan de développement touristique 2021-2025 qui vise à faire de la grande région de Saint-Hyacinthe une « destination vitrine de l'agroalimentaire ».

En effet, l'agrotourisme est très présent dans l'offre en tourisme d'agrément de la région, Expo Saint-Hyacinthe représente une signature forte en la matière et il existe des synergies fortes avec le tourisme des affaires.

La MRC des Maskoutains dispose de plusieurs atouts qui lui permettent de se distinguer comme vitrine :

- Le positionnement en développement économique (coeur agricole du Québec et technopole agroalimentaire);
- L'importance et la notoriété des événements spécialisés dans le secteur;
- L'accessibilité et la visibilité;
- Les projets potentiels de vitrine gourmande et de développement de produits d'appel en lien avec le patrimoine et l'avenir de l'agroalimentaire.

Plusieurs opportunités pour le secteur et la destination ont été identifiés :

- L'évolution de l'industrie agroalimentaire (production, transformation, tendances de consommation);
- L'innovation et l'accompagnement des entreprises touristiques actuelles;
- L'essor du tourisme gourmand au Québec, qui en fait un secteur porteur.

Les activités visant à encadrer et promouvoir l'agrotourisme ont connu un essor très récent, avec des projets concrets qui évoluent lentement vers leur réalisation. Le potentiel de cette activité doit toutefois être souligné : au plus fort de la pandémie, le nombre de visiteurs locaux a atteint 60%. La part de visiteurs hors Québec s'est quant à elle maintenue, confirmant le rayonnement des activités.

2.7 CULTURE ET PATRIMOINE

La MRC des Maskoutains ne dispose pas encore de politique culturelle. Pour cette raison, l'information disponible est fragmentée et fait ici l'objet d'une présentation sommaire. La thématique a néanmoins été adressée de manière approfondie dans les consultations publiques qui ont accompagné la présente planification stratégique.

2.7.1 Animation culturelle

La MRC des Maskoutains comprend de nombreux organismes culturels, des musées ainsi que divers lieux de présentation de la culture locale. On compte notamment une institution muséale (centre d'histoire de Saint-Hyacinthe), une dizaine de bibliothèques et points de service associés, et deux librairies.

Saint-Hyacinthe comprend, en plus de la salle de théâtre La Scène, une institution culturelle à rayonnement régional et provincial, le Centre des arts Juliette-Lassonde. Ce centre offre :

- Une programmation variée en théâtre, chanson, musique, humour, danse et cirque. Pour la saison 2022-2023, 156 spectacles étaient programmés;
- Des installations de grande envergure, comprenant un théâtre à l'italienne d'une capacité de 700 personnes (salle Desjardins), un espace multifonctionnel de type cabaret d'une capacité de 650 personnes debout (Cabaret André-H. Gagnon).

Le Centre des arts Juliette-Lassonde collabore également avec Le Zaricot, un bar-spectacle d'une capacité allant de 120 à 180 personnes.

2.7.2 Valorisation du patrimoine

En 2007, la MRC des Maskoutains a adopté une politique du patrimoine, qui doit faire l'objet d'une révision prochaine. Par ailleurs, plusieurs guides et cartes interactives ont été réalisés par l'institution dans le but d'encourager les résidents et les visiteurs à mieux connaître les ressources du territoire.¹⁵ La MRC soutient aussi plusieurs publications universitaires réalisées sur ses paysages et son patrimoine.

INVENTAIRE PATRIMONIAL

En 2022, la MRC des Maskoutains procède à la révision de ses fiches d'inventaire patrimonial. Celles-ci recensent plus de 5 000 bâtiments. Ce processus vise à répondre aux nouvelles exigences et obligations gouvernementales liées à la loi modifiant la *Loi sur le patrimoine culturel* entrée en vigueur en avril 2021.

Cette loi prévoit qu'une MRC doit adopter un inventaire des immeubles sur son territoire qui ont été construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale. Pour cela, elle doit réaliser un inventaire, si celui-ci n'a pas été réalisé, ou qu'il n'est pas conforme aux dispositions prévues dans la loi, et ce d'ici le 1^{er} avril 2026.¹⁶

¹⁵ Guide sur les croix de chemin et les calvaires, outil interactif Découvertes Maskoutaines.

¹⁶ <https://www.mamh.gouv.qc.ca/publications/bulletin-muni-express/2021/n-13-19-mai-2021/#c26321>, consulté le 18 octobre 2022.

Entre 10% et 20% des bâtiments identifiés devraient présenter une valeur patrimoniale significative, soit une valeur plus forte que la moyenne.

L'adoption de cet inventaire aura lieu lorsque l'ensemble du travail de mise à jour sera terminé. Les données ne sont donc pas disponibles lors de la rédaction du portrait de la MRC.

Par ailleurs, la MRC des Maskoutains offre sur une base régulière des formations sur le patrimoine bâti aux citoyens, propriétaires de maison ancienne, élus, inspecteurs municipaux et intervenants du milieu.

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Une étude du potentiel archéologique de la MRC est en cours et devrait être déposée à l'automne 2022. Ses résultats seront également intégrés au schéma d'aménagement et de développement révisé.

PORTRAIT ET DIAGNOSTIC PAYSAGER

La MRC a réalisé un portrait et diagnostic paysager en 2012, en partenariat avec la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal ainsi que l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ce document aborde l'évolution historique des paysages jusqu'à aujourd'hui. Il examine aussi les perceptions des paysages par les résidents et les visiteurs extérieurs. Enfin, il propose une synthèse de l'état des lieux des paysages ainsi que des éléments de diagnostic. Ces éléments sont présentés dans le tableau suivant.

Certains enjeux et constats de cette démarche seront intégrés dans la démarche de révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

TABLEAU 11 - ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC PAYSAGER DE LA MRC DES MASKOUTAINS

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> — Un territoire agricole vivant et activement occupé grâce à une agriculture dynamique et des producteurs agricoles nombreux sur le territoire ; un potentiel d'innovation — Une agriculture variée qui crée une diversité de paysages — Des paysages agricoles ouverts, homogènes et harmonieux, offrant des vues panoramiques sur les collines montréalaises — Plusieurs rangs agricoles ayant un intérêt spécifique et particulièrement harmonieux — Des arbres, des haies brise-vent de plus en plus présentes, des boisés toujours présents — Les rivières (Yamaska, Noire, Salvail) et les rangs qui les bordent — Un riche patrimoine bâti agricole 	<ul style="list-style-type: none"> — Une diminution du nombre de fermes (tout de même moins inquiétante qu'ailleurs) — Un problème d'image : « On est plus que du maïs! ...et l'agriculture est encore familiale » — Le caractère peu personnalisé des infrastructures agricoles — Des accès (et des usages) aux rivières et aux boisés qui sont limités — Des cours d'eau dégradés — Des éléments d'intérêt nombreux, mais isolés, qui ne sont pas reliés par des routes présentant un intérêt continu ou qui permettraient de s'arrêter — Des arbres et des boisés qui ne sont pas assez présents ou valorisés — Un patrimoine bâti agricole qui se dégrade, sans intérêt pécunier pour le protéger, et dont certaines traces ne sont pas assez mises en valeur (concombre, tabac, etc.) — Des commerces agricoles avec des aires d'entreposage désorganisées qui donnent une mauvaise image du milieu

Source : Ruiz, J., Domon, G., Jambon, C., Paquin, C., Rousselle-Brosseau, L.-P. (2012). Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain. Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Université du Québec à Trois-Rivières, 87 p.

3 DIAGNOSTIC ET ENJEUX

3.1 DIAGNOSTIC

L'élaboration du diagnostic de la MRC des Maskoutains vise à identifier les principales forces, faiblesses, menaces et opportunités (FFMO) du territoire, en fonction de diverses thématiques. C'est à partir de ce diagnostic que sont identifiés, dans un deuxième temps, les principaux enjeux structurants auxquels il faudra répondre dans les années à venir.

Le diagnostic s'appuie sur la documentation et les données compilées ainsi que sur une séance de consultation avec les élus de la MRC lors d'un lac-à-l'épaule, ayant eu lieu le 17 septembre 2022 (voir l'annexe 2).

Sur la base de ces éléments, cinq principales thématiques ont été identifiées pour le diagnostic :

- Aménagement et mobilité (milieu de vie, développement local, déplacements actifs et transport collectif);
- Développement social et vie communautaire (vie démocratique, sentiment d'appartenance et programmes sociaux);
- Économie et rayonnement du territoire (agriculture, commerces, entreprises et industries);
- Environnement (milieux naturels, gestion de l'eau, gestion des ressources (énergie, etc.), paysages et biodiversité);
- Culture et loisirs (offre, équipements, animations et mise en valeur).

La dimension de la gouvernance est transversale à ces thématiques. En effet, les exercices ont souligné la forte cohésion entre les représentants élus de la MRC ainsi que l'importance de l'appui transversal que l'équipe de la MRC apporte au développement du territoire.

TABLEAU 12 - FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITÉS

		FORCES	FAIBLESSES
AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ	Territoire	<ul style="list-style-type: none"> — Milieux de vie diversifiés (ville-centre, milieu rural) et agréables — Accessibilité du territoire (axes routiers) — Proximité de la CMM (dynamisme) 	<ul style="list-style-type: none"> — Proximité de la CMM (concurrence) — Poids de Saint-Hyacinthe par rapport aux autres municipalités
	Transport en commun et actif	<ul style="list-style-type: none"> — Initiative de transport en commun régional 	<ul style="list-style-type: none"> — Déficit de l'offre en transport actif et en commun — Déficit d'intégration régionale du transport actif et en commun
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET VIE COMMUNAUTAIRE	Démographie	<ul style="list-style-type: none"> — Diversité démographique (jeunes, familles, aînés) et culturelle (nouveaux arrivants) 	<ul style="list-style-type: none"> — Population vieillissante — Départ des jeunes
	Logement et développement résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> — Coût du logement relativement abordable — Offre résidentielle diversifiée, avec des typologies variées — Espaces disponibles dans le périmètre urbain pour accueillir de nouveaux ménages 	<ul style="list-style-type: none"> — Manque de logements abordables et sociaux — Manque de logements pour les travailleurs étrangers temporaires dans les exploitations agricoles
	Commerces, infrastructures et services	<ul style="list-style-type: none"> — Milieu institutionnel solidaire et engagé dans l'amélioration du service à la population 	<ul style="list-style-type: none"> — Manque de ressources humaines municipales — Offre commerciale qui se démarque peu dans le marché régional — Offre commerciale diversifiée (alimentation) déficiente hors de Saint-Hyacinthe — Manque de services : garderie, loisirs, etc.
ÉCONOMIE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE	Industrie	<ul style="list-style-type: none"> — Filière agroalimentaire innovante et performante — Dynamisme entrepreneurial — Offre d'emploi abondante 	<ul style="list-style-type: none"> — Manque de terrains industriels développables — Contraintes au développement (zonage agricole) — Pénurie de main-d'œuvre
	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> — Terres agricoles au rendement élevé et activité intensive (grandes cultures, élevage) 	<ul style="list-style-type: none"> — Pénurie de relève et de main-d'œuvre agricole — Cohabitation complexe des usages (résidentiel/industriel et agricole) — Coût élevé des terres agricoles
ENVIRONNEMENT		<ul style="list-style-type: none"> — Plusieurs cours d'eau (dont les rivières Yamaska et Salvail) — Basses-terres du Saint-Laurent 	<ul style="list-style-type: none"> — Faible biodiversité — Superficie et nombre de milieux naturels sous les seuils minimaux prescrits — Peu de milieux naturels accessibles au public — Faible encadrement et protection des milieux naturels — Ressources en eau limitées et de mauvaise qualité dans la rivière Yamaska

		FORCES	FAIBLESSES
			— Pas de mesure de limite de consommation d'eau
CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS		<ul style="list-style-type: none"> — Offre diversifiée d'événements culturels et d'activités de loisirs — Soutien de la MRC à la valorisation du patrimoine : inventaire, nombreux outils de diffusion d'information — Potentiel agrotouristique 	— Concentration de l'offre culturelle à Saint-Hyacinthe
		MENACES	OPPORTUNITÉS
AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ		<ul style="list-style-type: none"> — Concurrence d'autres pôles urbains de la Communauté métropolitaine de Montréal — Faible rayonnement des attraits de la MRC, dominée par son image de pôle agroalimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> — Qualité de vie attractive — D'autres MRC expérimentent des enjeux de transport en commun similaires à la MRC et peuvent offrir un retour sur expérience — La MRC est proactive dans le développement du transport actif et en commun — Présence d'infrastructures et d'emprises ferroviaires abandonnées sur le territoire pouvant permettre le développement du transport actif régional
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET VIE COMMUNAUTAIRE		— Attractivité d'autres grands pôles d'emploi mieux dotés en services, infrastructure, offre de logement et commerce	<ul style="list-style-type: none"> — Ouverture à l'intégration de nouvelles pratiques de développement : <ul style="list-style-type: none"> > Densification et intensification; > Réutilisation adaptative ; > Revitalisation et requalification. — Service de développement économique régional (Saint-Hyacinthe Technopole)
ÉCONOMIE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE		<ul style="list-style-type: none"> — Départ des entreprises vers de plus grands pôles, même en contexte de croissance — Compétition avec les parcs industriels voisins : Drummondville, Saint-Bruno-de-Montarville — Concurrence agricole internationale et capacité du secteur à se diversifier — Ressource en eau limitée, frein à l'essor et à la durabilité des activités agricoles et industrielles — Le coût élevé des terres agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> — Potentiel important associé à la signature agroalimentaire du territoire — Renouveau de la demande dans la filière agroalimentaire (insectes, prêt-à-manger de qualité, circuits courts, etc.) — Fort potentiel pour des activités à haute valeur ajoutée, comme l'agrotourisme — Potentiel de développement d'énergies renouvelables (éolien, biométhanisation, etc.)
ENVIRONNEMENT		— Appauvrissement des sols et de la biodiversité, menace pour la richesse agricole régionale	<ul style="list-style-type: none"> — Intégration croissante de la valorisation des attraits touristiques et de la protection de l'environnement — Réalisation par la MRC d'un plan régional sur les milieux naturels (PRMN) en 2022 — Intégration croissante de techniques agroenvironnementales — Actions en vue de la protection des espèces fauniques en péril par les producteurs agricoles

**CULTURE,
PATRIMOINE,
LOISIRS**

— Rayonnement plus important des
MRC voisines pour la richesse de
leurs attraits naturels et culturels

— Inventaire en cours, avec un fort potentiel de valorisation
des attraits patrimoniaux et culturels de la MRC

3.2 ENJEUX

Les enjeux sont définis à partir du portrait du territoire et du diagnostic stratégique élaboré en concertation avec les acteurs du milieu. Il s'agit des grands défis à relever au cours des prochaines années pour dépasser les faiblesses et contraintes identifiées.

— Milieu de vie inclusif et évolutif dans tout le territoire

Les services, commerces et infrastructures ainsi que l'offre en logement social et abordable sont concentrés dans le territoire. La MRC est confrontée à l'enjeu de l'équipement de l'ensemble des communautés en logements diversifiés, abondants et de qualité. Elle est aussi confrontée au défi de la distribution équitable des services et des équipements sur tout le territoire : garderies, résidences pour personnes âgées, commerces de proximité, services de loisirs, bibliothèques, salles de spectacles, parcs, écoles, soins de santé et services sociaux, etc. La méconnaissance de certains de ces services et équipements peut contribuer à freiner le développement d'un sentiment d'appartenance à la MRC de la part de la population. De plus, elle doit veiller à l'accueil et à l'intégration des personnes issues de l'immigration.

— Territoire accessible et résilient

Les transports actif et collectif constituent des leviers de la résilience du territoire face aux changements climatiques. En effet, la MRC est confrontée à la nécessité de développer des alternatives à l'auto-solo dans l'ensemble de son territoire, par le biais d'une bonification du transport collectif et par la création de réseaux de transport actif. Les défis qui pèsent sur l'accroissement de la performance de ces modes de transport, et l'amélioration du bilan carbone de la MRC, ouvrent la discussion sur les autres initiatives qui devraient être mises en œuvre pour favoriser l'adaptation du territoire, notamment sur le plan de l'organisation, de la planification et de l'aménagement.

— Développement économique, agricole et culturel

L'activité agricole et économique de la MRC rayonne au-delà des limites régionales. La filière agroalimentaire continue d'être un vecteur majeur du développement. Cependant, plusieurs défis conduisent les acteurs à devoir se réinventer pour continuer à être compétitifs : la pénurie de main-d'œuvre et les enjeux de relève agricole ; le manque d'espaces de développement industriel ; la concurrence internationale ; l'adoption de pratiques environnementales. En outre, la culture doit servir de levier de développement pour le territoire, dans le but de faire rejaillir l'identité régionale.

— Protection des milieux naturels

Les milieux naturels sont une grande richesse de la MRC. Bien qu'ils fassent toujours partie intégrante des démarches de mise en valeur des attraits touristiques et patrimoniaux de la MRC en termes plus généraux, ces milieux sont menacés, ce qui a des impacts sur la vitalité du territoire : saturation de capacité des infrastructures d'eau, pollution et disparition des milieux humides et hydriques et érosion de la biodiversité. Leur protection représente donc un défi d'envergure.

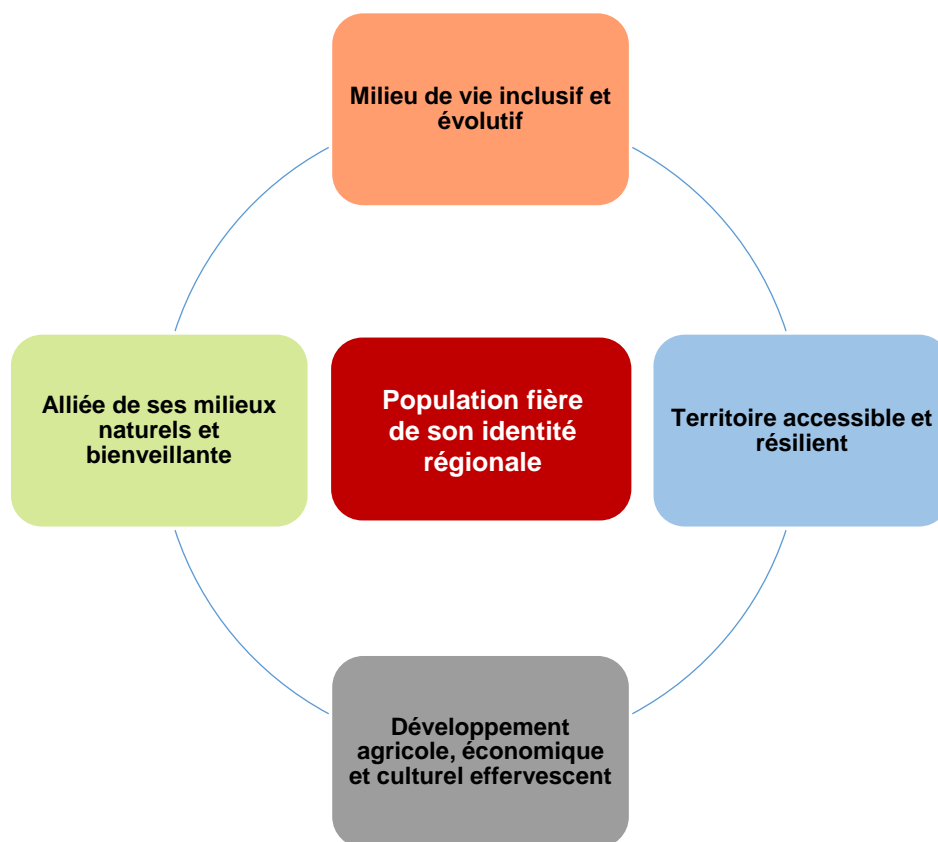
Vision et axes d'intervention

4 VISION

La vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social intègre les quatre enjeux identifiés à la suite du diagnostic, les façonnant en un énoncé permettant d'appréhender le devenir du territoire de la MRC des Maskoutains. Celui-ci s'appuie également sur la tenue de tables thématiques avec les organismes du milieu le 29 novembre 2022 et la réalisation d'un sondage en ligne auprès de la population, mené du 1^{er} au 15 décembre 2022. Le contenu détaillé des activités consultatives est présenté dans les annexes 2 à 4. À la suite de la vision stratégique de développement, des axes d'intervention, dotés d'orientations et d'objectifs, viennent assurer la mise en œuvre de celle-ci.

Les éléments compris dans la vision stratégique de la MRC sont interreliés et leur mise en œuvre a pour but de favoriser l'accroissement du sentiment d'appartenance des citoyens et des citoyennes au territoire. Ces éléments contribuent à l'émergence d'un véritable projet collectif, qui vise la création d'un milieu de vie durable, attrayant et favorable à la santé de tous les citoyens et citoyennes et de ceux à venir.

Alliée de ses milieux naturels et bienveillante, la MRC des Maskoutains édifie un territoire accessible et résilient au bénéfice d'une population fière de son identité régionale, et elle offre un milieu de vie inclusif et évolutif propulsé par un développement agricole, économique et culturel effervescent

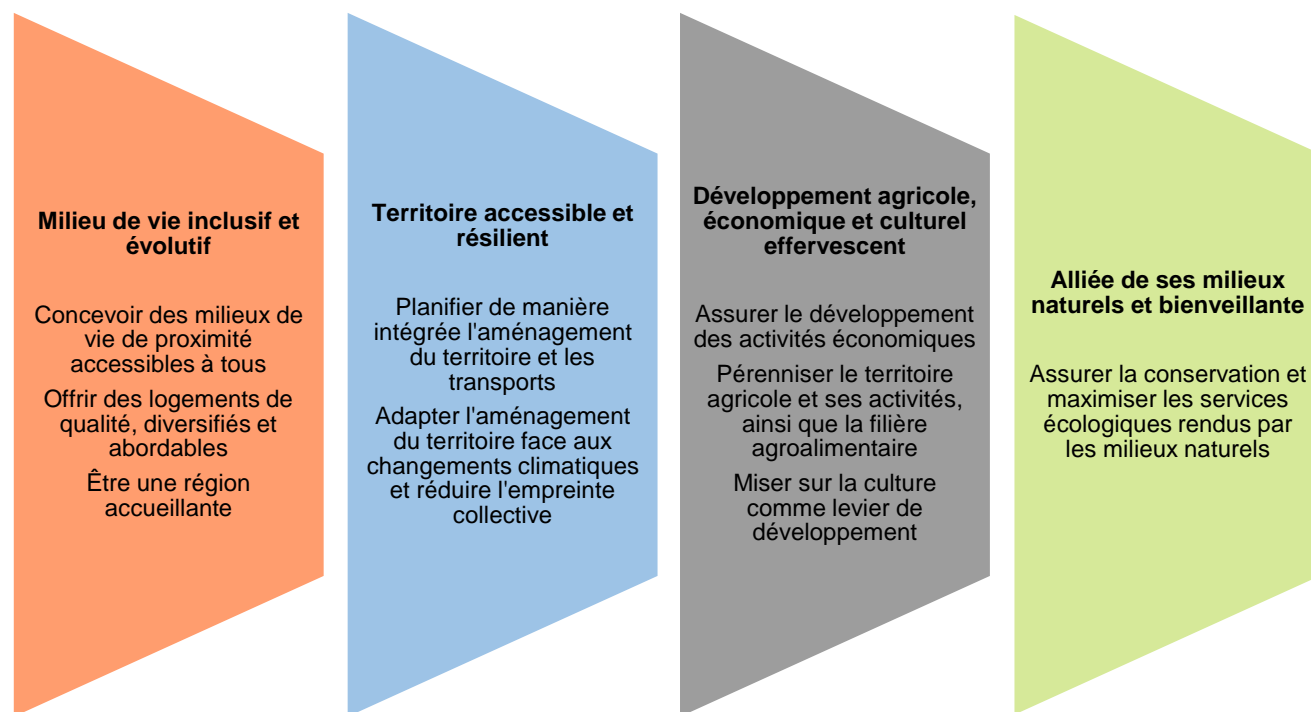


5 AXES D'INTERVENTION

La présente section rend compte des axes d'intervention de la vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social de la MRC des Maskoutains. Ceux-ci sont au nombre de quatre, faisant écho aux enjeux identifiés, et se déclinent en orientations et en objectifs. Le but de ces axes d'intervention est de guider la MRC dans l'atteinte de sa vision stratégique au fil des ans.

La figure qui suit présente chacun des axes d'intervention, ainsi que les orientations leur étant rattachées.

FIGURE 19 - AXES D'INTERVENTION



5.1 MILIEU DE VIE INCLUSIF ET ÉVOLUTIF

Ce premier axe d'intervention, à propos de l'enjeu de milieu de vie inclusif et évolutif, entend **concevoir des milieux de vie de proximité accessibles à tous, offrir des logements de qualité, diversifiés et abordables** et faire en sorte que la MRC des Maskoutains soit **une région accueillante**. Afin de concrétiser ces orientations, six objectifs ont été développés.

Ces objectifs visent à assurer le bien-être et l'autonomie de l'ensemble de la population, quelle que soit sa capacité ou sa condition sociale. En outre, un milieu de vie inclusif et évolutif sous-tend un accès adéquat à des services de proximité, adaptés aux besoins de la population, ainsi qu'à des espaces verts, favorisant les saines habitudes de vie. Un tel milieu de vie compte également sur une offre culturelle et de loisirs accessible à toute la population, et favorisant l'apprentissage, la créativité, le partage d'expériences et le divertissement. Enfin, le fait d'être une région accueillante vise à offrir des logements adéquats et abordables à la population, et à reconnaître l'apport et la richesse de la diversité culturelle.

TABLEAU 13 - MILIEU DE VIE INCLUSIF ET ÉVOLUTIF

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
	Renforcer la mixité des fonctions pour un mode de vie de proximité
Concevoir des milieux de vie de proximité accessibles à tous	Améliorer et rendre accessible les services, les équipements et l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire
	Accroître le nombre d'espaces verts et de milieux naturels accessibles au public
Offrir des logements de qualité, diversifiés et abordables	Augmenter le nombre de logements sociaux et abordables en adéquation avec les besoins
	Encourager les types de développements résidentiels novateurs et diversifiés
Être une région accueillante	Accroître les moyens déployés pour l'inclusion, l'intégration et la rétention des personnes issues de l'immigration

5.2 TERRITOIRE ACCESSIBLE ET RÉSILIENT

Ce second axe d'intervention, concernant l'enjeu d'un territoire accessible et résilient, vise à **planifier de manière intégrée l'aménagement du territoire et les transports** et à **adapter l'aménagement du territoire face aux changements climatiques et réduire l'empreinte collective**. Pour ce faire, sept objectifs sont mis de l'avant. L'atteinte de ces objectifs vise tout d'abord à intégrer la nécessité pour la planification et l'aménagement du territoire de considérer le développement de la mobilité durable dans l'ensemble du territoire de la MRC, à travers le développement d'infrastructures permettant la création d'un réseau régional de transport actif et la bonification de l'offre de transport collectif. De plus, la planification et l'aménagement du territoire devront favoriser une optimisation des déplacements, en réduisant la durée et la distance des trajets séparant les lieux de résidence du travail, des commerces et des lieux de loisirs. Ensuite, le territoire de la MRC des Maskoutains devra être pensé et planifié en fonction d'une optimisation de l'utilisation des infrastructures existantes et d'une rationalisation de l'implantation des nouvelles infrastructures. Cette planification du territoire a pour but de limiter l'artificialisation des sols, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. En somme, la planification et l'aménagement du territoire doivent permettre à la MRC de s'adapter aux changements climatiques et de se projeter en tant que communauté résiliente.

TABLEAU 14 - TERRITOIRE ACCESSIBLE ET RÉSILIENT

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
Planifier de manière intégrée l'aménagement du territoire et les transports	Bonifier l'offre de transport collectif à l'échelle de la région
	Développer les infrastructures pour le transport actif, afin de parvenir à la constitution d'un réseau régional
	Déployer des infrastructures permettant l'intermodalité
Adapter l'aménagement du territoire face aux changements climatiques et réduire l'empreinte collective	Orienter la croissance urbaine de manière à optimiser l'utilisation des infrastructures existantes et rationaliser l'implantation des nouvelles infrastructures
	Adopter des pratiques urbanistiques et agricoles durables permettant d'œuvrer à la création d'un territoire résilient
	Accroître les moyens déployés pour assurer une consommation responsable des ressources et une gestion optimale des matières résiduelles
	Favoriser le développement des énergies renouvelables sur le territoire

5.3 DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL EFFERVESCENT

Ce troisième axe d'intervention, au sujet de l'enjeu du développement agricole, économique et culturel effervescent entend **assurer le développement des activités économiques, pérenniser le territoire agricole et ses activités, ainsi que la filière agroalimentaire, et miser sur la culture comme levier de développement.** À ces fins, huit objectifs sont avancés.

Ces objectifs visent, d'emblée, à intégrer à la planification et l'aménagement du territoire un développement durable et concerté des activités économiques, tout en encourageant l'innovation dans tous les secteurs d'activité. Par la suite, ils entendent réitérer la volonté de la MRC de demeurer le pôle de développement agricole et agroalimentaire par excellence au Québec. Qui plus est, ceux-ci affirment la volonté de la MRC des Maskoutains de soutenir la relève agricole et d'encourager la diversité des modèles d'exploitation, tout en faisant la promotion des bonnes pratiques agroenvironnementales, qui favorisent le maintien et le développement d'une agriculture durable sur l'ensemble du territoire, résiliente face aux changements climatiques.

Par ailleurs, le présent axe d'intervention veut se servir de la culture comme d'un levier de développement. En effet, en tant que reflet de l'histoire et de l'identité, la culture met de l'avant les particularités agricole, villageoise, urbaine et riveraine de la MRC, en participant à la constitution de repères, contribuant à la création d'une communauté dynamique et authentique à laquelle les citoyens peuvent s'identifier. Dans ce contexte, la concertation des acteurs des milieux culturels et des affaires s'avère nécessaire, dans l'optique d'assurer une cohabitation harmonieuse des activités et la mise en valeur des attraits du territoire.

TABLEAU 15 - DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL EFFERVESCENT

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
Assurer le développement des activités économiques	Privilégier un développement durable et concerté des activités économiques
	Stimuler l'innovation dans tous les secteurs d'activités dans le respect des particularités locales
Pérenniser le territoire agricole et ses activités, ainsi que la filière agroalimentaire	Être le premier pôle de développement agricole et la technopole agroalimentaire par excellence au Québec
	Soutenir la relève agricole et la diversité des modèles d'exploitation agricole
	Favoriser la concertation régionale des acteurs du milieu agricole pour une agriculture durable et résiliente aux changements climatiques
Miser sur la culture comme levier de développement	Reconnaître et mettre en valeur les attraits distinctifs et les particularités du territoire qui contribuent à la création d'une communauté dynamique et authentique
	Concierter les intervenants des milieux des affaires et de la culture, afin d'assurer une cohabitation harmonieuse

5.4 ALLIÉE DE SES MILIEUX NATURELS ET BIENVEILLANTE

Ce quatrième axe d'intervention, portant sur l'enjeu de conservation des milieux naturels a comme orientation **d'assurer la conservation et maximiser les services écologiques rendus par les milieux naturels**. Quatre objectifs sont mis de l'avant.

Les bienfaits de la présence de milieux naturels sur la santé physique et mentale sont reconnus. Les nombreux services écologiques et hydrologiques offerts par les milieux naturels sont également vitaux pour la préservation des écosystèmes et de la biodiversité. Ainsi, les objectifs de cet axe d'intervention visent l'adaptation des outils de planification de la MRC, en y intégrant pleinement les milieux naturels et leur biodiversité. En outre, il est question d'encadrer les usages compatibles au maintien de l'ensemble des fonctions écologiques et hydrologiques des milieux naturels, et d'assurer l'utilisation durable d'une portion d'entre eux, afin d'en faire bénéficier les citoyens de la MRC. Tous ces efforts requerront évidemment une sensibilisation auprès de la population quant à l'importance que revêt la conservation de ces milieux naturels pour le territoire de la MRC des Maskoutains.

TABLEAU 16 - ALLIÉE DE SES MILIEUX NATURELS ET BIENVEILLANTE

ORIENTATIONS	OBJECTIFS
Assurer la conservation et maximiser les services écologiques rendus par les milieux naturels	Adopter une planification et un aménagement durables du territoire, qui intègrent pleinement les milieux naturels et leur biodiversité
	Favoriser la connectivité entre les milieux naturels
	Augmenter la représentativité des divers types de milieux naturels, afin de favoriser la biodiversité
	Favoriser la mise en valeur et l'utilisation durable des milieux naturels

6 CONCLUSION

La présente démarche d'élaboration d'une vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social a permis de poser de solides assises pour le développement futur de la MRC des Maskoutains. En effet, dans la foulée de l'adoption de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire par le gouvernement du Québec, la MRC s'est dotée d'une vision stratégique résolument tournée vers la durabilité et la résilience du territoire. En témoignent les quatre orientations développées :

- Milieu de vie inclusif et évolutif;
- Territoire accessible et résilient;
- Développement économique, agricole et culturel effervescent;
- Alliée de ses milieux naturels et bienveillante.

Cette vision stratégique, ainsi que les orientations et les objectifs qui la compose, sera détaillée au sein des différents documents de planification de la MRC, à commencer par le schéma d'aménagement et de développement. L'ensemble des thématiques et des composantes caractérisant le territoire de la MRC seront abordées à travers ces documents, qui faciliteront la mise en œuvre d'actions permettant d'atteindre la vision stratégique définie, afin que la population maskoutaine soit fière de son identité régionale.

7 RÉFÉRENCES

Institut de la statistique du Québec. (2022). *Projection de la population des municipalités de 500 habitants et plus, 2021-2041*.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe. (2022). *Pénurie de main-d'œuvre – Des bras et des toits*. Récupéré de <https://lecourrier.qc.ca/des-bras-et-des-toits/>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2020). *Portrait statistique agricole – MRC des Maskoutains*.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2021). *Bulletin Muni-Express no 13*. Récupéré de <https://www.mamh.gouv.qc.ca/publications/bulletin-muni-express/2021/n-13-19-mai-2021/#c26321>

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2021). Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire. Récupéré de <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/architecture-amenagement-territoire>

MRC des Maskoutains. (2003). *Schéma d'aménagement et de développement révisé*.

MRC des Maskoutains. (2015). *Plan de développement de la zone agricole*.

MRC des Maskoutains. (2018). *Guide sur les crois de chemin et les calvaires*. Récupéré de https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/_files/ugd/e09662_3fe1bdcab3d445a1bd5fa2879fb09fbd.pdf

MRC des Maskoutains. (2022). *Bilan des espaces disponibles*.

MRC des Maskoutains. (2022). *Plan régional sur les milieux naturels*. Récupéré de https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/_files/ugd/c31e4a_58151fa1e83149edb99e0cbbdafa275b7.pdf

Ruiz, J., Domon, G., Jambon, C., Paquin, C., Rousselle-Brosseau, L.-P. (2012). *Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain. Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains*. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Université du Québec à Trois-Rivières, 87 p.

Saint-Hyacinthe Technopole. (2021). *Le Technopolitain*. Édition spéciale / rapport d'activité et bilan économique 2021.

Statistique Canada. (2016). *Recensement de la population de 2001*. Récupéré de <https://www12.statcan.gc.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada. (2019). *Recensement de la population de 2011*. Récupéré de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada. (2022). *Recensement de la population de 2021*. Récupéré de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm>

ANNEXE 1 ESPACES DISPONIBLES ET AGRICULTURE

TABLEAU 17 - BILAN DES ESPACES DISPONIBLES DANS LA MRC DES MASKOUTAINS, 2017-2022

ORGANISATION SPATIALE DÉTAILLÉE	MUNICIPALITÉ	2017	2022	2017-2022	2017	2022	2017-2022	2017	2022	2017-2022
		LOTS VACANTS RÉSIDENTIEL ET MIXTE	LOTS VACANTS RÉSIDENTIEL ET MIXTE	ESPACE VACANT CONSOMMÉ	LOTS À REQUALIFIER	LOTS À REQUALIFIER	ESPACE À REQUALIFIER CONSOMMÉ	BILAN	BILAN	BILAN DE L'ESPACE CONSOMMÉ
Pôle régional	Saint-Hyacinthe	115,53	96,66	18,87	61,6	60,11	1,49	177,13	156,77	20,36
Pôles secondaires	Saint-Pie	11,6	8,5	3,1	1,94	1,91	0,03	13,54	10,41	3,13
	Saint-Damase	2,96	1,47	1,49	0	0	0	2,96	1,47	1,49
	Sainte-Madeleine	4,43	4	0,43	0,92	0,84	0,08	5,35	4,84	0,51
	Sainte-Marie-Madeleine	8,51	7,15	1,36	0,15	0,12	0,03	8,66	7,27	1,39
Noyau villageois limitrophe à Saint-Hyacinthe	La Présentation	1,76	2,53	-0,77	1,3	2,16	-0,86	3,06	4,69	-1,63
	Saint-Dominique	21,89	16,92	4,97	2,51	2,41	0,1	24,4	19,33	5,07
	Saint-Liboire	17,98	11,9	6,08	3,97	3,97	0	21,95	15,87	6,08
Noyau villageois autoroutier	Sainte-Hélène-de-Bagot	1,1	0,7	0,4	0	0	0	1,1	0,7	0,4
	Saint-Barnabé-Sud	0,3	0,14	0,16	7,29	7,29		7,59	7,43	0,16
Noyaux villageois	Saint-Bernard-de-Michaudville	14,82	11,27	3,55	3,54	3,54		18,36	14,81	3,55
	Saint-Hugues	0,43	0,4	-0,04	0,93	0,67	0,26	1,36	1,14	0,22
	Saint-Jude	4,23	3,87	0,36	3,49	2,87	0,62	7,72	6,74	0,98
	Saint-Louis	12,96	11,56	1,4	0	0	0	12,96	11,56	1,4
	Saint-Marcel-de-Richelieu	3,51	3,2	0,31	0	0	0	3,51	3,2	0,31
	Saint-Simon	0,49	0	0,49	0,32	0,32	0	0,81	0,32	0,49
	Saint-Valérien-de-Milton	4,86	2,29	2,57	0,28	0,28	0	5,14	2,57	2,57
Total		227,36	182,63	44,73	88,24	86,49	1,75	315,6	269,12	46,48

Source : MRC des Maskoutains, 2022.

TABLEAU 18 - EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LA MRC DES MASKOUTAINS, 2020

ACTIVITÉ PRINCIPALE	NOMBRE	%
Porcs	132	12%
Bovins laitiers et production laitière	125	11%
Poulets et dindons	96	9%
Veaux lourds	34	3%
Autres productions animales	66	6%
Acériculture	39	4%
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	519	47%
Autres productions végétales	101	9%
Autre exploitation	2	0,20%
MRC des Maskoutains	1 114	100%

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2020). *Portrait statistique agricole – MRC des Maskoutains*.

TABLEAU 19 - STRUCTURE DE REVENU DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, 2020

	0 À 5 000 \$	5 000 À 50 000 \$	50 000 À 100 000 \$	100 000 À 250 000 \$	250 000 À 500 000 \$	500 000 \$ ET PLUS	TOTAL
La Présentation	2%	16%	12%	15%	12%	44%	100%
Saint-Barnabé-Sud	5%	3%	8%	24%	21%	39%	100%
Saint-Bernard-de-Michaudville	3%	3%	9%	24%	18%	44%	100%
Saint-Damase	1%	19%	9%	19%	30%	22%	100%
Saint-Dominique	6%	4%	16%	19%	22%	33%	100%
Sainte-Hélène-de-Bagot	2%	17%	11%	19%	14%	37%	100%
Sainte-Madeleine	-	14%	-	-	14%	71%	100%
Sainte-Marie-Madeleine	6%	17%	13%	23%	11%	30%	100%
Saint-Hugues	1%	17%	14%	24%	14%	31%	100%
Saint-Hyacinthe	1%	19%	7%	21%	16%	35%	100%
Saint-Jude	8%	22%	12%	14%	16%	27%	100%
Saint-Liboire	6%	9%	8%	37%	14%	26%	100%
Saint-Louis	-	12%	24%	16%	12%	36%	100%
Saint-Marcel-de-Richelieu	-	6%	14%	23%	17%	40%	100%
Saint-Pie	3%	19%	12%	28%	23%	16%	100%
Saint-Simon	-	20%	16%	22%	10%	31%	100%
Saint-Valérien-de-Milton	4%	16%	15%	23%	21%	19%	100%
MRC des Maskoutains	3%	15%	12%	22%	18%	30%	100%
Montérégie	5%	25%	12%	19%	15%	24%	100%
Québec	5%	33%	12%	16%	15%	19%	100%

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2020). *Portrait statistique agricole – MRC des Maskoutains*.

TABLEAU 20 - RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ANIMALES SELON LA PRODUCTION PRINCIPALE PAR MUNICIPALITÉ, 2020

	BOVINS LAITIERS	BOVINS DE BOUCHERIE	PORCS	VOLAILLES	CHEVAUX	OVINS	AUTRES	TOTAL
Saint-Pie	8	3	11	10	2	1	1	36
Saint-Damase	7	3	5	8	1	-	1	25
Sainte-Madeleine	-	-	-	1	-	-	-	1
Sainte-Marie-Madeleine	8	1	1	-	-	-	-	10
La Présentation	12	5	-	27	2	-	1	47
Saint-Hyacinthe	18	2	19	17	-	-	2	58
Saint-Dominique	11	3	7	11	-	-	2	34
Saint-Valérien-de-Milton	17	5	19	6	1	-	-	48
Saint-Liboire	10	8	15	3	-	1	1	38
Saint-Simon	7	5	9	3	-	-	1	25
Sainte-Hélène-de-Bagot	4	8	11	9	-	1	-	33
Saint-Hugues	2	2	14	12	1	-	1	32
Saint-Barnabé-Sud	6	-	3	6	-	-	-	15
Saint-Jude	6	3	6	8	-	-	-	23
Saint-Bernard-de-Michaudville	5	2	4	4	-	1	-	16
Saint-Louis	3	-	5	1	-	-	-	9
Saint-Marcel-de-Richelieu	1	3	3	1	-	-	-	8
MRC des Maskoutains	125	53	132	127	7	4	10	458
Montérégie	992	369	382	324	58	64	90	2 279
Province	5 370	3 056	1 426	983	230	505	440	12 010

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2020). *Portrait statistique agricole – MRC des Maskoutains.*

TABLEAU 21 - RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES VÉGÉTALES SELON LA PRODUCTION PRINCIPALE PAR MUNICIPALITÉ, 2020

	CÉRÉALES ET PROTÉAGINEUX	FOURRAGES	LÉGUMES	FRUITS	CULTURES ABRITÉES	HORTICULTURE ORNEMENTALE	ACÉRICULTURE	TOTAL
Saint-Pie	1	-	5	1	1	-	5	1
Saint-Damase	3	-	5	4	3	-	5	4
Sainte-Madeleine	1	-	-	-	1	-	-	-
Sainte-Marie-Madeleine	3	1	2	2	3	1	2	2
La Présentation	-	-	2	1	-	-	2	1
Saint-Hyacinthe	2	2	7	2	2	2	7	2
Saint-Dominique	1	-	3	1	1	-	3	1
Saint-Valérien-de-Milton	1	-	8	-	1	-	8	-
Saint-Liboire	1	-	-	-	1	-	-	-
Saint-Simon	-	-	-	1	-	-	-	1
Sainte-Hélène-de-Bagot	-	-	1	1	-	-	1	1
Saint-Hugues	-	1	3	-	-	1	3	-
Saint-Barnabé-Sud	-	-	-	1	-	-	-	1
Saint-Jude	1	2	1	-	1	2	1	-
Saint-Bernard-de-Michaudville	-	-	1	-	-	-	1	-
Saint-Louis	-	-	-	1	-	-	-	1
Saint-Marcel-de-Richelieu	-	-	1	-	-	-	1	-
MRC des Maskoutains	14	6	39	15	14	6	39	15
Montérégie	137	86	341	409	137	86	341	409
Province	514	487	4 278	1 505	514	487	4 278	1 505

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2020). *Portrait statistique agricole – MRC des Maskoutains.*

TABLEAU 22 - RÉPARTITION DES PRODUCTIONS ANIMALES POUR L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS – UNITÉS ANIMALES, 2020

MUNICIPALITÉ	BOVINS LAITIERS	BOVINS DE BOUCHERIE	PORCS	VOLAILLES	CHEVAUX	OVINS	AUTRES	TOTAL
Saint-Pie	822	147	8 584	2 612	85	<10	n/d	12 258
Saint-Damase	1 128	470-480	4 831	840	20-oct	-	70-80	7 360
Sainte-Madeleine	50-60	-	-	320-330	-	-	-	380-390
Sainte-Marie-Madeleine	1 674	510-520	240-250	560-570	-	-	n/d	2 980-2 990
La Présentation	2 260	985	800-810	7 592	29	<10	21	11 688
Saint-Hyacinthe	2 463	157	6 131	4 868	<10	20-oct	4	13 640
Saint-Dominique	991	360-370	9 975	3 241	-	-	n/d	14 568
Saint-Valérien-de-Milton	1 504	337	16 138	1 529	57	<10	<10	19 573
Saint-Liboire	1 519	1 596	8 368	868	18	20-oct	80-90	12 467
Saint-Simon	851	599	5 458	274	<10	-	50-60	7 244
Sainte-Hélène-de-Bagot	511	2 602	6 587	1 772	12	70-80	n/d	11 556
Saint-Hugues	390-400	801	9 072	3 356	<10	<10	n/d	13 642
Saint-Barnabé-Sud	445	200-210	3 510	1 833	<10	-	-	5 988
Saint-Jude	845	604	3 026	2 523	20-30	60-70	n/d	7 096
Saint-Bernard-de-Michaudville	400	149	1 294	3 152	-	30-40	20-oct	5 042
Saint-Louis	320-330	-	3 029	280-290	-	-	-	3 631
Saint-Marcel-de-Richelieu	70-80	351	2 256	190-200	<10	20-oct	n/d	2 889
MRC des Maskoutains	16 264	9 879	89 297	35 815	262	247	250	152 013
Montérégie	109 939	42 002	241 382	84 978	2 714	3 824	1 068	485 908
Province	538 420	275 555	737 960	250 997	15 911	33 717	7 672	1 860 231
MRC / Région (%)	14,80%	23,50%	37,00%	42,10%	9,70%	6,40%	23,40%	31,30%

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2020). *Portrait statistique agricole – MRC des Maskoutains.*

TABLEAU 23 - RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES POUR L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS – HECTARES, 2020

MUNICIPALITÉ	CÉRÉALES ET PROTÉGÉINEUX	FOURRAGES	PÂTURAGES	LÉGUMES	FRUITS	HORTICULTURE ORNEMENTALE PLEIN CHAMP	HORTICULTURE ORNEMENTALE CONTENEUR	CULTURES ABRITÉES	ACÉRICULTURE	AUTRES PRODUCTIONS VÉGÉTALES	TOTAL
Saint-Pie	7 270	447	23	206	62	-	-	0,43	374	4	8 386
Saint-Damase	5 517	384	8	442	93	1,8	-	1,51	170	-	6 617
Sainte-Madeleine	195	37	-	56	7	-	-	1,3	-	-	297
Sainte-Marie-Madeleine	3 108	573	14	256	34	11,8	-	0,39	66	0,1	4 064
La Présentation	5 558	804	24	219	0,02	-	-	0,06	114	0,3	6 719
Saint-Hyacinthe	11 714	972	44	308	7	18,4	1,8	3,47	195	6	13 271
Saint-Dominique	4 072	511	66	67	0,3	-	-	0,15	172	1	4 888
Saint-Valérien-de-Milton	4 905	1 228	126	1	-	-	-	0,06	472	-	6 733
Saint-Liboire	4 836	873	88	1	1	-	-	0,23	71	-	5 870
Saint-Simon	4 274	686	13	1	2	-	-	-	36	-	5 010
Sainte-Hélène-de-Bagot	4 301	632	65	129	1	-	-	-	37	-	5 165
Saint-Hugues	5 638	415	18	84	1	1,1	0,7	-	165	-	6 323
Saint-Barnabé-Sud	4 712	170	3	172	25	3,6	-	-	39	-	5 124
Saint-Jude	3 745	511	101	263	2	-	1,3	0,82	77	1	4 703
Saint-Bernard-de-Michaudville	3 906	212	11	311	0,3	2	-	-	130	-	4 572
Saint-Louis	3 121	197	35	217	5	62,8	-	0,02	24	-	3 661
Saint-Marcel-de-Richelieu	3 967	83	5	152	-	-	-	0,04	18	3	4 228
MRC des Maskoutains	80 839	8 734	643	2 884	241	101	4	8	2 160	14	95 630
Montréal	427 382	80 680	17 177	25 703	5 181	2 608	160	96	24 524	2 159	585 670
Province	1 037 361	775 752	173 718	63 207	54 633	16 550	544	369	250 308	8 029	2 380 472
MRC / Région (%)	18,90%	10,80%	3,70%	11,20%	4,70%	3,90%	2,30%	8,90%	8,80%	0,70%	16,30%

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2020). *Portrait statistique agricole – MRC des Maskoutains.*

Compte rendu du Lac-à-l'épaule

ANNEXE 2 COMPTE-RENDU – LAC-À-L'ÉPAULE DU 17 SEPTEMBRE 2022

LAC-À-L'ÉPAULE

Un lac-à-l'épaule avec les élus de la MRC des Maskoutains s'est tenu le samedi 17 septembre 2022, de 9h à midi au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe. L'équipe professionnelle de la MRC était également présente. Cette rencontre a permis aux participants la mise en commun :

- Des forces et des faiblesses ;
- Des enjeux ;
- Des visions futures pour la MRC.

Les forces et les faiblesses

L'exercice a permis de mettre à jour huit (8) thématiques. Pour six (6) d'entre elles, des forces et des faiblesses ont été identifiées. Pour deux (2) d'entre elles (environnement et mobilité), seulement des faiblesses ont été identifiées. Le tableau de synthèse des échanges est présenté à la suite.

TABLEAU 24 - FORCES ET FAIBLESSES IDENTIFIÉES LORS DU LAC-À-L'ÉPAULE

	FORCES	FAIBLESSES
POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE	Positionnement / situation géographique Accessibilité Territoire Proximité des centres (accessibilité) Proximité de Montréal (2) Complémentarité ville/milieu rural Milieux de vie diversifiés	Territoire (proximité d'autres pôles) Proximité de la CMM (grandes villes) Proximité de Montréal Disproportion (poids de Saint-Hyacinthe versus les autres municipalités) avec les enjeux de pouvoir et la menace potentielle que cela fait peser
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Innovation Capitale agroalimentaire Terres agricoles (rendement élevé) (2) Agriculture/agroalimentaire (10) Offre d'emplois Dynamisme entrepreneurial Industrie, éducation	Offre commerciale Manque de terrains industriels Contraintes au développement Développement urbain Agriculture comme frein au développement (exemple : développement des lots déstructurés) Contraintes que pose l'agriculture au développement
SERVICES ET INFRASTRUCTURES	Enseignement Offre scolaire Institutions secondaires et postsecondaires Abordabilité du logement (par rapport à CMM)	Manque de services pour les moins nantis Manque de ressources municipales Manque de logements abordables et sociaux
TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES	Familiale Diversité, diversité culturelle Jeunesse Renouveau/dynamisme Accueil des nouveaux arrivants (immigrants) Terre d'accueil Sécuritaire Engagement/bénévoles	Vieillesse de la population Population vieillissante Tendances démographiques Rétention des jeunes Infrastructures Trop de consultation, pas assez de projets mobilisateurs
MOBILITÉ		Pistes cyclables (3) Connexion du réseau cyclable à l'échelle régionale Transport collectif (3) Transport actif Transport en commun et pistes cyclables sur un grand territoire avec de petits villages
ENVIRONNEMENT		Faible biodiversité Milieux naturels Encadrement environnemental Protection des milieux naturels Ressources en eau (manque) Manque de canopée
RAYONNEMENT ET ATTRAITS	Expo Saint-Hyacinthe Potentiel agrotouristique Ville-centre attrayante (2)	Région méconnue Méconnaissance de la MRC (au niveau provincial) Appartenance/identité régionale Profil agricole (image) (2) Offre touristique Attraits touristiques (montagnes, boisés) (2)
GOVERNANCE	Bonne entente entre les municipalités Conseil de la MRC/direction générale MRC (2) Travail en équipe de la MRC Potentiel/engagement de la MRC	Manque de vision globale/sur le long terme Dossiers de la MRC (nombre, priorité) Délais administratifs (traitement des dossiers de la MRC au niveau provincial) Adaptation des mesures gouvernementales

Enjeux

Les participants ont été réunis en tablées et invités à formuler des enjeux relatifs à la planification stratégique de la MRC des Maskoutains pour les prochaines années. L'expression des enjeux a permis de confirmer les constats de l'exercice des forces et des faiblesses. Quatre (4) grandes thématiques en sont ressorties :

- **La dimension socio-économique** : la rétention de la population ainsi que l'activation de leviers pour offrir un milieu de vie attrayant constituent deux sources de préoccupation importantes. L'abordabilité du logement, les services (santé, infrastructures) ont été soulignés.
- **L'environnement** : les enjeux associés à la question environnementale portent sur les démarches entreprises pour protéger et valoriser les milieux naturels ainsi que les espaces verts. Le souhait de viser l'exemplarité en agriculture durable et de recourir à des sources d'énergie alternatives et locales (éolien) signalent la volonté des participants de positionner la MRC comme un chef de file de la transition énergétique.
- **Mobilité** : les participants soulignent les enjeux associés à la mise à la disposition des résidents d'alternatives au transport automobile individuel : transport actif, transport collectif, covoiturage. Une préoccupation est mentionnée quant à la possibilité d'intégrer ces moyens de transport en réseaux régionaux performants et de se documenter sur les projets-pilote existants dans d'autres municipalités ou MRC.
- **Rayonnement / image** : les participants se soucient du rayonnement de la MRC au-delà de ses propres limites. En plus de la volonté de faire connaître ses services et son territoire pour accroître son attractivité sur le plan démographique et touristique, la MRC s'interroge sur son image de marque : logo, nom.

TABLEAU 25 - SYNTHÈSE DES ENJEUX PROPOSÉS LORS DU LAC-À-L'ÉPAULE

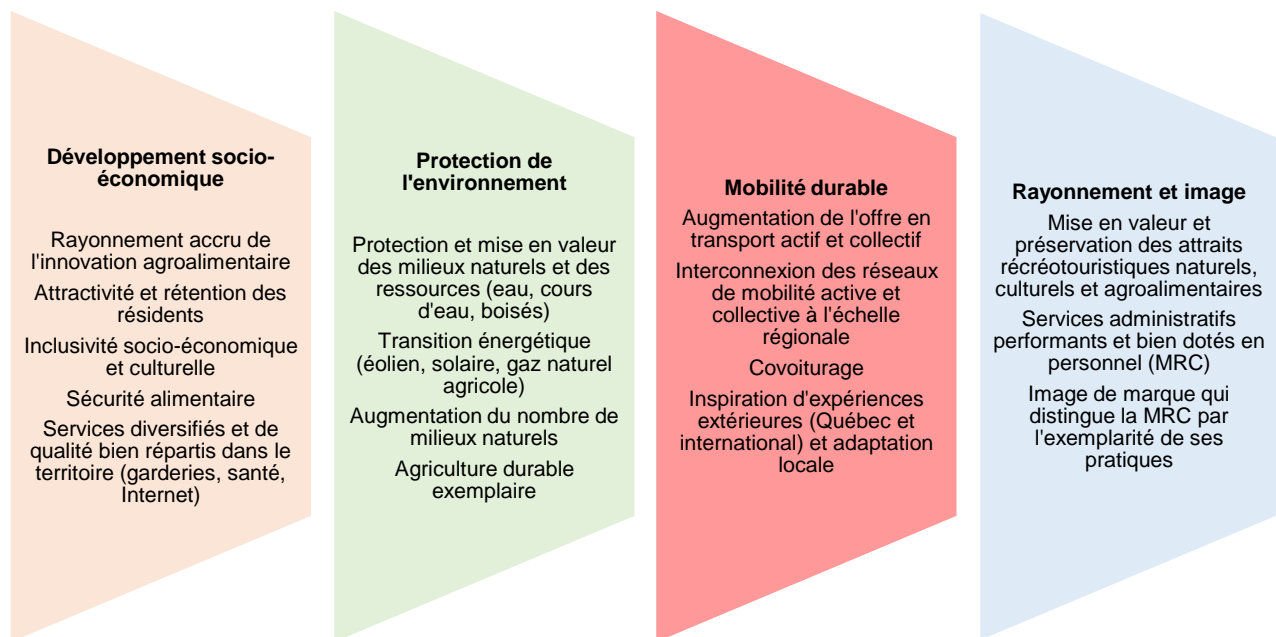
SOCIO-ÉCONOMIQUE	ENVIRONNEMENT	MOBILITÉ	RAYONNEMENT / IMAGE
Assurer la rétention de la population	Servir d'exemple au niveau québécois en agriculture durable	Augmenter le transport collectif (coûts et projets-pilotes de gratuité à rechercher) (3)	Développer l'image de la MRC (jeunes, appartenance, tourisme) (2)
Abordabilité des logements	Augmenter les espaces verts	Offre de transport collectif et de covoiturage	Augmenter les représentations de la MRC
Soigner nos citoyens (offre de services)	Protéger l'environnement, et les espaces naturels	Augmenter l'offre de transport actif (2)	Faire connaître l'offre de services de la MRC
Infrastructures	Explorer les avantages de l'éolien		

Vision

Les participants ont été conviés à un exercice de vision. Cet exercice a mis en évidence des thématiques complémentaires et d'identifier des pistes d'action pour répondre aux enjeux présentés précédemment :

- **La sécurité alimentaire** : déserts alimentaires, jardins collectifs, forêt nourricière, circuits courts ;
- **La sécurité/la transition énergétique** : gaz naturel issu de l'activité agricole, locaux LEED ;
- **Le positionnement de la filière agroalimentaire** : rayonnement international et attraction d'experts ;
- **La couverture Internet** : raccordement de l'ensemble du territoire (télétravail) ;
- **Les services complémentaires** : centres de soins infirmiers, garderie, maintien des aînés à domicile ;
- **La mise en valeur et la protection** des cours d'eau et attraits récréotouristiques (Mont Rougemont, parcours pédestres et panoramiques) ;
- **La croissance des services administratifs** : nombre d'employés de la MRC.

FIGURE 20 - SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE VISION PROPOSÉS LORS DU LAC-À-L'ÉPAULE



Compte rendu des tables thématiques

ANNEXE 3 COMPTE-RENDU – TABLES THÉMATIQUES DU 29 NOVEMBRE 2022

Des tables thématiques ont été tenues le 29 novembre 2022 au centre communautaire Sainte-Mélanie à Saint-Hyacinthe, de 8 h 30 à 13 h 30. Celles-ci ont regroupé des organismes du milieu, ainsi que des fonctionnaires de la MRC des Maskoutains et des municipalités la composant, pour un total de 58 participants, afin de discuter des cinq thèmes suivants :

- Aménagement et la mobilité;
- Culture, loisirs et patrimoine;
- Développement social et vie communautaire;
- Développement économique, agricole et agroalimentaire;
- Environnement.

Les participants ont été associés à l'un des cinq thèmes, selon leur expertise, et répartis autour de six tables jumelant deux thèmes, dans le but de stimuler la discussion. Les six tables ont été organisées selon les combinaisons de thèmes suivantes :

- Table 1 : culture, loisirs et patrimoine, ainsi que développement social et vie communautaire;
- Table 2 : culture, loisirs et patrimoine, ainsi que développement social et vie communautaire;
- Table 3 : aménagement et mobilité, ainsi que développement économique, agriculture et agroalimentaire;
- Table 4 : aménagement et mobilité, ainsi qu'environnement;
- Table 5 : environnement, ainsi que développement économique, agriculture et agroalimentaire;
- Table 6 : environnement, ainsi que développement économique, agriculture et agroalimentaire.

Dans le cadre de ces tables thématiques, les principaux enjeux associés à chacun des thèmes ci-haut ont été discutés, ainsi que les différentes actions visant à répondre à ceux-ci. Il convient de préciser que, dans les faits, cette activité participative a surtout contribué à faire ressortir des actions, comme celles-ci sont généralement au plus près des préoccupations des organismes du milieu. Ces actions permettent toutefois d'affiner les enjeux à retenir dans le cadre du plan d'action de la vision de développement stratégique de la MRC.

Aménagement et mobilité

TABLEAU 26 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ

ENJEUX	ACTIONS
<p>Accroissement et accessibilité de la mobilité durable à l'échelle de la MRC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un système de taxibus; - Mettre sur pied une société de transport collectif pour favoriser une meilleure desserte dans les petites municipalités; - Développer un plan de mobilité active basé sur les déplacements utilitaires (travail, école, etc.) et non seulement le loisir; - Développer des infrastructures de support à la mobilité active (vélo-gare, réaménagement d'abribus, etc.); - Augmenter le coût d'utilisation des stationnements; - Relier et développer les pistes cyclables entre la ville et les noyaux villageois; - Poursuivre la mobilisation et les représentations auprès du gouvernement fédéral pour un train de grande fréquence; - Bonifier et faire la promotion du réseau de transport en commun; - Déneiger les trottoirs et les pistes cyclables en hiver; - Encourager le covoiturage et l'autopartage.
<p>Accessibilité et abordabilité des logements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une politique régionale de l'habitation; - Effectuer des représentations auprès du gouvernement québécois pour favoriser l'abordabilité des logements et la diversification du financement des municipalités; - Mettre en œuvre un principe de zéro perte nette de logements abordables et sociaux; - Se doter d'une définition de l'abordabilité et la communiquer aux acteurs du milieu; - Acquérir des connaissances à propos des nouveaux modèles d'habitation;

	<ul style="list-style-type: none">- Encourager l'implantation de logements accessoires à l'habitation;- Densifier la ville et les noyaux villageois;- Augmenter la quantité de logements sociaux;- Avoir une offre diversifiée en matière de logement;- Promouvoir la mixité urbaine.
--	---

Manque d'espace pour le développement

- S'occuper des infrastructures vieillissantes;
 - Minimiser l'empreinte écologique du développement;
 - Valoriser l'espace en zone agricole.
-

Culture, loisirs et patrimoine

TABLEAU 27 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME CULTURE, LOISIRS ET PATRIMOINE

ENJEUX	ACTIONS
Conservation du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir financièrement les efforts d'identification et de valorisation du patrimoine.
Accessibilité de la culture	<ul style="list-style-type: none"> - Bonifier l'offre ambulatoire de la culture et des services; - Aménager des milieux favorables aux loisirs et à la culture; - Obliger les projets de développement à intégrer des éléments culturels; - Aménager les lieux communautaires pour qu'ils deviennent des lieux de diffusion de l'art; - Réfléchir à l'implantation d'une tarification sociale.
Décentralisation des activités et services vers les municipalités rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'interconnectivité entre milieux ruraux et milieux urbains.
Prise en compte de la diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir et faire connaître la diversité culturelle présente au sein du territoire; - Établir une politique d'intégration de la diversité culturelle.
Manque de ressources humaines et financières	<ul style="list-style-type: none"> - Se doter d'une direction en développement culturel au niveau régional; - Développer des partenariats locaux, des maillages et du mécénat dans le milieu économique.
Développement d'un sentiment d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître l'expertise des professionnels et des organismes; - Se doter d'une politique d'art public à l'extérieur de Saint-Hyacinthe; - Inciter les municipalités et les citoyens à identifier leur identité et à la valoriser; - Penser l'identité à l'extérieur du seul volet agroalimentaire;

ENJEUX	ACTIONS
	<ul style="list-style-type: none">- Innover dans les méthodes de consultation et de participation publique;- S'adapter aux changements technologiques pour rejoindre les plus jeunes.

Développement social et vie communautaire

TABLEAU 28 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET VIE COMMUNAUTAIRE

ENJEUX	ACTIONS
Considérer la diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir et faire connaître la diversité culturelle présente au sein du territoire;- Établir une politique d'intégration de la diversité culturelle.
Offre de services mésadaptée à la réalité des clientèles vulnérables	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer la communication entre les différents services;- Reconnaître l'expertise des milieux communautaires;- Collecter les données pertinentes relativement aux besoins;
Concentration des services à Saint-Hyacinthe	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer l'interconnectivité entre milieux ruraux et milieux urbains.
Accessibilité aux différents services	<ul style="list-style-type: none">- Diversifier l'offre et les modèles d'habitation.

Développement économique, agricole et agroalimentaire

TABLEAU 29 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

ENJEUX	ACTIONS
Conserver le rôle de leader en agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de former une relève adéquate; - Travailler à la désignation de « zone d'innovation »; - Assurer le maillage entre les chercheurs, les entreprises, la communauté d'affaires et les institutions scolaires; - Promouvoir par le marketing les forces du territoire; - Attirer les talents de l'international; - Offrir des infrastructures d'accueil adéquates; - Rendre plus accessibles les terres agricoles pour la relève.
Manque de main-d'œuvre, de formation et de rétention	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le transfert d'entreprises; - Valoriser et reconnaître les professions; - Favoriser l'automatisation des processus et de l'équipement dans les entreprises; - Faciliter le retour des retraités sans les pénaliser; - Considérer l'adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et la formation; - Attirer des talents et une relève; - Aider les entreprises à adapter leurs modèles d'affaires; - Aider les entreprises pour le recrutement international.
Manque d'espace pour le développement des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier le parc industriel; - S'occuper des infrastructures vieillissantes; - Minimiser l'empreinte écologique du développement; - Valoriser l'espace en zone agricole.
Vieillesse de la population et son non-renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'immigration;

ENJEUX	ACTIONS
	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population au fait de densifier les milieux urbains; - Mettre en valeur les institutions de formation; - Avoir des services mieux adaptés aux jeunes familles.
Nécessité d'augmenter la synergie entre développement et environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le développement des projets; - Mettre en place une table régionale; - Offrir des formations en environnement; - Optimiser la mutualisation des ressources publiques; - Faire de l'environnement une priorité dans l'économie.
Assurer l'utilisation et la protection durable du territoire agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les projets et actions agroenvironnementales des producteurs; - Favoriser la diversité des cultures et des entreprises agricoles; - Encourager l'émergence de nouveaux modèles en agriculture.

Environnement

TABLEAU 30 - SYNTHÈSE DES ENJEUX ET ACTIONS POUR LE THÈME ENVIRONNEMENT

ENJEUX	ACTIONS
Nécessité d'augmenter la synergie entre développement et environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le développement des projets; - Mettre en place une table régionale; - Offrir des formations en environnement; - Optimiser la mutualisation des ressources publiques; - Faire de l'environnement une priorité dans l'économie.
Protection des milieux naturels et de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager des corridors fauniques de connectivité; - Lutter contre la présence d'espèces exotiques envahissantes; - Réviser la réglementation au vu des orientations et du plan d'action du plan régional sur les milieux naturels de la MRC; - Identifier les sites propices pour l'aménagement de bandes riveraines élargies; - Assurer la présence d'une concertation entre les organismes de protection; - Faire en sorte que les trois MRC concernées se concertent pour la protection du mont Rougemont; - Assurer la mise en œuvre du plan régional des milieux naturels; - Mettre en place des mesures d'écofiscalité; - Favoriser les infrastructures vertes; - Créer et restaurer des milieux naturels.
Améliorer la qualité et la gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la gestion des eaux de pluie; - Diminuer et contrôler le déversement des eaux usées; - Respecter la capacité de consommation d'eau sur le territoire pour les développements résidentiels et industriels;

ENJEUX	ACTIONS
	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la consommation d'eau des industries et recycler les rejets d'eau; - Définir des seuils de consommation municipaux; - Informer les citoyens sur les impacts de la consommation d'eau.
Accroître l'accessibilité des milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les modes d'accès.
Mise à jour des règlements et des délais prévus	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les milieux naturels aux outils règlementaires; - Dédier des ressources au support des municipalités; - Attirer des ressources au respect des règlements.
Valorisation des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Donner un rôle accru aux écocentres; - Encourager le tri à la source; - Favoriser l'économie sociale.
Résilience et adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un plan d'adaptation aux changements climatiques avec chaque municipalité; - Réaliser un inventaire des émissions de gaz à effet de serre.
Augmenter l'adhésion des citoyens et des entreprises aux bonnes pratiques environnementales	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à ces bonnes pratiques; - Valoriser les bons coups; - Créer un sentiment d'appartenance des citoyens envers l'environnement.
Amélioration de l'environnement naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et consolider le service d'inspection régional des bandes riveraines; - Déployer une campagne d'information et de sensibilisation auprès des riverains; - Mettre aux normes les ouvrages d'assainissement des eaux usées; - Mettre en place un cadre normatif qui vise le prétraitement de l'eau issue de procédés industriels avant le rejet dans le réseau municipal;

ENJEUX	ACTIONS
	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place un cadre normatif au document complémentaire pour la gestion des îlots de chaleur;- Intégrer des normes et des objectifs au document complémentaire pour la gestion des eaux de pluie <i>in situ</i>;- Faire pression sur le gouvernement pour modifier les normes au document complémentaire pour obliger en milieu agricole la plantation d'arbres, les haies brise vent et assurer le respect des bandes riveraines.

ANNEXE 4 SONDAGE

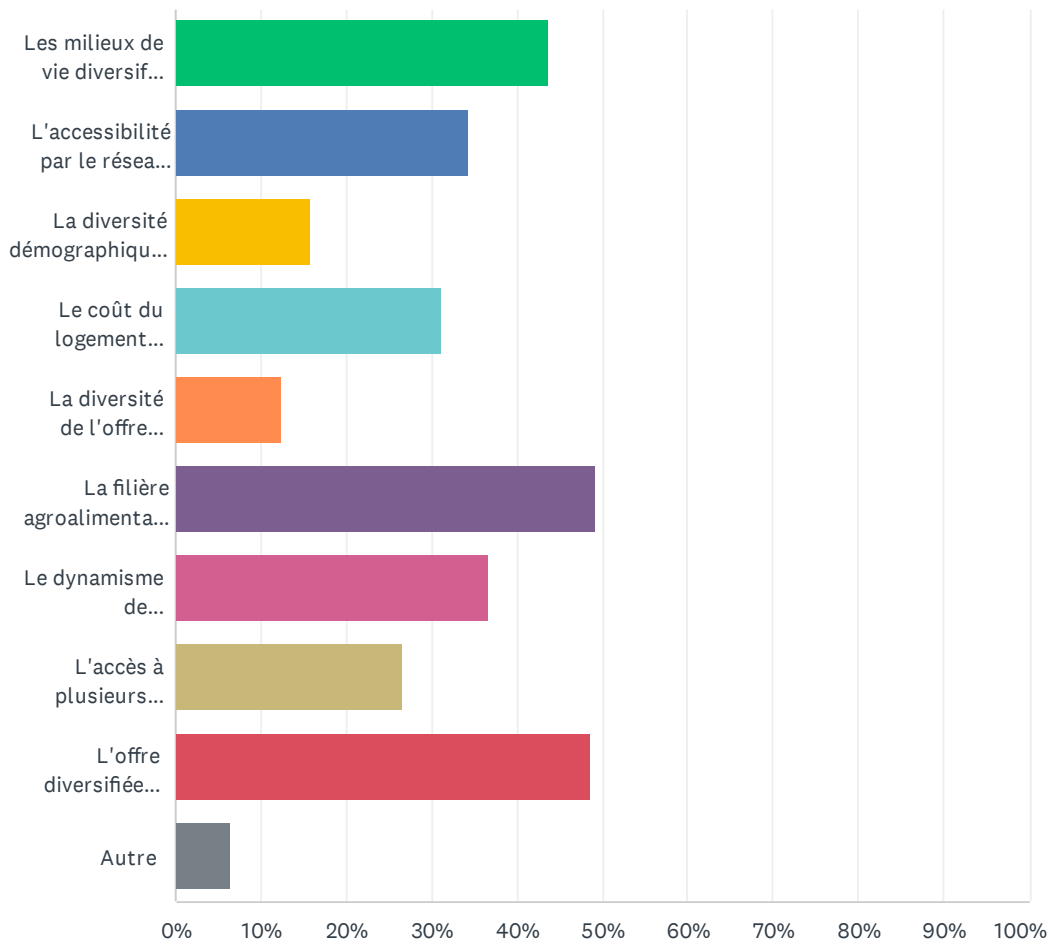
En plus du lac-à-l'épaule du 17 septembre avec les élus de la MRC et des tables thématiques du 29 novembre avec les organismes du milieu, un sondage en ligne a été mené du 1^{er} au 15 décembre auprès de la population. Celui-ci s'articulait autour de neuf questions, qui ont permis de recueillir la perception des répondants quant aux principaux enjeux dans la MRC des Maskoutains et à leur vision de cette dernière. Un total de 341 citoyens et citoyennes a répondu aux questions du sondage.

La présente annexe propose une synthèse des réponses obtenues dans le cadre de ce sondage.

Synthèse du sondage

Q1 Question 1 - Parmi les forces suivantes caractérisant la MRC des Maskoutains, lesquelles sont, selon-vous, les plus importantes? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

Réponses obtenues : 341 Question(s) ignorée(s) : 0

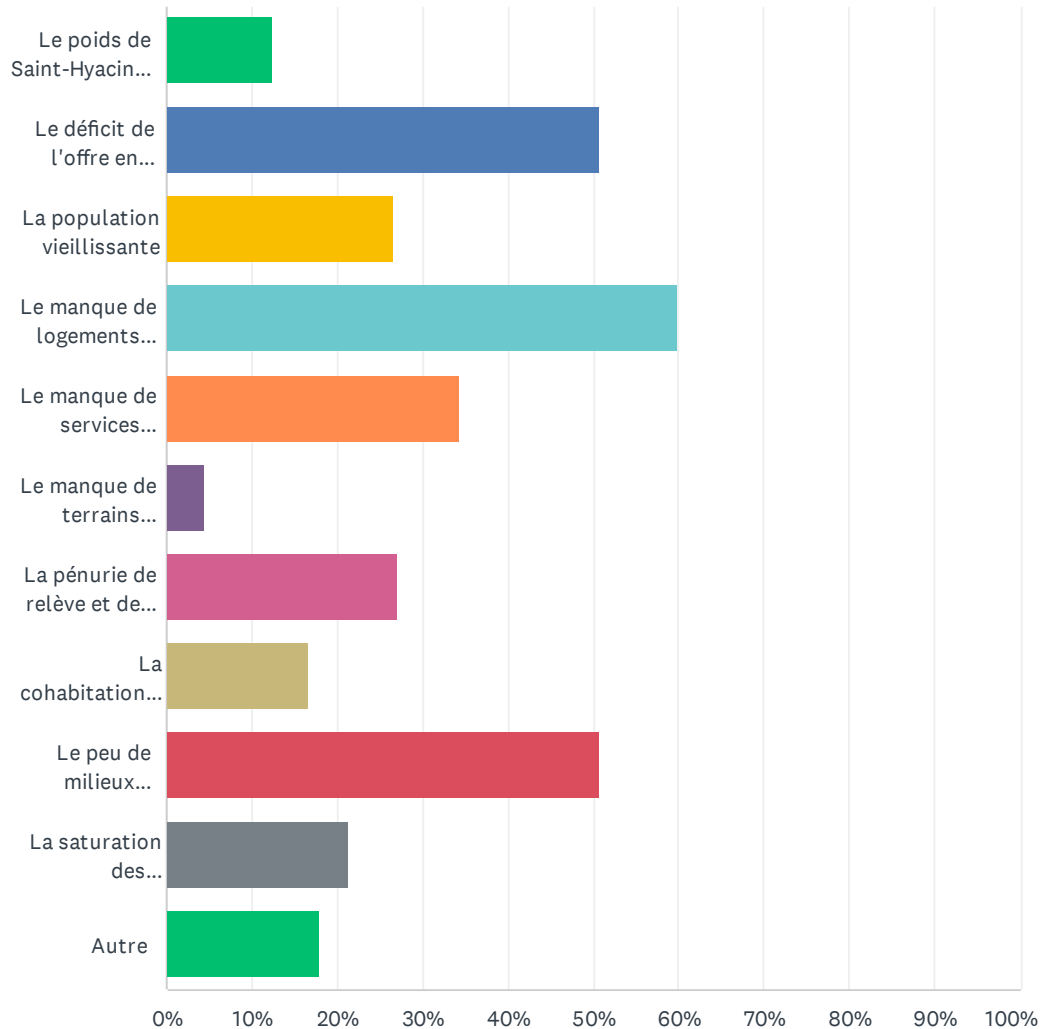


Vision stratégique - MRC des Maskoutains

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Les milieux de vie diversifiés et agréables	43.70%	149
L'accessibilité par le réseau routier	34.31%	117
La diversité démographique et culturelle	15.84%	54
Le coût du logement relativement abordable par rapport à celui de la Communauté métropolitaine de Montréal	31.09%	106
La diversité de l'offre résidentielle	12.32%	42
La filière agroalimentaire innovante et performante	49.27%	168
Le dynamisme de l'agriculture	36.66%	125
L'accès à plusieurs rivières et cours d'eau	26.69%	91
L'offre diversifiée d'évènements culturels et d'activités de loisirs	48.68%	166
Autre	6.45%	22
Nombre total de participants: 341		

Q2 Question 2 - Parmi les enjeux suivants, quels sont ceux sur lesquels il faudrait agir prioritairement ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

Réponses obtenues : 341 Question(s) ignorée(s) : 0



Vision stratégique - MRC des Maskoutains

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Le poids de Saint-Hyacinthe par rapport aux autres municipalités	12.32%	42
Le déficit de l'offre en transport collectif et actif	50.73%	173
La population vieillissante	26.69%	91
Le manque de logements abordables et sociaux	59.82%	204
Le manque de services (garderies, résidences pour aînés, etc.) dans certaines municipalités	34.31%	117
Le manque de terrains industriels à développer	4.40%	15
La pénurie de relève et de main-d'œuvre agricole	26.98%	92
La cohabitation parfois complexe entre les usages agricole et résidentiel/industriel	16.72%	57
Le peu de milieux naturels accessibles au public	50.73%	173
La saturation des infrastructures liées à l'eau (aqueduc)	21.41%	73
Autre	17.89%	61
Nombre total de participants: 341		

Synthèse des réponses des questions à développement – Éléments-clés *

Question	Éléments-clés
Question 3 - Si vous deviez présenter la MRC des Maskoutains à quelqu'un, quels sont les premiers mots qui vous viendraient à l'esprit?	<p>Pas assez d'activités Manque de logements abordables Rivière polluée Manque de vision pour attirer les plus jeunes et qu'ils restent Transport urbain mauvais ou déficient Pas assez de pistes cyclables MRC pour les vieux Sécuritaire Capitale de l'agriculture du Québec</p>
Question 4A - Quelle importance accordez-vous aux enjeux suivants qui concernent la MRC des Maskoutains?	<ol style="list-style-type: none"> 1. La protection et mise en valeur des milieux naturels 2. L'accès à des réseaux de mobilité active et de transport collectif 3. La mise en valeur du cadre de vie.
Question 4B - D'autres enjeux ou préoccupations devraient-ils être considérés pour faire de notre région un endroit qui se démarque et qui soit plus attractif?	<p>Train de banlieue Transport vers Montréal Installations sportives Les salaires sont moins attirants et les logements trop chers Synchronisation des lumières Qualité de l'eau Plus de médecins</p>
<p>Question 5 - Comment pourrait-on améliorer notre qualité de vie sur le territoire dans chacun des secteurs suivants :</p> <p>Milieux de vie et transport (actif et collectif)</p>	<p>Train de banlieue Fiabilité du transport en commun Augmenter l'offre vers les municipalités rurales Transport vers Montréal Cessez d'enlever les trottoirs Infrastructures sportives Aménager des stations de vélos partout</p>
<p>Question 5 - Comment pourrait-on améliorer notre qualité de vie sur le territoire dans chacun des secteurs suivants :</p> <p>Culture, loisirs et patrimoine</p>	<p>Rénover le stade L.P Gaucher au complet Conserver le patrimoine bâti Coût trop élevé des loisirs Cinéma : offre pareille à ce qui existe partout ailleurs sur la Rive-Sud Meilleur accès à la culture et aux loisirs Bancs régulièrement sur les parcours de pistes cyclables.</p>

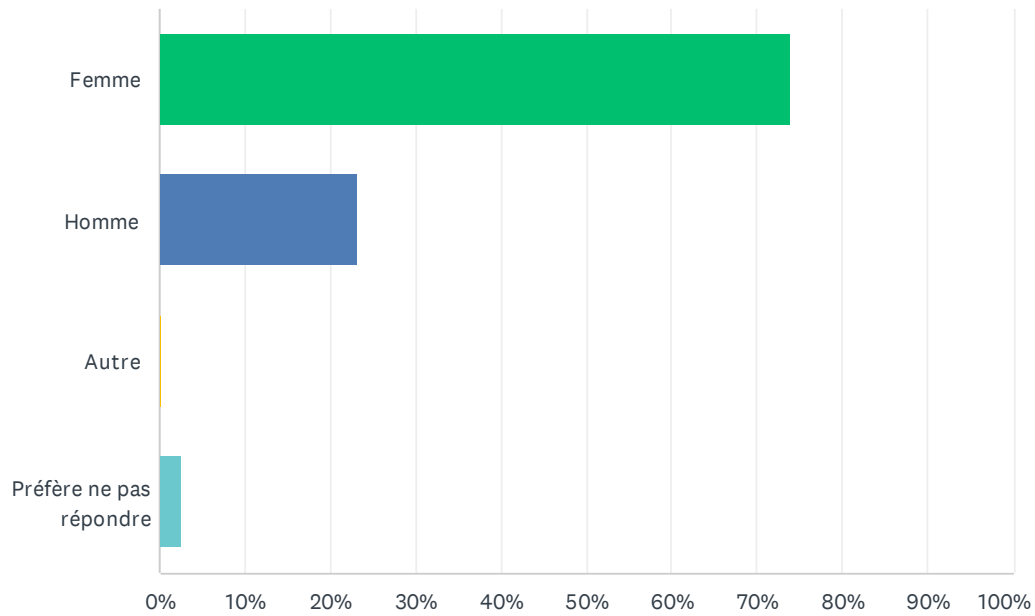
<p>Question 5 - Comment pourrait-on améliorer notre qualité de vie sur le territoire dans chacun des secteurs suivants :</p> <p>Habitation, pauvreté, santé mentale, famille et aînés, etc.</p>	<p>Coopérative 50 ans et + Plus de services de Soins à domicile Logements abordables (revient très souvent) Accès à des résidences à prix honnête</p>
<p>Question 5 - Comment pourrait-on améliorer notre qualité de vie sur le territoire dans chacun des secteurs suivants :</p> <p>Économie, agriculture et agroalimentaire</p>	<p>Point de chute dans tous les quartiers pour les agriculteurs Encourager/valoriser l'économie locale Marché-centre pour le Rendez-vous des papilles Le retour du Rendez-vous des papilles Avoir des rabais pour les résidents de la MRC Promotion des produits locaux par des festivals, symposiums</p>
<p>Question 5 - Comment pourrait-on améliorer notre qualité de vie sur le territoire dans chacun des secteurs suivants :</p> <p>Environnement</p>	<p>Protection des milieux naturels Les déversements dans la rivière Yamaska Taxer la pollution des industries et des agriculteurs Plus de lieux verts Plus de parcs Plus de toits verts Plus de subventions pour les maisons écologiques Parcs avec appareils d'entraînement</p>
<p>Question 6 - Selon vous, une région forte et dynamique et une communauté tissée serrée, ça se définit comment? Qu'est-ce qui est le plus important pour être bien dans le milieu de vie qu'on choisit?</p>	<p>Un lieu qui a une importante offre de services et d'évènements culturels accessibles à toute la population. Activités rassembleuses Ville active Plus d'activités (revient souvent) Évènements familiaux (revient très souvent) Services variés et accessibles</p>

*** Le document contenant toutes les réponses des 341 répondants contient plus de 100 pages de résultats, commentaires, etc.**

Il sera joint en annexe au document officiel.

Q8 Question 7 - Êtes-vous :

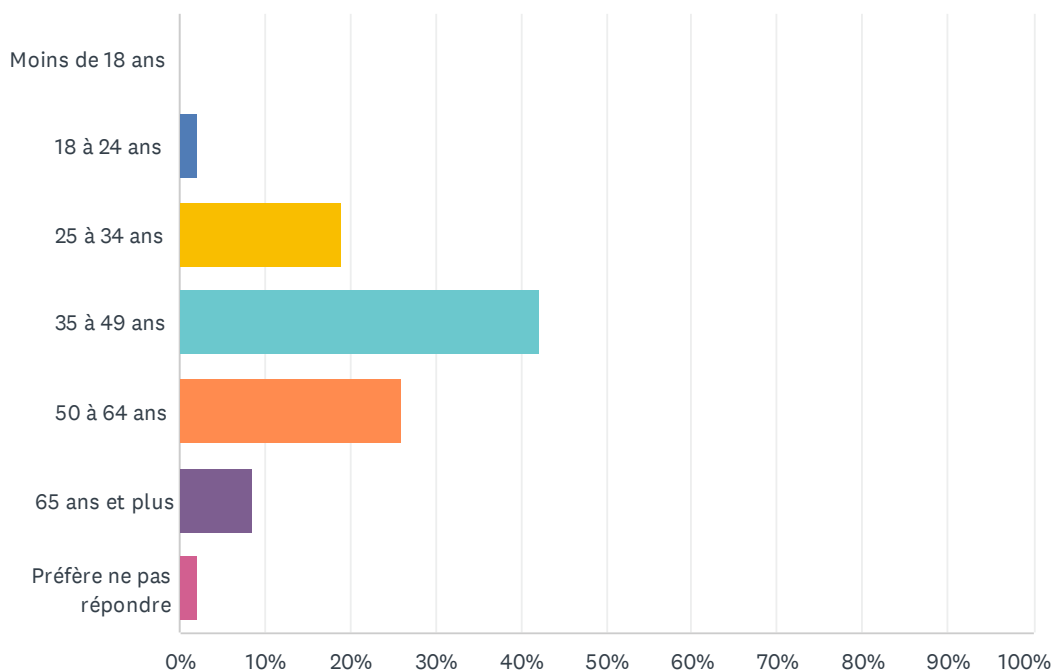
Réponses obtenues : 341 Question(s) ignorée(s) : 0



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Femme	73.90%	252
Homme	23.17%	79
Autre	0.29%	1
Préfère ne pas répondre	2.64%	9
TOTAL		341

Q9 Question 8 - À quelle tranche d'âge appartenez-vous?

Réponses obtenues : 341 Question(s) ignorée(s) : 0

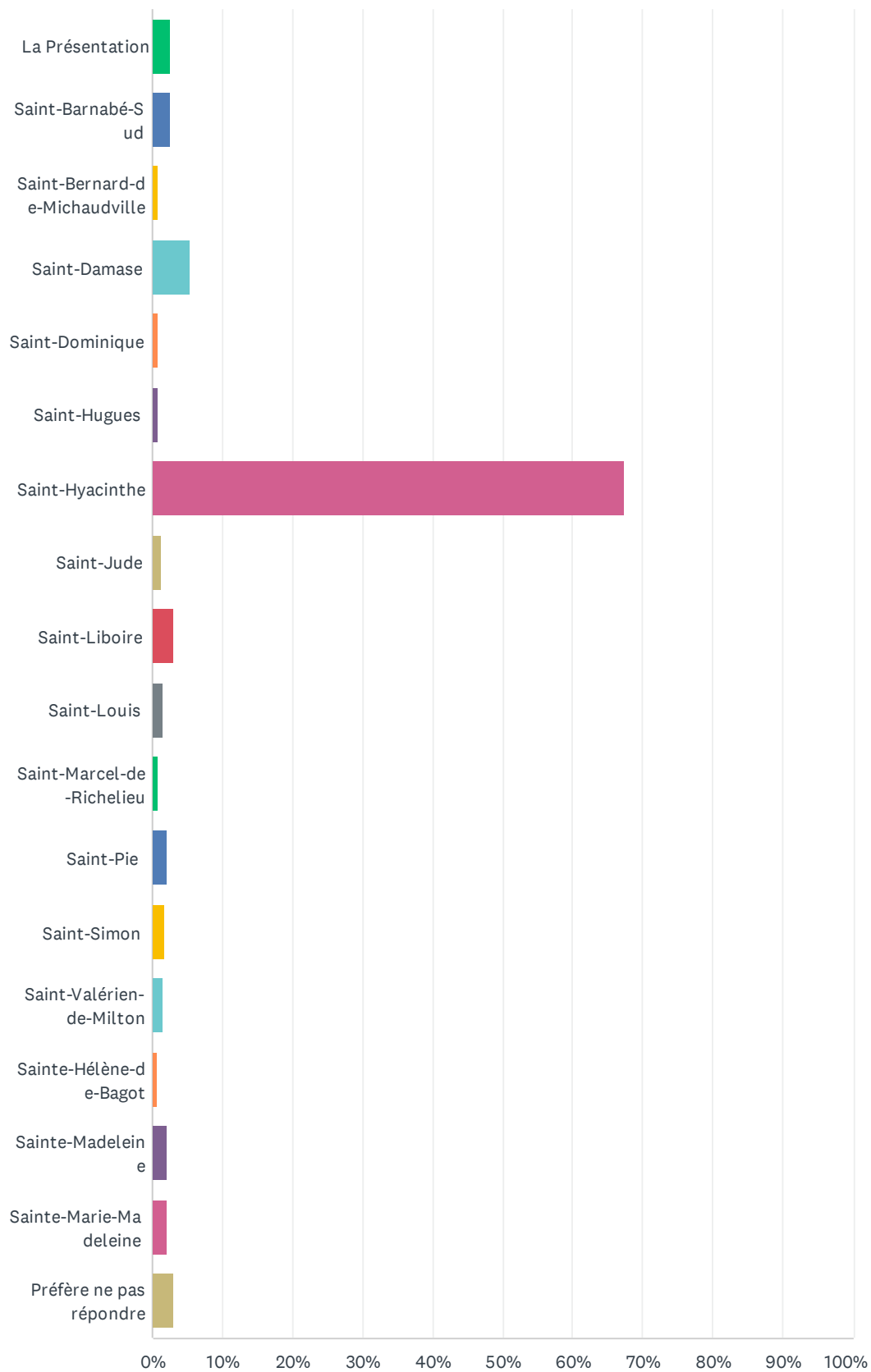


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Moins de 18 ans	0.00%	0
18 à 24 ans	2.05%	7
25 à 34 ans	19.06%	65
35 à 49 ans	42.23%	144
50 à 64 ans	26.10%	89
65 ans et plus	8.50%	29
Préfère ne pas répondre	2.05%	7
TOTAL		341

Q10 Question 9 - Dans quelle municipalité habitez-vous?

Réponses obtenues : 341 Question(s) ignorée(s) : 0

Vision stratégique - MRC des Maskoutains



Vision stratégique - MRC des Maskoutains

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
La Présentation	2.64%	9
Saint-Barnabé-Sud	2.64%	9
Saint-Bernard-de-Michaudville	0.88%	3
Saint-Damase	5.28%	18
Saint-Dominique	0.88%	3
Saint-Hugues	0.88%	3
Saint-Hyacinthe	67.45%	230
Saint-Jude	1.17%	4
Saint-Liboire	2.93%	10
Saint-Louis	1.47%	5
Saint-Marcel-de-Richelieu	0.88%	3
Saint-Pie	2.05%	7
Saint-Simon	1.76%	6
Saint-Valérien-de-Milton	1.47%	5
Sainte-Hélène-de-Bagot	0.59%	2
Sainte-Madeleine	2.05%	7
Sainte-Marie-Madeleine	2.05%	7
Préfère ne pas répondre	2.93%	10
TOTAL		341

Merci aux personnes et organisations qui ont contribué
à cette démarche de mise à jour de
la Vision stratégique de la MRC des Maskoutains.